

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET
DEFORMATION DOCTORALE
EN « SCIENCES HUMAINES, SOCIALES
ET EDUCATIVES »

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES

DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

** *****

POSTGRADUAT SCHOOL FOR
SOCIAL
AND EDUCATIONAL SCIENCES

** *****

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF PHILOSOPHY

**GUERRE ET PAIX A NOTRE TEMPS.
UNE LECTURE PHILOSOPHIQUE DE
PAIX ET GUERRE ENTRE LES NATIONS
DE RAYMOND ARON**

Mémoire Présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master en philosophie.

Spécialisation : Ethique et philosophie politique

Présenté par

FOMBAGNE THOMAS MELAINE

10h748

Titulaire d'une Licence en philosophie

Sous la direction de

Monsieur Emile KENMOGNE

Professeur

juillet 2022



SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
DEDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iii
RESUME	iv
ABSTRACT	v
INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : HISTORIQUE DU RAPPORT ENTRE PAIX ET GUERRE	8
INTRODUCTION PARTIELLE	9
CHAPITRE I : EVOLUTION DE LA PERCEPTION DE LA GUERRE ET DE LA PAIX	10
CHAPITRE II : ANALYSE COMPARATIVE DES CONCEPTS	21
CHAPITRE III : LES PRESUPPOSES DE LA PENSEE ARONIENNE	32
CONCLUSION PARTIELLE	42
DEUXIEME PARTIE :LE REALISME POLITIQUE D'ARON	43
CHAPITRE IV : PHILOSOPHIE POLITIQUE DE CLAUSEWITZ ET SON IMPLICATION SUR ARON	45
CHAPITRE V : RAYMOND ARON ET LA PHENOMENOLOGIE DE LA GUERRE	55
CHAPITRE VI : DIMENSION PHILOSOPHIQUE ET MORALE DE LA PENSEE ARONIENNE	66
CONCLUSION PARTIELLE	74
TROISIEME PARTIE : EVALUATION CRITIQUE DE LA PENSEE ARONIENNE ET PERSPECTIVE POUR UNE NOUVELLE ETHIQUE A L'ECHELLE INTERNATIONALE	75
INTRODUCTION PARTIELLE	76
CHAPITRE VII : ARON ET LA POLITIQUE MODERNE	77
CHAPITRE VIII : CRITIQUE ET LIMITE DE LA THEORIE DE RAYMOND ARON	85
VIII.1. CLAUSEWITZ D'ARON RETOURNE PAR LENINE ET LUDENDORFF	85
CHAPITRE IX : L'EXIGENCE D'UNE NOUVELLE HUMANITE : L'ETHIQUE HUMANITAIRE	95
CONCLUSION PARTIELLE	104
CONCLUSION GENERALE	105
BIBLIOGRAPHIE	110

A Mes très chers parents

NDJAPA Louis

et

BABENI Valentine

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos sincères remerciements à notre Directeur de mémoire le Professeur Emile KENMOGNE dont la disponibilité et la profonde générosité en documents et en conseils, mais aussi en critiques et relecture, ont facilité notre recherche et développer en nous l'esprit critique et scientifique, le sens de l'écoute et de la patience.

Nous remercions également tous les enseignants du Département de philosophie de l'Université de Yaoundé I qui ont consacré leur temps à notre formation.

Nous remercions enfin tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont soutenu tout au long de notre cursus scolaire.

RESUME

La problématique de la guerre et de la paix dans *Paix et guerre entre les nations* constitue l'essentiel de la pensée politique de Raymond Aron. L'interprétation de sa pensée sur la guerre et la paix est caractérisée par l'insistance sur la nature intrinsèquement politique de la guerre. La guerre est-elle la poursuite de la politique par d'autres moyens en vue d'atteindre la paix ou constitue-t-elle une rupture du *continuum* politique ? La primauté de la politique, pense Aron, est de freiner l'ascension aux extrêmes, d'éviter que l'animosité n'explose en passion pure et en brutalité sans restrictions. La conduite raisonnable doit s'efforcer simultanément de préserver les intérêts nationaux et la dignité de l'être humain. A l'ère du terrorisme globalisé et de la guerre mondialisée, il serait légitime de structurer un système de défense internationale efficace et efficient, dont les éléments fondamentaux doivent reposer sur les principes éthiques en vue d'un monde humainement stable et pacifique. A travers l'approche analytique de cette théorie, il est judicieux pour l'humanité de s'en approprier pour éradiquer la violence, la guerre et les crises idéologiques entre les différents Etats du monde.

ABSTRACT

The problematic of war and peace in *War and Peace between Nations* constitutes the bedrock of Raymond Aron's political thought. The interpretation of his thought on war and peace is characterized by the insistence on the nature basically political of war. Is war the continuation of politics by other means in order to consolidate peace? Or war constitutes a split with political purpose? The primacy of politics, thinks Aron, is to break down the ascent to farthest limit, to avoid that the animosity explodes in pure passion and in violence without restrictions. The reasonable behaviour must endeavour simultaneously to preserve the national interests and the dignity of human being. At the moment we are facing the globalised terrorism and the globalised war, it would be just to structure an efficient International System of Defence whose basic elements must lay on ethical principles for a Human World stable and peaceful. Through an analytic approach of this theory, he's judicious for Humanity to integrate it in order to eradicate violence, war and ideological crisis between different States of the World.

INTRODUCTION GENERALE

Dans un contexte mondial marqué par la recrudescence des pratiques violentes, la méditation sur la nature de la guerre est d'actualité. Notre univers serait devenu un vaste champ de batailles où s'accumulent constamment les fléaux tels que le terrorisme généralisé et illimité, des attentats massacrants, des guerres entre nations, les crimes d'agressions, des crises électorales, des crimes contre l'humanité, des guerres d'idéologies et d'intérêts, etc. Ce malaise démocratique exprime à la fois la montée exponentielle de la guerre et la régression constante de la paix dans le monde. Une telle situation rend actuelle cette préoccupation fondamentale de la philosophie politique : comment bâtir une charte de paix dans une humanité dominée par la guerre ?

La question est posée, certains penseurs ont tracé des voies, les unes aussi pertinentes que les autres. Auguste Comte, partisan de la théorie optimiste et « fondateur » de la morale positive, semble annoncer avec certitude l'avènement d'une humanité, prospère et paisible, lorsqu'il écrit, en 1842, « *l'époque est enfin venue où la guerre sérieuse et durable doit disparaître totalement chez l'élite de l'humanité* »¹. L'approche de Comte, est battue en brèche par les faits tragiques qui accablent la modernité. Car l'humanité n'a jamais cessé d'entretenir les guerres, elle se trouve encore traquée sous les radars des conflits sanglants. Cependant, le poète allemand Bertolt Brecht, adepte de l'école pessimiste estime que « *toujours la guerre parvient à se frayer un passage* »².

Ces penseurs éclairent certains aspects essentiels du problème, mais ils semblent prouver leurs limites parce que l'humanité a toujours mené une double existence, elle oscille entre la paix et la guerre. Dès lors, la moins mauvaise manière de rendre compte de cette ambiguïté consiste à partir de l'hypothèse d'une dialectique de la paix et de la guerre. Dialectique non pas au sens profond de la philosophie grecque, et notamment d'Héraclite, chez qui le *polemos et eirene* constituent une unité indissociable et indispensable, la guerre étant en quelque sorte la paix, au sein d'une espèce d'harmonie dysharmonie entre contraire, mais dialectique au sens plus terre à terre d'un monde contemporain caractérisé par la coexistence entre une paix systématique et les guerres limitées. Raymond Aron serait l'un des philosophes qui ont essayé d'analyser avec un esprit de synthèse et de rationalité la nature exacte des relations qu'entretiennent guerre et paix.

¹ Voir Raymond Aron, in *la société industrielle et la guerre*, Calmann-Lévy, librairie, Plon, Paris, 1962, p.4

² Bertolt Brecht, *Mutter courage und ihre kinder* (Mère courage et ses enfants) 1939, sous-titrée, *Chronique de la guerre de trente Ans*. Cité par Dario Bastistella, *Paix et guerres au XXI e siècle*, Editions Sciences humaines, Paris, 2011, p. 8.

« *L'âge des guerres s'achèvera-t-il en une orgie de violence ou en un apaisement progressif ?* »³ C'est sur cette interrogation, émise en pleine guerre froide dans laquelle il voyait la troisième des guerres en chaîne du 20^e siècle que Raymond Aron concluait sa magistrale étude intitulée *Paix et guerre entre les nations*, qui est d'ailleurs, la toile de fond de notre réflexion. Cinquante-huit ans plus tard et grâce au recul qui est le nôtre, il est possible d'apporter à cette question une autre réponse que celle qu'il avait lui-même proposée : « *Rien ne peut empêcher que nous n'ayons deux devoirs, qui ne sont pas toujours compatibles, envers notre peuple et envers tous les peuples : l'un de participer aux conflits qui constituent la trame de l'histoire, l'autre de travailler à la paix* »⁴. En effet, la fin pacifique de la guerre froide à laquelle personne ne s'attendait a corroboré l'espoir d'un « apaisement progressif » et démenti la crainte d'une « orgie de violence », du moins pour ce qui est de l'issue de la rivalité des Américains et des Soviétiques qui était le contexte qui, in fine, avait présidé aux analyses proposées par Raymond Aron.

Ce qui est frappant dans la philosophie politique de Raymond Aron, c'est surtout sa méthode comparative et sa lucidité. En effet, apologiste et polémiste, Aron se veut avant tout d'esprit comparatiste, à la limite relativiste, mais il nous donne une conception normative habilement camouflée. La densité de son œuvre philosophique, politique, économique, sociologique, stratégique et journalistique s'exprime par une analyse rigoureusement comparative. La méthode est intéressante et même prudente. Tout est mis sur la balance avant d'être accepté comme tel⁵, comme le souligne Théodore Temwa dans sa thèse de doctorat, *Le libéralisme de la philosophie politique de Raymond Aron*.

Aux yeux de ce philosophe, la société libérale est une société de conflits et ces conflits doivent être canalisés, réglementés, institutionnalisés. Ils doivent être résolus autant que possible sans violence. La politique est alors considérée comme une mise en scène des rapports de paix et de guerre qui existent entre les nations. Ainsi, souligne-t-il, « *les relations entre les Etats comportent par essence l'alternative de la paix et de la guerre* »⁶. Pour l'auteur, la guerre doit être maîtrisée par le politique pour en contenir les débordements. Raison pour laquelle au premier chapitre, il met en exergue cette formule célèbre de Clausewitz :

³ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, 4^e édition Calmann-Lévy, Paris, 1962, p.770.

⁴Ibidem.

⁵ Théodore Temwa, *Le libéralisme de la philosophie politique de Raymond Aron*, Thèse en vue de l'obtention du Doctorat Ph.D, en philosophie. Spécialité : philosophie morale et politique, sous la direction de Professeur Lucien Ayissi, Université de Yaoundé 1, p. 393-394, Décembre 2013.

⁶ Raymond Aron, op.cit, p. 18.

« La guerre n'est pas seulement un acte politique mais un véritable instrument de la politique, une poursuite des relations politiques, une réalisation de celles-ci par d'autres moyens »⁷.

Comment une maîtrise de la violence est-elle possible quand l'atteinte de son objectif implique un déploiement maximal de la violence ? Pour Raymond Aron, le chef militaire est le spécialiste de la guerre. Son but est d'apporter au chef d'Etat la victoire militaire, afin que ce dernier puisse négocier ou imposer une paix. La politique, c'est -à-dire, « l'intelligence de l'Etat personnifié », gouverne la guerre : le chef d'Etat décide de l'entrée en guerre, confirme ou infirme les grandes options stratégiques que lui soumet le chef de guerre et négocie la sortie de la guerre. A la fin de sa vie Aron aurait découvert la nature profonde de la guerre, non pas dans le déchainement de la violence, mais dans la raison politique, qui fait de la violence un moyen et non une fin en soi.

Cette position n'est en aucun cas l'expression d'une philosophie belliciste. Elle est la simple constatation d'une évidence. La guerre n'est pas une fin en elle-même, la victoire militaire n'est pas le but en soi. Donc l'importance du politique chez Aron ne peut être surestimée. C'est là ultimement que peuvent être maîtrisées si non enrayées la violence et la guerre. Si la politique dans son essence désigne l'art de gérer les hommes dans la cité en vue du bien collectif, ce qu'Aristote nomme « le mieux-être », il va sans dire qu'elle s'accompagne dans son exercice d'un climat d'harmonie et de concorde. Autrement dit, on ne peut gouverner dans le désordre. Le Léviathan se pose ainsi comme étant le principe d'ordre, le garant de la sécurité collective, dont était privé l'état de nature ou encore l'état de guerres permanentes.

C'est la raison pour laquelle, il importe de ne pas confondre « les fins dans la guerre » et « la fin de la guerre »: les fins dans la guerre, c'est la victoire militaire, alors que la fin de la guerre, c'est la paix, c'est-à-dire l'issue politique sur laquelle débouche tout conflit armé. La paix passe ainsi pour être la pierre angulaire de tout projet politique viable, elle s'affirme désormais comme l'idéologie des sociétés humaines civilisées et comme une normativité transcendante qui pose l'harmonie et la concorde comme des absolues. Raymond Aron, pense en effet, qu'elle est le but auquel tendent toutes les sociétés. Aussi écrit-il :

⁷ Ibidem, p.35.

« *S'il est des sociétés ou des régimes dont la vocation est la conquête ou la guerre, il n'en est pas dont la vocation soit la paix. A notre époque, le fait majeur est l'hétérogénéité des unités étatiques, des régimes politiques, des techniques de combat* »⁸

La paix n'a été jusqu'à maintenant qu'une absence provisoire de la guerre. Il est donc nécessaire de penser la guerre pour penser la paix, mais parfois de faire la guerre pour construire la paix. Dans ce sens, la guerre serait un moyen de la politique ayant pour fin non la victoire mais le retour à la paix. Aron fait graver sur son épée d'académicien une phrase empruntée à Hérodote : « *Nul homme n'est assez dénué de raison pour préférer la guerre à la paix* »⁹. C'est dire que la guerre ne serait jamais porteuse de sa propre justification, elle serait toujours menée au nom d'une paix à atteindre ou à rétablir. Autrement dit, la guerre ne serait qu'un moyen politique en vue d'une paix. Il n'y aurait pas donc de droit international s'il n'y a pas réglementation de la violence et sanction légale au cas où certains faits se produisent. Aron considère, à cet effet, le droit comme l'instrument moral qui façonne et donne une forme rationnelle à la paix et à la guerre. Il écrit :

« *Je pense, en effet, qu'en un sens la paix est un postulat légal, le principe de l'unité légal. Non que les relations humaines, soumises à la loi, ne comportent pas de violence, mais elles ne comportent qu'une violence au service de la loi, employée contre le violateur des interdits ou sur décision de l'autorité légale.* »¹⁰. C'est dire que les Etats ont le droit de faire la guerre pour maintenir l'ordre social. Une telle analyse démontre à suffisance que *Paix et guerre entre les nations* serait par excellence une philosophie de la modération. En s'inscrivant dans cette logique, on peut dire qu'Aron est un penseur qui légitime la guerre juste. C'est à juste titre qu'il ajoute que : « *la guerre est juste si elle est sanction d'un acte illicite, si elle vise à obtenir satisfaction ou réparation, si elle est défense contre une agression, mais juste ou non, elle est légale pour tous les belligérants parce qu'il n'y a, entre les souverains, ni tribunal pour dire le droit, ni force irrésistible pour l'imposer* »¹¹

C'est à juste titre que notre auteur examine dans les derniers chapitres de *Paix et guerre entre les nations*, les deux voies possibles de dépassement de la politique de puissance à savoir, « la paix par la loi » et « la paix par l'empire ». L'édification d'une justice internationale authentique, et la structuration d'un Etat universel deviennent alors des conditions irréductibles

⁸ Ibidem, p. 307.

⁹ Ibidem p. 404.

¹⁰ Ibidem, p. 70.

¹¹ Ibidem, p. 708.

pour la lutte contre les guerres infrahumaines. Le réalisme de Raymond Aron débouche sur une théorie de l'action raisonnable « praxéologie ». Cette dernière conduit à la formulation d'une « morale de la sagesse ». Elle occupe une position intermédiaire entre la « morale du combat » et « morale de la loi ». Parce que l'ambiguïté de la société internationale interdit de suivre jusqu'au bout une logique partielle, soit celle du droit, soit celle de la force.

Pour un penseur libéral comme Aron, la guerre n'est pas la vérité de la politique, elle n'est qu'un de ses aspects. Il pense que la politique peut domestiquer la violence. Il croit en l'action pacificatrice et civilisatrice du politique, tout en reconnaissant le caractère conflictuel de l'histoire ; c'est ce qui l'empêche d'adhérer à une philosophie de l'histoire au sens d'une téléologie, à la manière de Hegel et Marx. Aron tient pour acquise la légitimité de L'Etat-nation comme instrument de régulation des conflits civils et militaires. Dans son ouvrage *Penser la guerre*, Raymond Aron plaide pour un Clausewitz « libéral », qui a compris au crépuscule de sa vie que la politique permettrait de sauver les hommes de la barbarie. Pour le Clausewitz d'Aron, la guerre est politique parce qu'elle est humaine, elle est humaine parce qu'elle est politique. Le recours à la force est parfois inévitable : si « *les Etats vivent à l'ombre de la guerre* », ce n'est pas la possibilité de la guerre qui doit orienter l'action politique, mais la perspective de la concorde.

Un problème se pose au niveau des pratiques néfastes des guerres d'aujourd'hui. Après la dislocation de l'URSS, l'humanité serait à nouveau secouée par de nouvelles formes de guerre à l'instar du terrorisme, la guérilla, la cybercriminalité. Ces guerres asymétriques représentent une menace constante pour les droits de l'homme et la dignité de la personne humaine. L'étude philosophique que nous engageons dans cette recherche nous convie à un jugement de valeur. Si nous nous sommes intéressés à l'étude de *Paix et guerre entre les nations*, c'est dans le souci de soutenir d'une part, avec Raymond Aron que l'inévitable phénomène qu'est la guerre ne peut être laissé à lui-même, il doit nécessairement être encadré par le politique afin de freiner l'ascension aux extrêmes, d'éviter que l'animosité n'explose en passion pure, et en brutalité sans restrictions. D'autre part, nous voulons dans cette recherche montrer l'intérêt de l'application de la pensée aronienne comme instrument préventif et d'éradication des conflits de notre temps, et aussi apporter notre modeste contribution au débat philosophique sur la question de l'insécurité transnationale et de l'intervention humanitaire.

Dès lors, quelle est la nature profonde de la guerre ? Est-elle dans la violence déchaînée ou dans la raison politique ? Si effectivement la violence monte nécessairement aux extrêmes dans son déploiement comment la maîtrise politique de ce déploiement dans un contexte de

guerre est-elle possible ? En somme, on pourrait dire en termes bourdieusiens que dans son effectivité même, la monopolisation de la violence physique présuppose une violence symbolique première exercée par l'Etat sans laquelle cette reconnaissance de légitimité serait impossible¹². L'ultime question est donc : à quel titre un usage de la violence physique est-il légitime ?

En adoptant une approche herméneutique de la théorie aronienne de la guerre et de la paix, nous avons élaboré notre travail en trois parties comportant trois chapitres chacune. La première partie, fait une analyse historique des concepts de guerre et de paix qui va de l'approche définitionnelle à celle des auteurs pré-aroniens.

La deuxième partie, met en exergue, le réalisme politique critique d'Aron. Dans cette partie, nous examinons le problème de la nature du rapport qu'entretiennent paix et guerre. De ce fait, il est intéressant de préciser que l'interprétation d'Aron sur la guerre et la paix est caractérisée par l'insistance sur la nature intrinsèquement politique de la guerre.

La troisième partie, met en lumière, la portée philosophique de la pensée de l'auteur et la confronte aux réalités politiques actuelles ; ensuite, elle expose une thèse sur le débat éthique dans le déclenchement d'une guerre, sa conduite, et la poursuite de la justice réparatrice à l'heure actuelle.

¹² Pierre Bourdieu, *Sur l'Etat*. Cours de France 1989-1992, Seuil, « Points essais », Paris, 2005. Cité par Guillaume Durieux, *Clausewitz, de la violence à l'Etat : une interprétation institutionnaliste de la guerre*. Philosophie et société, ([http : // Durieux-Guillaume-Vol2. Pdf. Foft.Reader](http://Durieux-Guillaume-Vol2.Pdf.Foxt.Reader). 2015, p. 52, page consultée le 8 décembre 2019.

**PREMIERE PARTIE : HISTORIQUE DU RAPPORT ENTRE
PAIX ET GUERRE**

INTRODUCTION PARTIELLE

La question du rapport qui existe entre la paix et la guerre a suscité une controverse historique qui a traversé toute la tradition philosophique. Depuis l'Antiquité grecque, les philosophes se sont toujours demandé si l'on pouvait concevoir la paix en dehors de toute référence à la guerre. En effet, le questionnement sur la paix exige au préalable un détour, une spéculation sur son corrélat logique, la guerre, que l'on soit sur le plan philologique ou sur le plan purement phénoménal.

Héraclite d'Ephèse pensait ce rapport sous le prisme de l'insociable unité dans le sens où l'une ne va pas sans l'autre. A partir de là, la question récurrente est la suivante : le rapport de la paix et de la guerre se conçoit-il dans l'unité ou dans l'exclusion ? Et si d'après Raymond Aron, la paix ne peut se penser indépendamment de la guerre, quels sont alors les fondements philosophiques et rationnels de cette certitude ? Autrement dit, sur quoi repose la vision aronienne du rapport entre la paix et la guerre ?

Dans le souci de rendre compte de la vision aronienne de ce rapport, nous trouvons judicieux de procéder à la clarification des concepts essentiels, à savoir la guerre et la paix. Ensuite, étant donné que ce problème a préoccupé les penseurs classiques, ainsi que les penseurs contemporains, nous examinerons les approches de ceux-ci. Enfin nous montrerons comment la pensée politique de Raymond Aron se démarque des philosophies antérieures.

En bref, il s'agit pour nous dans cette partie, d'examiner le problème de la nature du rapport qu'entretiennent paix et guerre. Pour ce faire, dans le premier chapitre intitulé, évolution de la perception de la paix et de la guerre, nous aborderons la question de l'origine de la guerre. Dans le deuxième chapitre titré, analyse comparative de guerre et de paix, nous allons mettre en exergue les similitudes et les dissimilitudes qui existent entre guerre et paix, en nous appuyant sur les différentes conceptions philosophiques qui ont participé à ce débat. Dans le chapitre trois, littéralement appelé, les présupposés de la pensée politique de Raymond Aron, nous montrerons les intentions ou les raisons philosophiques de la pensée de ce dernier.

CHAPITRE I : EVOLUTION DE LA PERCEPTION DE LA GUERRE ET DE LA PAIX

I. 1. CLARIFICATION DES CONCEPTS

I.1.1. La Guerre

Nous avons, chacun une idée arrêtée de ce qu'est la guerre. C'est une forme de violence : ce sont le meurtre, la torture, les agressions, les assassinats, les coups d'Etats, les injustices de toutes sortes, les massacres, l'oppression, la criminalité, le terrorisme, etc. la guerre devient donc toute espèce de bataille, de combat, de lutte permanente ou même de résistance. Des spécialistes comme Wright, Richardson, Singer et Small s'accordent pour définir la guerre comme « *la manifestation de la violence internationale directe* »¹³. A la suite de cette approche pertinente, on peut concevoir la guerre comme un phénomène global inévitable et inhérent à toutes les sociétés. Clausewitz, théoricien qualifié des guerres, avait déjà fait une précision remarquable que la plupart des penseurs en philosophie ce sont réappropriés. En effet, il montre que la guerre est un acte social, qui suppose des volontés aux prises. A cet effet, il souligne que :

« *La guerre est un acte de violence et il n'y a pas de limite à la manifestation de cette violence. Chacun des adversaires fait la loi de l'autre, d'où résulte une action réciproque qui, en tant que concept, doit aller aux extrêmes* »¹⁴.

Donc, la guerre serait un instrument de domination, de puissance et de pouvoir. Dans ce cas, c'est celui qui maîtrise parfaitement les principes de l'art de la guerre qui fait la loi. C'est pour cette raison que le philosophe Héraclite, voit le combat comme l'élément fondamental susceptible de forger le destin humain : le « *conflit est le père de tous les êtres, le roi de tous les êtres ; aux uns il a donné formes de dieux, aux autres d'hommes. Il a fait les uns esclaves, les autres libres* »¹⁵. Il s'agirait là de la jungle, c'est – à – dire de l'état de nature, monde où les normes juridiques sont raillées de la carte démocratique pour être complètement jetées dans l'océan des barbaries et des passions naturelles. D'où l'existence d'un

¹³ Cette illustration appartient à, Yves Michaud, in, *La violence*, PUF, paris, 1986, p. 19.

¹⁴ Voir, Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1962, p. 33.

¹⁵ Voir, Nicolas Baverez, in, *Raymond Aron un moraliste aux temps des idéologies*, Flammarion, 1993, p. 22.

monde unilatéral et unidimensionnel, orienté sur le droit de la force. L'histoire évolue et se perfectionne au fil des temps, et c'est par la médiation des conflits qu'elle se dynamise, s'améliore et retrouve son sens idéal. Comme le suggère Raymond Aron, c'est par la violence que l'humanité respire, avec la violence cette dernière ce sens merveilleusement vivante, la guerre est la preuve irrécusable de l'existence de l'humanité : « *Car l'humanité commence avec la révolte, donc avec le serment et la terreur, l'histoire est tout entière violence, les classes ne peuvent exister qu'ennemies, autrement dit, elles se dissolvent dans la passivité sérielle* »¹⁶. La guerre, c'est l'avenue d'un nouvel humanisme. Si elle tue, occasionne des désastres, c'est certainement dans l'optique de rajeunir l'univers. Certains penseurs à l'instar de Proudhon y voient même à la guerre une valeur suprême. De ce fait, la guerre paraît être comme un appareil qui alimente l'énergie humaine, un réveil des consciences des êtres humains face aux défis que nous réserve la vie et du principal sens a donné à cette vie. A ce propos, estime-t-il :

« *La guerre comme le temps et l'espace, comme le beau, le juste et l'utile, est une forme de notre raison, une loi de notre âme, une condition de notre existence.* »¹⁷

Le non-respect des principes républicains, l'injustice internationale, le terrorisme diplomatique et Etatique, la fraude des élections, les abus de pouvoir, la falsification des lois fondamentales, le maintien au pouvoir contre la volonté du peuple, sont la preuve vivante du lien qui existe entre la politique et la guerre. Clausewitz a eu raison d'appréhender la guerre comme un autre moyen de faire la politique. Guerre et politique forment donc un seul corps. Ainsi, la guerre est un acte politique, elle surgit d'une situation politique et résulte d'un motif politique. Elle appartient par nature à l'entendement pur parce qu'elle est un instrument de la politique.

I.1.2. La Paix

La paix est presque toujours considérée par référence à la guerre, elle a toujours été l'objet d'analyses des esprits aux opinions divergentes. A la question de savoir qu'est – ce que la paix ? Les avis se prolifèrent. Elle est pour Le Robert, « *la situation d'une nation, d'un Etat qui n'est pas en guerre* »¹⁸, pour Vauvenargues, c'est un « *intervalle entre deux guerres* »¹⁹, tandis que, pour Roger Martin du Gard, c'est une « *forme de la guerre* ». Plus tard sur la houlette de la philosophie grecque, la notion de paix devient plus abstraite : chez Cicéron la

¹⁶ Raymond Aron, *D'une Sainte famille à l'autre*, édition Gallimard, 1969, p. 61.

¹⁷ Proudhon, *La guerre et la paix*, Rivière, 1927, p. 28.

¹⁸ Référence : Charles Zorbibe, *La Paix*, PUF, paris, 1984, p. 5.

¹⁹Ibidem.

paix signifie *détachement et imperturbabilité du corps social*²⁰. Selon Saint Augustin, la paix est « *l'ordre dans la tranquillité* »²¹. A vrai dire, si l'on se réfère aux définitions évoquées ci-dessus, on peut réaffirmer que, le véritable bonheur de toutes sociétés humaines et le réel objet de leur amour, c'est la paix. Le rêve de l'humanité est de gagner la paix.

De plus, il ne peut y avoir de paix sans la guerre. Le véritable but de la guerre n'est pas la guerre elle – même, mais la paix. On ne rompt une paix que pour en avoir une meilleure. On ne fait la guerre que pour vaincre, c'est-à-dire pour établir une paix selon sa volonté. Même le méchant veut faire régner sa paix. Partout où des hommes vivent ensemble, il faut bien sous peine d'anéantissement réciproque qu'il subsiste entre eux au moins une sorte de paix. Elle s'identifie alors à l'existence d'un ordre, et à la tranquillité de la vie selon un ordre. Cet ordre est positif, parce qu'il est fait, en lui – même de justice. Et pour ceux qui y participent, de concorde, c'est - à - dire de l'accord, de l'union instituée entre leurs dispositions bienveillantes. La paix est toujours la jouissance ou bien l'usage de la justice qu'assigne aux hommes et aux choses la place qui leur revient naturellement, et octroie à chacun ce qui lui appartient. De plus la paix est la fin de la guerre, comme le loisir est la fin de l'occupation. La guerre doit être regardée comme un moyen en vue de négocier une trêve ou un arrêt final des hostilités.

La paix s'avère comme une perle précieuse, et aussi comme la chose la plus juste et honnête qui puisse convenir à l'homme. Elle viabilise le processus de construction des valeurs sociales. Dans ces méditations, le philosophe camerounais, Pierre-Paul OKAH-ATENGA, démontre que : la justice est la règle du fonctionnement du monde. Et cette justice qui est la sienne est tripartite, car elle est expressive à la fois de la contrariété, de la mesure et du genre humain. L'auteur parait-il invite l'humanité à s'auto- tolérer : blanc, noir, jaune, rouge, la nature humaine est unique. La justice serait donc un levier fondamental de la paix. Néanmoins, il reconnaît que la paix est le conteneur de toutes les valeurs humaines, sans elle rien ne peut se réaliser. Il déclare dans cette logique : « *le bien le plus précieux de tous les hommes est de vivre en paix et la justice seule peut parfaire qu'ils en jouissent* »²². Donc, l'humanité ne peut être dans son état le plus parfait que dans un état de paix. Il ajoute que : « *A partir de maintenant, il convient de souligner que la fin de l'ordre politique, c'est la paix* »²³.

²⁰Ibidem.

²¹ Ibidem.

²² Pierre-Paul OKAH-ATENGA, *Cosmologie et philosophie. De la justice comme fonctionnement du monde*, les presses Universitaires de Yaoundé, 2014, p. 162.

²³ Ibidem, p.p. 173- 174.

A ce niveau, l'auteur semble se désolidariser de la morale de l'action, pour lui ce qui est très important pour la consolidation de la paix, c'est l'universalité du genre humain. Voilà pourquoi, il classe cette déclaration de Dante : « *pas de société humaine universelle, pas de paix ; pas de paix, pas de possibilité pour l'homme de connaître le vrai ni, par conséquent, d'atteindre sa fin* »²⁴. Le terme 'paix' suggère la construction de la paix dans le sens politique ou diplomatique, et non pas le maintien de la paix. C'est l'une des acceptions de l'expression « *Le développement est le nouveau nom de la paix* »²⁵ reprise par Paul VI dans *Popolarum Progressio*. En ce sens, le terme « paix » se situe dans la matrice de l'internationalisme, et plus particulièrement dans le courant de la guerre juste élargit depuis le 19^e siècle à la construction d'un nouvel ordre international.

Avec Emmanuel KANT, cette notion prend la forme d'un projet transcendantal pour réaliser l'histoire par une fédération des peuples unis dans la paix perpétuelle. Le penseur allemand institue que : « *l'humanité doit construire la paix de la même manière que l'esprit humain construit les objets* »²⁶. Pour mener bien la construction de cette charte, KANT, soutient dès son premier article, la fondation de l' « *alliance des peuples pour la paix* »,²⁷ pour la consolidation de ce nouveau projet, il serait primordial de doter chaque Etat d'une constitution « républicaine », c'est – à – dire une démocratie où la séparation des pouvoirs entre l'exécutif, le judiciaire et la législation seraient effectives. Dans un deuxième temps poursuit l'auteur, il incombera de mettre fin à l'état de nature qui règne entre les Etats. Il y a donc une analogie entre ceux – ci et les individus : chacun d'eux aura intérêt à se soumettre à une loi commune. Une rationalisation des instincts naturels se pose comme une *exigence pour la réalisation de ce rêve. La paix suppose donc le groupement des Etats républicains*²⁸. Certes, le cosmopolitisme apparaît pour Emmanuel KANT comme le fil de fer, à partir de laquelle peut solidement se tisser la paix durable. Contrairement à l'idéalisme classique, Aron, inscrit que : « *les paix sont fondées sur la puissance, c'est – à – dire sur le rapport entre les capacités d'agir les unes les autres que possèdent les unités politiques* »²⁹.

²⁴ Ibidem.

²⁵ Cf., François MABILLE, in *L'expertise internationale au sein du catholicisme français*, l'Harmattan, 2002, p. 16.

²⁶ Emmanuel KANT, *Projet pour la paix perpétuelle*, presses universitaires de Lyon, 1985, p. 21.

²⁷ Ibidem, p.33.

²⁸ Ibidem.

²⁹ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1962, p. 158.

I. 2. LA CONCEPTION PRE -ARONIENNE DE LA GUERRE

I.2.1. L'antiquité gréco-romaine

Dans la philosophie grecque, la guerre est considérée comme un fait positif indiscutable : la Cité est avant tout un organisme défensif, une forteresse collective. Les forces armées sont des milices lourdement équipées, organisées en phalanges ou en escadrons, destinées aux actions de choc et ayant recours aux arcs flèches, lances et épées. Pour désigner les conflits intérieurs de leurs cités, les grecs cherchent à éviter le vocabulaire de *polemos*³⁰, réservé à l'hostilité contre une autre cité ou contre un ennemi extérieur au monde grec. Par le terme de « *stasis* », les grecs voulaient désigner une instabilité interne, qui pour être récurrente, ne dégénérerait pas nécessairement en faction ou en conflit militaire. La nature des cités qui n'étaient pas des Etats territoriaux, et l'absence de fonctions publiques de type consulaire, expliquent, entre autre choses, qu'une guerre asymétrique entre armées régulières était très improbable à l'intérieur de la cité grecque. Chez Platon, la « *stasis* » est surtout la rupture d'une relation de parenté et peut s'appliquer à une variété d'unions³¹.

Aristote pragmatique dans sa définition de la « *stasis* », ne se prononce pas sur son caractère injuste ou juste, même s'il présente des remèdes à celle-ci, dans le cadre de la préservation des constitutions. Pour l'auteur du *politique*, en toutes choses il faut toujours préférer ce qui mène au but le plus élevé. Tous les arts, toutes les recherches méthodiques de l'esprit, aussi bien que tous nos actes et toutes nos décisions réfléchies semblent toujours avoir en vue quelque bien que nous désirons atteindre. Ainsi la guerre se justifie par la paix qu'elle doit instaurer ; la paix est la seule fin légitime de la guerre. C'est à juste titre qu'il souligne que : « *la guerre ne se fait qu'en vue de la paix, le travail ne s'accomplit qu'en vue du repos, on ne cherche le nécessaire et l'utile qu'en vue du beau* »³². Pour Aristote, il faut être également prêt au travail et au combat mais le loisir et la paix sont préférables.

Dans l'antiquité romaine, un droit de la guerre est établi et strictement appliqué : toute guerre doit être précédée d'une déclaration suivant des rites minutieux et ce, afin d'être juste, peu importe le pourquoi et l'objet. Le massacre des vaincus ou la vente des survivants comme esclaves constituent la règle. Cicéron, qui vit dans une période de troubles hait la guerre

³⁰ L'usage de *polemos* peut apparaître pour désigner le déclenchement des hostilités civiles-rarement comme dans les lois de Platon.

³¹ WWW. Le conflit com. /article-philosophes-face-à-la-guerre-guerres-civiles. Html, page consultée le 15 avril 2018.

³² Aristote, *la politique*, trad. Barthélémy –Saint-Hilaire, Librairie philosophique de Lawrence, paris, 1874, p. 87.

civile. Il exclut le *bellum* civile du territoire de la raison philosophique et de la guerre juste. Dans *De officiis*, il écrit que : « *Le seul motif pour entreprendre une guerre, c'est le désir de vivre en paix sans injustice* »³³ et qu'il faut toujours veiller à obtenir une paix qui ne se contente pas de pièges. Chose que les Romains n'ont pas compris, et c'est pourquoi ils ont perdu la République.

I.2.2. Guerre et paix chez Saint Augustin

C'est au moyen-âge que l'on assiste à une codification de la guerre. On voit en effet se constituer un droit des gens dans lequel juristes et moralistes élaborent des réglementations qui tendent toutes vers une accalmie « Trêve de Dieu ». La réflexion morale sur la guerre connaît une importante évolution. Des penseurs chrétiens, tels que Saint Augustin et Saint thomas d'Aquin ont dressé une théorie de la « guerre juste » selon laquelle toute guerre se doit non seulement d'être déclarée par l'autorité souveraine mais aussi d'être conduite dans le but de maintenir la paix et la justice. Cette vision a permis parfois de limiter la férocité des guerres féodales.

Saint Augustin, dans son ouvrage intitulé, *la Cité de Dieu*, considère la guerre, comme une affaire de charité : c'est parce qu'il est responsable de son frère que le chrétien doit l'assister dans le danger et le défendre les armes à la main et il est urgent d'être charitable. Pour qu'une guerre soit juste, il faut d'abord qu'elle émane de l'autorité suprême : celle de Dieu. En revanche celui qui entreprend une guerre sans cette autorité supérieure ou légitime qui le commande ou le permette, s'arme pour verser le sang. Une cause juste et une autorité légitime suffisent-elles à faire la guerre juste ? Non répond Saint Augustin, car même avec les garanties, la guerre peut se trouver viciée par une mauvaise intention. D'où la quatrième condition que doit remplir une guerre juste : n'être engagée que pour rechercher la paix, une bonne, car toutes les paix ne se valent pas. Ceux mêmes qui rompent la paix à dessein n'agissent point ainsi par haine pour cette paix, mais pour en obtenir une meilleure. Moyennant quoi, quelle que soit la rigueur des combats, ils devront être menés dans l'unique but de la pacification : « *sois donc pacifique en combattant, afin de conduire ceux que tu combats au bien fait de la paix, en remportant sur eux la victoire* »³⁴. Aussitôt une question se pose : la guerre qui, nécessairement, entraîne avec elle de tels maux, et qui, parfois, amène jusqu'à la ruine de l'Etat comme tel, n'est-elle pas

³³ WWW. Le conflit com. /article-philosophes-face-à-la-guerre-guerres-civiles. Html, page consultée le 15 avril 2018.

³⁴Ibidem.

essentiellement chose mauvaise ; pourra-t-elle jamais être chose bonne ou qui puisse être directement voulue ?

I.2.3. Machiavel et l'art de la guerre

Avec la guerre de Trente Ans, conflit politico-religieux qui a embrassé toute l'Europe entre 1618 et 1648, la guerre change de statut, elle est désormais considérée comme un paramètre des relations internationales, où seules les notions d'équilibre et de puissance comptent. Les traités de Westphalie mettent fin à ces guerres de Religions et marquent un tournant dans l'histoire des relations internationales : désormais, la politique étrangère des Etats doit être compatible avec les intérêts de chacun de manière à atteindre un certain équilibre des forces. Un prince qui n'entend rien à l'art de la guerre peut-il se faire estimer de ses soldats et avoir confiance en eux ? Pour Machiavel, le prince doit s'appliquer constamment à l'art, et s'en occuper principalement jusqu'à la paix. Ainsi persiste-il :

« Mépriser l'art de la guerre c'est faire le premier pas vers sa ruine ; le posséder parfaitement, c'est le moyen de s'élever au pouvoir. »³⁵

La principale thèse de Machiavel peut se résumer en la formule : Toute guerre est juste dès qu'elle est nécessaire. Un prince ne peut exercer impunément toutes les vertus parce que l'intérêt de sa conservation l'oblige souvent à violer les lois de l'humanité, de la charité et de la religion. Raison pour laquelle certaines théories le présentent aujourd'hui, comme un homme cynique dépourvu d'idéal, de tout sens moral et d'honnêteté. C'est ce qui justifie l'adjectif machiavélique. Depuis Machiavel, la pensée politique s'est affranchie de la morale religieuse : la guerre n'a plus pour finalité la recherche de la justice ou le triomphe de la chrétienté mais la poursuite de l'intérêt national et le maintien de l'équilibre international.

C'est dire que le prince doit être un réaliste, un calculateur, un égoïste habile. Jacqueline Russ, abonde dans le même sens lorsqu'elle affirme que : *« l'énergie dans la conception et la rapidité dans l'exécution, la résolution et la ruse : c'est le « génie politique »³⁶*. Donc, le domaine de la politique est considéré comme un champ de simulation et de la dissimulation ; le prince doit donc avoir la fortune pour pouvoir se maintenir. C'est le domaine du paraître et de l'hypocrisie, des maux nécessaires dont la politique se sert telle une arme. De ce fait, agir conformément au machiavélisme, c'est *« ruser, tromper, assassiner, empoisonner »³⁷*. Le

³⁵ Œuvres politiques de Machiavel, Traduction Pérès, Edition contenant, *Le prince et les Décades de Tite-live*, Paris, 1881, p. 104.

³⁶ Jacqueline Russ, *les chemins de la pensée*, Bordas, paris, p. 118.

³⁷ Raymond Aron, *Machiavel et les tyrannies modernes*, édition de Fallois, Paris, 1993, p. 74.

florentin, détermine la politique comme un art de guerre, balayant la morale et la transcendance de la zone d'action de la politique, il en fait une stratégie froide pour le service du pouvoir absolu.

I.3. LES RACINES PROFONDES DE LA GUERRE.

I.3.1. Le débat autour du déterminisme biologique

Doit-on juger les délinquants par leurs actes ? Les défenseurs de l'anthropologie criminelle, pensent qu'il serait erroné de le faire, qu'il est plutôt important pour la communauté juridique de procéder à une réforme fondamentale du code pénal. Selon le postulat biologiste, il fallait juger les hommes par leur nature et non par les actes, car l'individu est un criminel-né et les criminels-nés sont victimes de leur nature. Telle est la conception de l'école de Lombroso. En fait Lombroso est l'un des théoriciens et fondateur de l'anthropologie criminelle, qui ont profondément marqué l'histoire de la criminologie. Ce penseur était favorable à la détention à la vie, dans un endroit agréable mais isolé, pour tout récidiviste présentant les stigmates innés du crime. Ainsi, souligne-t-il :

Le fait même qu'il existe des criminels-nés, organiquement enclins au mal, des reproductions ataviques nonseulement d'hommes sauvages, mais aussi des animaux les plus féroces, loin de nous entraîner à la compassion à leur égard, comme on l'a prétendu, nous incite à renoncer à toute pitié³⁸. Autrement dit, nous sommes prédéterminés à provoquer où à subir des violences : Nous sommes gouvernés, ajoute-il, par des lois silencieuses qui ne cessent jamais de s'appliquer et qui régissent la société avec plus de rigueur que notre législation. Il semble que le crime soit un phénomène naturel, comme la vie et la mort³⁹

Le déterminisme biologique montre que l'homme n'est ni responsable ni coupable de ce qui lui arrive parce qu'il possède des chromosomes criminels qui alimentent sa barbarie. En effet, l'assassin, le voleur, le terroriste, le malhonnête, l'avare, agissent conformément à leur nature. Pour clarifier ces analyses, Lombroso montre que le chromosome du mal, « *chromosome du crime* »⁴⁰ est le Y, c'est lui qui est le moteur distributeur de l'agressivité chez l'individu. C'est à juste titre que l'homme est plus violent que la femme, et il est possible que ce soit pour des raisons génétiques. S'il s'agit de causes génétiques, cela doit-être lié aux chromosomes Y ; donc tous ceux qui possèdent deux Y, c'est-à-dire(YY) ont une double dose d'agressivité et pourraient être poussés à la violence

³⁸ Lombroso, cite par Stephen Jay Gould, in. *Réflexions Darwin et les énigmes de la vie sur l'histoire naturelle*, Seuil, février 1997, p. 243.

³⁹Ibidem, p. 244.

⁴⁰ Ibidem, p.245.

et à la criminalité. C'est pourtant cette façon littérale qui prévaut longtemps dans l'interprétation de la nature humaine et des différences entre les groupes humains. Le comportement humain était considéré comme la conséquence directe de la biologie : nous agissons ainsi parce que nous sommes faits ainsi.

I.3.2. Les révélations Bibliques

La guerre, est une créature de la divinité, qui a droit de cité et d'exister au même titre que l'homme, aucune œuvre humaine, grandiose soit-elle ne peut l'abolir. La Sainte Bible, plus précisément le livre Ecclésiaste, dégage une explication métaphysique et complexe de la guerre. Cette dernière semble être perçue comme un phénomène insaisissable qui échappe au contrôle de la raison humaine. Dans ce cas, l'insécurité causée par la menace constante de la mort et par l'injustice régnant parmi les hommes, l'impossibilité de connaître les plans de Dieu pour l'avenir du monde, rendent le destin de l'homme fragile et incertain. Ce bilan négatif entraîne un certain nombre de réflexions notamment sur le sens de la conduite de l'acte humain. Dans ce même livre, il est écrit :

*Tout ce qui se produit sur terre arrive en son temps. Il y a un temps pour naître et un temps pour mourir, un temps pour planter et un temps pour arracher les plantes, un temps pour tuer et un temps pour soigner les blessures, un temps pour démolir et un temps pour construire. Il y a un temps pour pleurer et un temps pour rire, un temps pour gémir et un temps pour danser*⁴¹

De ce fait, Dieu, est l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier, le commencement et la fin de toute chose, le temps et l'espace l'appartiennent. C'est lui qui décide de provoquer la guerre et à quel moment restaurer la paix. Donc, « *Il y a un temps pour aimer et un temps pour haïr, un temps pour la guerre et un temps pour la paix* »⁴². C'est dire que l'être humain ne sait pas quand viendra le malheur. Comme le poisson capturé dans le filet fatal ou l'oiseau pris au piège, il voit le malheur s'abattre sur lui à l'improviste.

En dépit des efforts qu'elle fournit pour prévenir la guerre et sauver la paix, l'humanité se noie au jour le jour sous les profondeurs des cataclysmes et des conjonctures de toutes genres : crises migratoires, rebellions, tribalisme, racisme, xénophobie, guerres fratricides, injustices internationales, etc. La Bible peut être pertinente à ce propos : « *Vous allez entendre le bruit de guerres proches et des nouvelles sur des guerres lointaines ; ne vous laissez pas effrayer : il faut que cela arrive, mais ce ne sera pas encore la fin du monde. Un autre peuple*

⁴¹ Ecclésiaste 3, V (1 à 4), *La Sainte Bible : Ancien et Nouveau testament*, traduite de l'hébreu et du grec en français courant, Alliance Biblique Universelle 1984, p.1078.

⁴²Ibidem.

combattra contre un peuple, et un autre royaume attaquera un autre royaume ... »⁴³. c'est dire que, tout ce qui se déroule actuellement dans le monde, a été prévu implacablement, et la société n'a qu'à suivre gentiment l'ordre des événements.

I.3.3. La techno- science et ses implications

Le vœu cartésien a été dévié, le souhait d'attribuer à la science une fonction essentiellement libératrice, qui est celle de rendre l'homme comme roi et détenteur de la nature. Le pouvoir libérateur de cette dernière s'est convertit en obstacle à la libération, car, elle tourne à l'instrumentalisation de l'homme. C'est sûrement dans cette lignée que se projettent les ondes de Robert Marcuse, lorsqu'il stipule que :

Ce que j'essaie de montrer, c'est que la science, en vertu de sa propre méthode et de ses propres concepts a projeté un univers au sein duquel la domination sur la nature est restée liée à la domination sur l'homme et qu'elle l'a aidé à se développer – et ce lien menace d'être fatal à cet univers dans son ensemble. Comprise et maîtrisée par la science, la nature réapparaît dans l'appareil technique de production et de destruction qui assure et facilite l'existence des individus et qui, en même temps, les assujettit à ceux qui sont les maîtres de l'appareil⁴⁴.

Ainsi comprise, l'ultra-industrialisation engendre des guerres entre les nations. Les puissances économiquement forts ont de plus en plus besoin des débouchés commerciaux pour étendre leur zone industrielle. Et des espaces commerciaux pour écouler leurs marchandises. Pour y parvenir, elles mettent sur pied des dispositifs et des mécanismes solides pour défendre uniquement leurs intérêts. D'où parfois le jaillissement : des sociétés secrètes en étroite collaboration avec des mafias tapis dans l'ombre, les assassinats politiques, la course aux armements avec la vente illicite des armes, etc. Il s'agit là de la déshumanisation du monde par les exigences technologiques. Tel serait aussi l'avis de Njoh- Mouellé, selon lequel :

« Le règne de la technique est le règne de la déshumanisation de l'homme et de son aliénation sous toutes les formes. »⁴⁵

Avec l'avènement de la nanotechnologie et de la robotisation, les guerres sont devenues plus meurtrières, la capacité de tuer des armes classiques s'est accrue de cinq ordres de grandeur depuis le début de la révolution industrielle. Ce qui veut dire que l'armement non nucléaire est

⁴³ Mathieu 24, v (6 à 8), op.cit., p. 40.

⁴⁴ Voir Jürgen Habermas, *La technique et la science comme idéologie*, traduit de l'allemand et préfacé par Jean – René Ladmiral, Gallimard, 1973, p.p. 11 – 12.

⁴⁵ Ebenezer Njoh Mouellé, *Essai sur la signification humaine du développement*, Edition Clé, 1972, p. 78.

aujourd'hui, en moyenne cent mille fois plus meurtrier qu'il ne l'était à l'époque où les machines à vapeur et les usines commencèrent à changer notre monde.

CHAPITRE II

ANALYSE COMPARATIVE DES CONCEPTS

II.1. LE VÉRITABLE PROBLÈME DU RAPPORT QUI EXISTE ENTRE LA GUERRE ET LA PAIX

II.1.1. La dialectique de la paix et de la guerre

Luttons contre la guerre ! Préservons la paix ! Tel semble être la préoccupation de fond des êtres humains, mais, peut-on concevoir la paix en dehors de la guerre ? Face à cette interrogation, Philosophes, acteurs politiques, économistes, autorités religieuses, et juristes ont avancé des thèses les unes pertinentes comme les autres. Dans cette sous partie nous voulons montrer que la paix et la guerre sont des entités inséparables. Et nous allons éclairer cette idée, à la lumière de la pensée héraclitéenne, plus précisément dans sa théorie des contraires. Héraclite pense que la justice du monde repose sur l'acceptation des rapports de contrariété que peuvent entretenir des êtres vivants. Il faut donc privilégier le règne de l'harmonie des contraires pour préserver le sens raisonnable de la vie. La nature ne fait rien en vain, elle a bien créé chaque chose avec son contraire. L'œuvre humaine n'a donc pas la puissance d'effacer le dessein de la nature. Ainsi souligne-t-il :

L'opposition entre les philosophes partisans d'une conception positive de la paix (comme vie, activité, effort, émulation, santé, audace, force, jeunesse) et ceux qui critiquent la paix durable (comme sommeil, léthargie, faiblesse, vieillesse et mort), n'est qu'illusoire, car tous en réalité ne font que dire la même chose, la réalité polémique de la guerre et de la paix, leur indissociable unité⁴⁶.

Pour Héraclite, spécifiquement dans *les fragments*, l'ordre du monde « logos », résulte ainsi d'un équilibre instable entre des contraires. D'où deux idées qui semblent être fondamentales dans cette philosophie : premièrement, la guerre (*polemos*), c'est – à – dire l'équilibre conflictuel des contraires, est au cœur du monde ; deuxièmement, rien n'est stable et « on ne se baigne pas dans le même fleuve ». L'auteur montre le lien fondamental qui existe entre la guerre et la paix. Il commence par le théorème de l'unité des contraires qui lui permet de mettre en exergue la relation de la paix et de la guerre. Selon l'énoncé de ce théorème, la

⁴⁶ Héraclite, *Fragments*, 51-88, Trad. E. Roussole, éd. Findakly, 1986, p.p. 50-77.

guerre se transforme en ce moment automatiquement à la paix, et inversement. D'où la réalité polémique de la guerre et de la paix, d'où leur indissociable unité.

II.1.2. La guerre et la paix S'excluent mutuellement.

Sous prétexte de conserver l'originalité de l'éthique, afin de sauvegarder la liberté et la justice humaine, certains penseurs à l'exemple de Raymond Polin, trouve que l'état de guerre est diamétralement opposé à l'état de paix, la guerre se présente comme une hécatombe pour l'éthique alors que la paix est par essence un ordre éthique. Dès lors, dire que la guerre et la paix se complète, c'est d'emblée une façon unilatérale et spécieux de priver la politique de sa fin et de sa signification éthique, car :

« *La politique est dans son essence, inséparable de sa fin, qui est la paix, l'ordre pacifique, c'est – à – dire un ordre susceptible, dans une situation et pour une communauté donnée, d'être universellement consenti, voulu par l'ensemble des libertés raisonnables* »⁴⁷,

C'est dire que, sans paix il n'y a pas d'éthique. De manière purement prosaïque, la paix est à la fois un ordre de sérénité établi, c'est la forme universelle de toute justice. La paix est aussi le juste rapport de la politique à la morale. Raymond Polin, s'oppose en partie au principe de la raison d'Etat soutenu par Machiavel. Selon le machiavélisme, en politique ce sont les résultats qui sont importants, et toutes les méthodes sont permises. Pour Polin, si l'on abonde dans ce pseudo- réalisme, on court le risque de détruire les liens essentiels qui unissent la politique à l'éthique. Et la politique serait réduite à une technique de la violence. Propice aux abus, aux excès, aux guerres, et mise au service exclusif de causes sans humanité. Ainsi réplique l'auteur :

*Si la politique peut être la guerre, si elle est souvent la guerre, elle consiste à résoudre une situation de guerre intenable à la longue, elle cherche à être la paix, elle réussit parfois à être la paix. Si ses moyens sont souvent, en fait et demeurent toujours, en puissance, ceux de la guerre, elle consiste précisément à tâcher d'établir un ordre commun avec les moyens de la paix, qui sont ceux des libertés raisonnables, et d'en faire ainsi un ordre pacifique*⁴⁸.

Il paraît que l'objectif de Polin est de convaincre l'humanité à faire le meilleur choix pour pouvoir s'épanouir. Si l'humain choisit la paix il vivra ; s'il choisit la guerre il mourra. La vie et la mort, la guerre et la paix sont des valeurs suprêmes qui régissent l'existence humaine,

⁴⁷ Raymond Polin, *éthique et politique*, Sirey, Paris, 1968, p. 110.

⁴⁸ Ibidem,

autrement dit, l'homme doit-il choisir la paix ou la guerre ? Puisque rien de temporel n'importe, il faut tout sacrifier à la paix⁴⁹. De ce fait quelle politique sans éthique ?

II.1.3. violence comme facteur de l'Etat de droit

Compte tenu des analyses ci-dessus, une autre question pas tellement en marge des préoccupations précédentes, bouleverse notre esprit, c'est celle de savoir si au moment où l'urgence de la reformation d'une nouvelle humanité s'impose, celle- là qui sera capable de par son dynamisme novateur, d'être le rouleau compresseur des valeurs émergentes de la civilisation, convient-il de considérer la guerre comme un dispositif essentiel pour la réalisation de cet objectif ? A supposer qu'elle soit un dispositif essentiel qu'elle serait son utilité ? Moutl conception semble répondre par l'affirmation. Et le philosophe camerounais, ZA'ABE n'est pas en reste, il voit, en la violence un fondement de la concrétisation des droits de l'homme, un instrument d'unification et de cohésion politique. Il adopte de ce fait, une approche phénoménologique qui institue que la violence emmène l'homme à améliorer son existence par l'éveil de la conscience qu'elle suscite en lui. Car à la fin de toute confrontation les Etats prennent conscience de leur degré de vulnérabilité, ils renforcent leurs relations en mettant sur pied de nouvelles stratégies et des mesures policières afin de faire régner la paix entre eux. Dans cette logique :

« La violence, estime, ZA'ABE, semble toujours se présenter comme une sorte de prélude pour la valorisation de l'être humain »⁵⁰.

Pour les partisans de cette idéologie, rien de nouveau ou de plus exceptionnelle ne peut se réaliser au monde sans l'épreuve de force. En bref, le droit, les traités internationaux, les organisations gouvernementales, les accords de partenariats économiques, l'Organisation des Nations Unis(ONU), la Cour Pénale Internationale(CPI) sont indubitablement les œuvres issues des conflits. De telles suggestions semblent amplifier la position d'Agathe PLAUCHUT, qui confirme que le déroulement des événements au Rwanda en 1994 est révélateur d'un nouvel ordre dans les relations internationales et la distribution de l'aide humanitaire. Pour elle, le génocide Rwandais a été à l'origine de la formulation de nouvelles normes sécuritaires, et émergentes de la vie internationale plus précisément de la cour pénale internationale : Cela permet de mettre en place une juridiction internationale permanente devant laquelle tous les

⁴⁹ Raymond Polin, Op.cit., p. 116.

⁵⁰ Janvier ZA'ABE, *Fondements philosophiques des droits de l'homme*, Presses de l'UCAC, Yaoundé, 2002, p. 3.

ressortissants des pays signataires peuvent être traduits pour crime de guerre, crime contre l'humanité, crime de génocide et crime d'agression⁵¹.

II.2.PACIFISME ABSOLU : REALITE OU PURE ILLUSION ?

II.2.1. La thèse optimiste : les partisans du pacifisme absolu.

Sur le sujet de la guerre et de la paix, les prévisions du siècle dernier oscillaient aussi entre l'optimisme et le pessimisme. Laguerredisparaîtrait totalement de la carte du monde, et la terre toute entière connaîtra la paix suprême. Telle est la thèse inébranlable des optimistes. Auguste Comte fidèle adepte de ce mouvement, écrivait en 1842 :

« L'époque est enfin venue où la guerre sérieuse et durable doit totalement disparaître chez l'élite de l'Humanité »⁵².

Alors, on constate qu'Auguste Comte à part son esprit positiviste qu'il cultive, veut aussi instaurer le pacifisme par la science. Il s'agit dans cette mesure du « pacifisme technoscientifique ». En outre, plusieurs penseurs aux idées légalistes, spiritualistes, et surtout moralistes ont jalonné l'histoire du pacifisme. Tous bouillonnés par le rêve de bâtir une humanité paradisiaque où demeurera la paix. Ils disent non à la guerre, le doctrinaire de la non-violence, le tenant de la paix par le droit, de la paix par le socialisme, de la paix par l'empire universel, de la paix par l'organisation internationale du capitalisme, de la paix par l'action des sages et l'éducation des masses.

L'histoire de l'humanité nous donne l'exemple des héros qui ont donné sens à cette vision des choses. Elle est très immense, la liste des braves amoureux de la justice qui ont combattu pour la non-violence, et même perdus leur vie à cause d'elle. Loin d'en faire une exposition globale, nous pouvons citer, entre autres, Jésus Christ. De ce fait, le pacifisme chrétien, peut être considéré comme ce mouvement spirituel qui soutient l'idée selon laquelle la purification, et la délivrance des hommes ne seront réalisables que sous l'entremise des enseignements de Jésus Christ. Pour les chrétiens, le Christ, est la lumière du monde, le chemin qui mène à la vérité, et l'être qui donne la vie. Dans cette perspective, l'arrivée de Jésus, soutient le christianisme, implique nécessairement la fin de la souffrance, des conflits, et de l'esclavage

⁵¹Agathe PLAUCHUT, *l'ONU face au génocide rwandais « Le silence des machettes »*, L'Harmattan, rue de l'Ecole polytechnique, Paris, 2012, p. 167.

⁵² Cf., Raymond ARON, *La société industrielle et la guerre*, Paris, Librairie Plon, 1959, p. 4.

pour ceux qui appliquent sa volonté. Dans les saintes écritures, le Christ lui-même affirme : vous avez entendu qu'il a été dit :

« *Œil pour Œil, et dent pour dent* ». Mais moi je vous dis de ne pas vous venger de celui qui vous fait du mal, si quelqu'un te gifle sur la joue droite, laisse-le aussi te gifler sur la joue gauche. »⁵³.

Le pacifisme improvisé par le Christ institue le pardon, la tolérance, l'humilité, la tranquillité absolue, la solidarité et l'amour effective de l'autre. Donc, le messie « sauveur de l'humanité » comme le témoigne la Bible invite les hommes à imiter Dieu, c'est-à-dire d'être parfait comme notre père qui est au ciel est parfait. L'on doit être disposé à aimer non seulement son prochain, mais également son ennemi. De ce nom natal Emmanuel c'est-à-dire "Dieu avec nous" ajoute pour étayer la véracité de son message que : vous avez entendu dire qu'il a été dit « tu dois aimer ton prochain et haïr ton ennemi ». Mais moi je vous dis : aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent »⁵⁴. Le Christ se présente dans ce cas, comme l'homme du renouveau, pour ne pas dire l'espoir d'une vie aisée.

II.2.2. La thèse pessimiste

L'histoire devra passer par le purgatoire de la guerre avant d'atteindre le paradis de l'abondance, l'humanité serait loin de vivre dans la tranquillité au vu de son incapacité à briser les antagonismes idéologiques, et conflictuels qui perdurent son existence. Tel est le profil de résonnement des partisans de cette école. Certes, il serait illusoire de proclamer la paix éternelle dans une société ultramoderne où s'intensifient au jour le jour les batailles d'intérêts, et où se confrontent les groupes claniques, où se frottent, et se mesure les croyances de diverses natures, sans oublier la collusion des cultures et des langues. D'où la pertinence de cette formule de Karl Marx : « *l'histoire de toute société jusqu'à nos jours est l'histoire de la lutte des classes* »⁵⁵. On comprend donc pourquoi Raymond Aron a pu écrire que : « *Survivre, c'est vaincre* »⁵⁶. Les pessimistes attiraient l'attention sur la misère de la classe ouvrière, l'inégale répartition des richesses produites en commun, la mauvaise répartition des ressources humaines, l'autorité prime sur la compétence. Nietzsche, adepte de l'école pessimiste annonçait que le 20^e siècle

⁵³ Sainte Bible, Mathieu 5, versé (38).

⁵⁴ Ibidem, versé (43-44).

⁵⁵ Karl Marx et Friedrich Engels, *Le manifeste du parti communiste*, Traduction de Laura Lafargue, Editions Fernand, Nathan, 1981, p. 20.

⁵⁶ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1962, p. 654.

serait le théâtre des grandes guerres⁵⁷, sa thèse serait fondée sur deux aperceptions : les civilisations de masses urbaines sont belliqueuses et non pacifiques, l'extension de la civilisation occidentale à travers la planète va donner rivalité entre grandes puissances un enjeu démesuré. Dès lors, Voici ce que Nietzsche propose :

*on pourra considérer la guerre comme remède à des peuples dont les forces s'épuisent pitoyablement, à supposer qu'ils veuillent vraiment continuer à vivre sans pouvoir mourir est cependant lui-même un signe de sénilité des sentiments, plus on vit pleinement, plus vite aussi on est prêt à donner sa vie pour un sentiment de guerres.*⁵⁸

Dans le terrain du pessimisme, nous pouvons aussi inclure Paul Ricœur, à partir de sa remarquable théorie qu'il a élaboré, autour de la phénoménologie du mal. Emmanuel Kant, découvrait le mal, à partir du « penchant » situé au cœur de la liberté humaine. Suivant les traces de Kant, mais contrairement à lui, Paul Ricœur détermine le mal à partir de la « faillibilité » ou fragilité du sentiment humain. Il fonde sa théorie à partir du principe du « Déjà-là ». Au travers cette expression, l'auteur cherche à démontrer que, le mal précède l'existence humaine. Le principe du mal est aussi désigné nous prévient Paul Ricœur : une première fois comme le chaos antérieur à l'ordre, une seconde fois comme la lutte par laquelle le chaos est vaincu⁵⁹. Ainsi s'explique l'origine du mal. C'est la liberté de l'homme qui dirigée dans un certain sens, engendre l'injustice, la violence, la souffrance. Le mal est une conséquence de la liberté de l'homme. Paul Ricœur, confirme François Laplantine :

fait également la découverte de la violence « déjà-là », rencontrée par une liberté qui, paradoxalement la pose : ce qui fait de la violence, à la fois un acte et un état »⁶⁰, pour cela, Laplantine, conclut qu'il est impossible en effet d'affirmer que l'homme est cette origine radicale du mal que nous cherchons, c'est-à-dire qu'il y a en lui cette présence d'un « déjà-là » du mal au sein même d'une liberté qui va se laisser « tenter »⁶¹.

Au regard de toutes ces allégations pas moins convaincantes, nous pouvons réaffirmer que la question de la guerre demeure. Aucune énigme n'est dévoilée. Notre raison ne comprend toujours pas davantage le pourquoi d'un mal primordial, véritable scandale que nous rencontrons. Pourquoi d'abord l'opacité d'un mal cosmique qui précède l'acte de ma liberté ?

⁵⁷ Raymond Aron, *La société industrielle et la guerre*, Paris, Librairie Plon, 1959, p. 8.

⁵⁸ Friedrich Nietzsche, *Humain, Trop humain 2*, un livre pour les esprits, texte établi par G. Colli et M. Montinari, Traduit de l'allemand par Robert Rovini, Editions Gallimard, 1968, p.p. 327-328.

⁵⁹ Paul Ricœur, *La symbolique du mal*, Aubier, Paris, 1960, p.p.49-50.

⁶⁰ François Laplantine, *Le philosophe et la violence*, PUF, 1976, p. 134.

⁶¹ Ibidem, p. 124.

II.3. LA TYPOLOGIE DES GUERRES A L'ERE DE LA MODERNITE

II.3.1. Les guerres idéologiques

Aucune société ne peut exister sans une certaine représentation d'elle-même et sans se valoriser dans cette représentation. Cette interprétation qu'on nomme communément idéologie, peut s'entendre comme un ensemble de représentations collectives à travers lesquelles les hommes traduisent leurs conditions réelles d'existence, et qui sont adoptées non en vertu de leur vraisemblance, mais parce qu'elles expriment les intérêts, réels ou imaginaires, d'une classe ou d'un groupe social. De plus, c'est l'idéologie qui définit la politique des Etats. Et chaque système idéologique porte en lui un tas d'idées qu'il tend sempiternellement à imposer aux autres. Dans *Les hommes contre l'humain*, Gabriel Marcel montrait :

« *Qu'une idéologie aspire par nature à devenir propagande et rend corps qu'à condition de s'exercer contre une catégorie d'humains : les Juifs, les chrétiens, les arabes, les francs-maçons, les bourgeois* »⁶².

C'est l'idéologie qui dresse l'histoire, et l'histoire de ce monde n'est qu'une dynamique confrontation des socialistes contre les capitalistes, des anglophones contre les francophones, des musulmans contre les chrétiens, etc. Concernant la religion, elle est essentiellement idéologique parce qu'elle s'efforce de répandre la culture d'un peuple. Donc la guerre de religion, le massacre qu'on assiste souvent entre les chrétiens et les musulmans n'a jamais été une lutte pour Dieu, mais il s'agit d'une lutte inhérente qui oppose deux idéologies. L'une veut christianiser l'humanité pour s'imposer, l'autre veut en faire du monde une république arabe par le truchement de l'islam. D'où la propagande du terrorisme comme arme de lutte. Parce qu'elle n'a pas de caractère scientifique, l'idéologie peut facilement dégénérer et devenir la justification des intérêts particuliers d'une société ou d'un groupe à l'intérieur de cette société. Elle tend alors à s'imposer par la pression sociale, la violence matérielle ou morale, par la contrainte, la lutte et la guerre.

Dans l'aspect politique, on peut parler de guerre idéologique quand deux super-puissances qui sont économiquement, politiquement, et militairement forts se mesurent l'une à l'autre sans toutefois s'affronter directement. Chacune d'elle veut imposer sa vision des choses à l'autre. Il s'agit en ce moment de ne pas se rabattre aux caprices de l'autre mais au contraire de soumettre par tous les moyens la volonté du rival à la sienne. Les petits Etats dits Etats aux

⁶² Voir Jean Lacroix, *le personnalisme comme anti-idéologie*, PUF, 1972, p. 12.

revenus pléthoriques seront à cette occasion utilisés comme des boucs émissaires. C'est l'exemple de la guerre froide, elle était une guerre idéologique parce qu'elle opposait deux grands géants, à savoir les Etats Unis d'Amérique et l'Union des Républiques Socialistes et Soviétiques. L'intention des USA était d'étendre le capitalisme dans l'univers, et l'URSS voulait vulgariser le socialisme.

II.3.2. les guerres impérialistes

Amilcar Cabral, dans *Unité et lutte : l'arme de la théorie*, définit l'impérialisme comme, « *l'expression mondiale de la recherche de bénéfices et l'obtention de plus-values toujours plus grandes de la part du capital monopoliste et financier accumulé dans deux régions du monde : en Europe d'abord, et par la suite en Amérique du Nord* »⁶³. A partir de là, on peut en déduire que, l'impérialisme est la piraterie transplantée des océans à la terre ferme, piraterie réorganisée, consolidée et adaptée à l'objectif de l'exploitation des ressources matérielles et humaines des peuples.

Hannah Arendt, dans *Les origines du totalitarisme*, rattache l'impérialisme à la notion d'expansion. Selon elle, l'impérialisme est apparu quand l'Etat-nation devint trop étroit pour le développement de l'économie capitaliste. Son approche rattache l'impérialisme à la genèse du totalitarisme. Dans un monde aux ressources économiques à géométrie variables, où les rivalités industrielles se montrent de plus en plus menaçante : concentration de la production et du capital parvenue à un degré de développement si élevé qu'elle a créé les monopoles, dont le rôle est décisif dans la vie économique. Et ce bilan montre que sur cette base économique les guerres impérialistes sont absolument inévitables, aussi longtemps qu'existera la propriété des moyens de production. Pour Lénine, il s'agit du bilan du capitalisme moderne, monopoliste, à l'échelle mondiale, l'impérialisme serait donc, le stade suprême du capitalisme. Il éclaircit à ce propos que :

Dès l'instant qu'il est question de la politique coloniale à l'époque de l'impérialisme capitaliste, il faut noter que le capitalisme financier et la politique internationale qui lui est conforme, et qui se résumera à la lutte des grandes puissances pour le partage économique et politique du monde, créent pour les Etats diverses formes transitoires de dépendances. Cette époque n'est pas caractérisée par les deux groupes principaux de pays : possesseurs de colonies et pays coloniaux, mais encore par des formes

⁶³ Amilcar Cabral, *Unité et lutte I : L'arme de la théorie*, F. Maspero, Paris, 1975, p.292.

variées, de pays dépendants qui, en réalité, sont pris dans les filets d'une dépendance financière et diplomatique⁶⁴.

C'est dire que le capitalisme s'est transformé en un système universel d'oppression coloniale et d'asphyxie financier de l'immense majorité de la population du globe par une poignée de pays avancés. Et le partage de ce « butin » se fait entre les grandes puissances mondiales, qui entraînent toute la terre dans leur guerre pour le partage du monde. C'est la raison pour laquelle Lénine ajoute que :

Ce qui caractérise notamment le capitalisme actuel, c'est la domination de groupements monopolistes constitués par les plus gros entrepreneurs. Ces monopoles sont surtout solides lorsqu'ils accaparent dans leurs seules mains, toutes les sources de matières brutes, et nous avons vu avec quelque ardeur les groupements capitalistes internationaux tendent leurs efforts pour arracher à l'adversaire toute possibilité de concurrence, pour accaparer, par exemple, les gisements de fer ou de pétrole etc. seule la possession des colonies donne au monopole de complètes garanties de succès contre tous les aléas de la lutte avec les rivaux, même au cas où ces derniers s'aviseraient de se défendre par une loi établissant le monopole d'Etat. Plus le capitalisme est développé plus le manque de matière première dans le monde entier sont acharnées, et plus est brutale la lutte pour la possession des colonies⁶⁵.

Le capitalisme s'avère comme une gigantesque machine d'exploitation d'une minorité sur la majorité. Il a assuré une situation privilégiée à une poignée d'Etats particulièrement riches et puissants, qui pillent le monde. Si nous jetons un regard rétrospectif sur l'histoire des guerres mondiales, force est de constater que plusieurs conflits ont été de nature impérialiste. Dans ce sens, la guerre de 1914-1918 a été de part et d'autre une guerre impérialiste. Autrement dit, une guerre de conquête, de pillage et de brigandage, une guerre pour le partage du monde pour la distribution et la redistribution des colonies, des zones d'influences du capital financier.

II.3.2. Les guerres révolutionnaires

Si l'impérialisme est considéré comme la domination politique, économique et culturelle d'un Etat fort sur un Etat faible. La révolution semble être le moyen de riposte le plus efficace qu'emploie le dominé pour se réapproprier de sa souveraineté. Ce genre de révolution surgit dans une envie d'indépendance. Il s'agit dans ce cas, des guerres d'indépendances des Etats-Unis (1775-1783), du Vietnam, d'Algérie, la décolonisation des peuples noirs d'Afrique, etc. plusieurs penseurs conçoivent la révolution comme un facteur de libération et de désaliénation des peuples infantilisés, dépersonnalisés, et opprimés. Tel est l'exemple du

⁶⁴ Lénine, *l'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, Editions sociales paris. Editions du progrès, Moscou, 1979, p. 14.

⁶⁵Ibidem, p.p. 134-135.

psychiatre, Frantz Fanon, qui pose la violence révolutionnaire comme une arme de lutte contre la colonisation. Dans *les damnés de la terre*, il écrit que : « le colonialisme, n'est pas une machine à penser, n'est pas un corps doué de raison. Il est la violence à l'état de nature et ne peut s'incliner que devant une plus grande violence »⁶⁶. Comme Fanon, Lénine soutient que l'une des formes de mystifications de la classe ouvrière est le pacifisme et la propagande abstraite de la paix. En régime capitaliste, et particulièrement à son stade impérialiste, les guerres sont inévitables. Raison pour laquelle, il clarifie que :

*A l'heure actuelle, une propagande de paix qui n'est pas accompagnée d'un appel à l'action révolutionnaire des masses ne peut que semer des illusions corrompre le prolétariat en lui inculquant la confiance dans l'esprit humanitaire de la bourgeoisie et en faire un jouet entre les mains de la diplomatie secrète des pays belligérants. Notamment l'idée suivant laquelle on pourrait aboutir à une paix dite démocratique sans une série de révolutions est profondément erronée.*⁶⁷

La révolution s'avère dès lors, comme une idéologie qui marque le changement, l'amélioration des conditions de vies du peuple. Elle provient souvent dans un contexte meublé par les inégalités et la non prise en compte des libertés des citoyens. La révolution française, et la révolution russe semblent s'expliquer et se justifier. En France, la monarchie absolue de droit divin a été ébranlée au profit de la mise en valeur de l'égalité entre les individus et du respect effectif des droits de l'homme. La révolution russe quant à elle, est l'ensemble des événements ayant conduit en février 1917 au renversement spontané du régime tsariste de Russie. Puis en octobre de la même année à la prise de pouvoir par les bolcheviks et à l'installation d'un régime léniniste-communiste. Toutefois, la révolution est-elle automatiquement un principe violent Pour certains penseurs à l'instar de François REVEL, la violence n'a pas de contenu révolutionnaire que le bistouri n'a pas lui-même le contenu médical. Ainsi insiste-t-il en ces termes :

Exercer une activité révolutionnaire c'est transformer la réalité en la rapprochant du modèle que l'on désire, de son point de vue, substituer à ce qui opère cette transformation. Dans certains cas, c'est la violence, dans d'autres cas, non. Au surplus, il existe plusieurs types de violence. De même que la violence n'est pas en soi révolutionnaire ou contre-révolutionnaire, de même il est faux de parler de « la » violence⁶⁸.

⁶⁶ Archive de 1925-1961, *psychiatrie intellectuel antillais et militant de l'indépendance algérienne dans FLN*, collection « les auteurs classiques. UQAC ».

⁶⁷ « Conférence des sections à l'étranger du PQSD », *Lénine, Œuvre, tome 21*, P162. Source « programme communiste » N° Avril 1979, p.p. 22 – 28.

⁶⁸ Jean François REVEL, *NI MARX NI JESUS : la nouvelle révolution mondiale est commencée aux Etats-Unis*, Editions Robert Laffront 6, place saint suplice, paris-6, 1970, p. 127.

REVEL n'est pas radicalement opposé à l'usage de la violence au moment des revendications, mais il est partisan d'une violence juridique qui défend les droits de l'homme. De ce fait, là où la grève est légale, se mettre en grève c'est utiliser une arme prise dans l'arsenal des droits et libertés.

CHAPITRE III

LES PRESUPPOSES DE LA PENSEE ARONIENNE

III.1. LES INTENTIONS PHILOSOPHIQUES DE RAYMOND ARON

III.1.1. Conscience historique comme fondement de la connaissance

Qu'est-ce qui fonde la conscience humaine ? Plusieurs doctrines philosophiques aux idées singulières et uniques ont sillonné tout l'horizon, les alentours et les contours de cette problématique. Au XVII^e siècle et au moment de la renaissance, le philosophe français d'inspiration rationaliste et idéaliste, à la personne de René Descartes, dans son ouvrage intitulé, *Les méditations métaphysiques*, pose la raison comme le principe fondateur de toute vérité possible. Il déclare à juste titre : « *je suis une chose qui pense, ou une substance dont l'essence ou la nature n'est que de penser.* »⁶⁹ L'école cartésienne sera réinvestie par les théories phénoménologiques très pointues et progressistes. Pour Aron : « *L'homme est dans l'histoire ; l'homme est historique ; l'homme est une histoire* »⁷⁰. Résultat, l'idée qu'il se fait de lui n'est que le résumé de l'action historique. Ainsi pour mieux comprendre la logique qui germe le discours phénoménologique de notre auteur, il serait plus commode de le rattacher pour une bonne cause à la théorie hégélienne de l'histoire Universelle. Contrairement à René Descartes, Hegel, dans son ouvrage intitulé, *la phénoménologie de l'esprit*, stipule que seul « l'Esprit » ne peut pas se réaliser et s'affirmer comme tel. Ce n'est que dans l'histoire qu'il construit sa personnalité par le biais des œuvres qu'il produit dans la société. Ainsi précise-t-il :

En tant qu'Esprit l'homme n'est pas immédiat mais essentiellement un être qui retourne à soi. Ce mouvement de médiation est un moment essentiel de l'Esprit. Son activité consiste à sortir de l'immédiateté à la nier et à revenir ainsi en soi. Il est donc ce qu'il se fait par son activité. L'Esprit doit être compris uniquement comme son propre résultat⁷¹. L'histoire universelle est le progrès de la conscience de la liberté : c'est ce progrès et sa nécessité interne que nous avons à reconnaître ici⁷².

Autrement dit, l'histoire est l'éducation par laquelle on passe du déchainement de la volonté naturelle à l'universel et à la liberté subjective. Pour Hegel, l'histoire est objective, et

⁶⁹ René Descartes, *Les méditations métaphysiques*, op.cit., p. 80.

⁷⁰ Nicolas Baverez, *Raymond Aron, un moraliste au temps des idéologies*, Flammarion, imprimé en France, 1993, p. 127.

⁷¹ Georg W. Friedrich. Hegel, *La raison dans l'histoire*, Pocket, Paris cedex 13, Mai 2012, p. 88.

⁷²Ibidem, p. 95.

l'esprit de prendre conscience de soi dans la totalité ou l'universel, car la philosophie en tant que pensée réflexive canalisée sur l'étude des causes et des principes premiers n'a d'autre but que de nous faire comprendre l'universel. Pour Hegel, c'est la théorie de l'histoire universelle elle-même, qui est à l'image et à l'œuvre de la raison. L'histoire de la philosophie a donc pour principe spirituel la totalisation de tous les points de vue.

Aux antipodes de la philosophie hégélienne, s'impose et s'oppose la pensée aronienne. Comme Hegel, il convient de même pour Aron que la conscience prend conscience de soi au travers l'action qu'il exerce dans l'histoire. A la différence de son prédécesseur qui admet qu'après son exploration empirique, l'esprit retourne en soi et prend conscience de son degré de connaissance, Raymond Aron enseigne que : la conscience en s'extériorisant prend connaissance de son action et non de soi. Mais en s'exprimant, elle se définit, car la connaissance lui renvoie les objets qu'elle a créés. Elle est donc seule au départ mais ne peut pas s'engager et prendre une certaine conscience de soi de son engagement par la connaissance qu'elle élabore. Alors, Aron estime que :

« La coloration unique de l'expérience vécue, l'adhérence de l'esprit à la vie, rendent la conscience de soi incomparable à toute autre et interdisent d'en faire une forme de connaissance »⁷³.

Contrairement à Hegel qui légitime, l'objectivité de l'esprit en connivence avec la raison universelle, Aron fonde sa phénoménologie sur le principe de la subjectivité de l'esprit. C'est d'ailleurs dans cette logique que s'inscrit *l'introduction à la philosophie de l'histoire*, dont, la fonction primordiale consiste à montrer, les limites de l'objectivité historique. Pour Aron, l'individu est essentiellement historique, il fait son histoire et c'est ce jeu historique qui compose sa conscience. D'ailleurs la double structure synchronique et diachronique de l'être conscient est hiérarchisée. Chez Aron, l'intentionnalité est la clef du passage de la conscience de soi à la philosophie de l'histoire, introduit aux problèmes de la conscience historique.

III.1.2. De la philosophie critique de l'histoire à la philosophie politique

Quelle est l'étoile polaire qui oriente la politique ? Cette interrogation nous fonce sur le problème de la finalité de la philosophie critique aronienne. Chez Aron, l'histoire est la dimension absolue de la vie humaine. Elle se présente alors comme la fondation principale de la politique. L'histoire est la manifestation extrême de la vie intellectuelle. Donc politique et

⁷³ Raymond Aron, *Introduction à la philosophie de l'histoire. Essai sur les limites de l'objectivité historique* (1938), Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », éd. Revue et annotée par Sylvie Mesure, 1986, p. 71 .

histoire deviennent des alliées inséparables, en même temps l'action et la pensée s'interpénètrent mutuellement. La philosophie critique de l'histoire cherche à reconstituer les délibérations qui se déroulent autour du prince et les enjeux politico-stratégiques qui vivifient la diplomatie du monde. Aron écrit à ce sujet que :

*L'histoire diplomatique de type traditionnel s'attache avant tout aux relations entre les entités politiques organisées et considérées comme telles. L'histoire diplomatique est l'histoire des relations interétatiques telles que les manient les spécialistes de ces relations : les nationalistes de ces relations : les militaires, les affaires étrangères, les gouvernants*⁷⁴

L'histoire aronienne de la philosophie a pour souci de mettre au jour les relations entre les micro-événements intentionnels et les conséquences non voulues. La raison pour laquelle il existe cette relation paradoxale entre l'action individuelle et les conséquences démesurées, c'est que le monde politique, est un monde hiérarchisé. Une hiérarchie de commandement qui, par nature, permet à celui qui est situé au sommet d'entraîner et de déterminer la conduite de millions de gens. La décision d'un général en chef ou d'un homme d'Etat pouvant décider, en effet, de la vie ou de la mort de millions de ses semblables.

Ainsi comprise, il s'agit d'examiner dans ce paragraphe les raisons d'être de la philosophie critique de Raymond Aron. Ce criticisme est une lutte acharnée contre le dogmatisme stérile, les doctrines aux enseignements carrés qui empêchent le déploiement du sens de l'historicité. C'est ainsi qu'il embrassera le libéralisme modéré pour redonner à l'homme sa véritable valeur. D'où la défense de la relativité et de la pluralité des pensées politiques. La pensée politique d'Aron se profile au sein des rapports complexes de l'individu et de l'histoire. Le criticisme historique aronien vise à libérer l'homme de la dictature de l'universel ou de l'objectivité. Ennemi le plus redoutable à la fois du totalitarisme, du communisme et surtout antimarxiste de nature, Aron pense que ces idéologies pervertissent le sens de l'histoire, et anéantissent la possibilité de l'action libre. D'où l'importance primordiale de reconstituer l'univers au sein duquel apparaît la conjoncture historico-politique. Stephen Launay, affirmera dans ce sens que la pensée d'Aron serait l'art des débats permanents :

*« Le relativisme modéré d'Aron est la condition philosophique de la possibilité de discuter une décision et donc de la comprendre. Car il n'y a pas de compréhension sans le postulat d'une certaine liberté de choix dans l'histoire ».*⁷⁵

⁷⁴ Raymond Aron, *Leçons sur l'histoire*, Editions de Fallois, Paris, 1989, p. 257.

⁷⁵ Stephen Launay, *la pensée politique de Raymond Aron*, PUF, Paris, 1995, p. 51.

Par conséquent, la politique devient en ce moment la voie idéale de l'acte libre donc discutable. Alors le relativisme émane de la liberté et de l'analyse politique de cette liberté. Il y a donc une double conséquence, à savoir la rupture et la continuité. Rupture dans la mesure où la connaissance politique se substitue à la recherche du sens de l'histoire. Et continuité parce que la politique aronienne, c'est la conscience de la triple historicité par son action, il est historique par la décision qu'il prend en définitive sur soi ; il a une histoire dans la mesure où il cherche la vérité. Cette issue n'est pas à proprement parler une solution. Elle est une invite à poursuivre l'effort de discussion sur le plan des décisions qui concernent notre vie commune.

III.2. LA POLITIQUE ARONIENNE ENTRE REPUBLICANISME ET LIBERALISME

III.2.1. Héritage Républicain : Le commun et le conflit

La tradition républicaine met l'accent sur la participation active du citoyen dans la gestion des affaires publiques, ainsi que sur une conception de la liberté définie comme non-domination. Certes, Aron, ne peut être considéré comme étant un penseur républicain en ce sens. La notion de pluralisme le porte à conclure, qu'il n'existe pas de volonté générale. L'intérêt commun est une notion que les mathématiciens ne peuvent calculer à partir des préférences individuelles et que les philosophes maintiennent malgré tout. Mais ceci ne le conduit pas à exclure la notion républicaine de bien commun. Plus spécifiquement, Aron s'inscrit dans la tradition républicaine française du XIXe siècle. Cette tradition complexe, peut être déterminée par la centralité du suffrage universel, de la laïcité de l'Etat, et du rôle de la société civile, etc. En ce sens, la différence entre le libéralisme et le républicanisme chez Aron ne circonscrit pas une opposition, elle est relative. Il s'agit plutôt pour Aron, d'arriver au bien commun par des méthodes libérales. Dans ce prisme, Aron, institut que :

Toute coopération entre les hommes implique une autorité ; or le mode d'exercice de l'autorité et le choix des gouvernants sont l'essence de la politique. La politique est la caractéristique majeure de la collectivité tout entière puisqu'elle est la condition de toute coopération entre les hommes⁷⁶.

En même temps, cet espace commun est indissociable de la compétition et des conflits qui naissent de la multiplicité des intérêts et des perspectives qui se manifestent dans la société.

⁷⁶ Raymond Aron, Démocratie et totalitarisme, Editions Gallimard, 1965, p. 27.

Pour Aron, la nature conflictuelle des relations humaines constitue la toile de fond du politique. Ainsi ajoute-t-il « *on parle de politique à la fois pour désigner le conflit des partis et la connaissance de ce conflit* »⁷⁷. Il n'y a de politique que sur fond des divergences d'idées et d'intérêts qui nourrissent un désaccord continu sur les finalités. Donc le politique désigne le vivre en commun et conflictuel. Selon Aron, le concept de conflit ne doit donc aucunement être nié ou évité, puisqu'il fait partie intégrante de la vie politique. Plus encore, les conflits sociaux sont non seulement inévitables mais aussi bénéfiques.

III.2.2. Héritage libéral : Puissance, pouvoir, autorité et commandement

Premièrement qu'est-ce que le libéralisme ? Aron, entend par libéralisme, la doctrine libérale qui présente certaines caractéristiques : droits individuels, constitutionalisme, différenciations de la société civile de l'Etat, tolérance, pluralisme politique et social. Doctrine de la liberté et du pluralisme qui admet la légitimité des conflits sociaux et politiques. Le libéralisme est aussi une théorie économique, une théorie du marché. Toutefois, Aron ne partage pas l'approche d'un « néolibéral » tel Friedrich Hayek. Sa conception du libéralisme est avant tout politique, il estime même que la « grande erreur des libéraux », a été d'avoir cru que le libéralisme politique et le libéralisme économique allaient de pair. Aron souligne ainsi, l'aspect pluraliste et conflictuel du libéralisme. Le libéralisme intègre la légitimité des luttes sociales et se situe aux antipodes du discours traditionnel de l'ordre. Si la politique est identifiée au pluralisme et au compromis, il est cependant irréductible puisqu'elle doit être aussi associée au déploiement de la puissance. Dès lors, comment concevoir la notion de puissance ? Aron, réplique de cette manière :

*Au sens le plus général, la puissance est la capacité de faire, produire ou détruire ; un explosif à une puissance mesurable et, de même, une marée, le vent, un tremblement de terre. La puissance d'une personne ou d'une collectivité n'est pas mesurable rigoureusement en raison même de la diversité des buts qu'elle s'assigne, et des moyens qu'elle emploie. Le fait que les humains appliquent leur puissance essentiellement à leurs semblables donne au concept, en politique, sa signification authentique. La puissance d'un individu est la capacité de faire, mais avant tout, celle d'influer sur la conduite ou les sentiments, des autres individus. (...) En bref, la puissance politique n'est pas un absolue mais une relation humaine*⁷⁸.

Donc la puissance, selon Aron, est durable parce qu'elle est une potentialité ou une capacité qui s'exerce dans l'espace commun. À partir de cette conceptualisation, l'on peut distinguer deux types de puissances, à savoir : la puissance défensive ou la capacité d'une unité

⁷⁷Ibidem, p.25.

⁷⁸ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Op.cit., p.58.

politique de ne pas se laisser imposer par la volonté des autres ; la puissance offensive ou la capacité d'une unité politique d'imposer aux autres sa volonté. En revanche, le concept pouvoir politique à une application plus restreinte. Ainsi écrit-il :

*Le pouvoir politique au sens étroit se définit par la capacité de prendre des décisions, les unes concernent les relations, les autres portent sur la matière qui ne ressortissent pas à une législation. (Par exemple le choix des personnes qui occuperont des positions déterminées) et enfin la détermination ou la modification des lois elles-mêmes*⁷⁹.

Certains contemporains d'Aron ont perçu la puissance comme un bien, comme un instrument dont la possession permet l'établissement d'une hiérarchie coercitive, d'une relation entre dirigeants et dirigés. Ainsi, pour Hans Morgenthau, la puissance est soit un objectif à atteindre, soit un moyen choisi afin d'atteindre un objectif. Cette conception se retrouve, sous une forme ou une autre à la source de plusieurs écoles de pensée et est liée à l'idée que la domination et l'autorité forment la base conceptuelle de la politique. Certains commandent et les autres obéissent ; même en démocratie, le gouvernement est un système de commandement. Aron n'adhère pas à ses interprétations :

*« Une telle interprétation, à mes yeux, fausse le sens de la politique qui est recherche de l'ordre équitable en même temps que lutte entre les individus et les groupes pour l'accession aux postes de commandement et pour le partage de biens rares »*⁸⁰.

Hobbes a justifié admirablement l'obéissance en mettant l'accent sur le côté sombre de la nature humaine. Ainsi le pouvoir accordé aux gouvernements trouve un fondement. Mais il ne convient pas de justifier n'importe quelle obéissance, n'importe quel pouvoir. Est-il possible de justifier simultanément l'obéissance et le refus de l'obéissance ? L'autorité et les limites de l'autorité ? C'est le concept de commandement qui fait le lien, selon Aron, entre l'autorité et l'obéissance *« Mais, il reste vrai que le secteur social qui, au sens limitatif, est appelé politique est celui dans lequel sont choisis ceux qui commandent et les procédés selon lesquels ils commandent. (...) Il n'y a pas de vie sociale sans une autorité organisée, le style de l'autorité est caractéristique de l'humanité des relations sociales. Les hommes ne sont humains que s'ils obéissent et commandent humainement »*.⁸¹

Le concept de commandement tend à délimiter, à l'intérieur du vaste champ des relations de puissance, le domaine circonscrit par la rencontre de la volonté de commander et

⁷⁹ Raymond Aron, *Démocratie et totalitarisme*, Gallimard, Paris, 1965, p.73.

⁸⁰ Ibidem, p. 62.

⁸¹ Ibidem., p. 36.

de l'obéissance d'autrui. Une telle relation suppose une stabilisation, c'est-à-dire une institutionnalisation. Il faut que le détenteur de la puissance s'assure de son droit ou de sa capacité d'exiger, aux yeux de ceux à qui il s'adresse d'obtenir l'obéissance. C'est pourquoi la conception aronienne de l'exercice de la puissance implique une réciprocité entre le commandement et ceux qui obéissent.

III.2.3. Etat, Souveraineté et Démocratie

La réflexion sur les rapports entre puissance, pouvoir, autorité et commandement débouche sur celle qui prend pour objet l'Etat et les régimes politiques. Pour Aron, la genèse de l'Etat moderne obéit à une double logique. La première héritée de la pensée de Weber, se signale par l'instruction d'un pouvoir souverain reconnu seul détenteur de l'autorité et de la force publique. Pour Aron, le pouvoir de l'Etat doit aussi se donner pour fin d'établir les conditions permettant de modérer ou de canaliser les conflits qui naissent de l'expression de la diversité des intérêts et des idées. Cette dualité est illustrée, par l'idée de souveraineté développée par Jean Bodin au 16^e siècle. Pour Bodin, *la souveraineté est la puissance absolue et perpétuelle d'une République (...) Le fondement principal de toute République*⁸². La souveraineté suppose forcément une réflexion sur les conditions de légitimité d'autorité. Et aussi et surtout du lieu, des hommes ou des institutions, en lesquels elle réside⁸³. Donc, la souveraineté appartient à l'autorité à la fois légitime et suprême.

Dans la conception libérale, la tâche d'assurer l'ordre public du pouvoir revient à l'Etat. L'Etat, selon la perspective aronienne, n'a pas pour fonction de « transcender » la société. Il est plutôt l'expression d'une volonté de sauvegarder par la puissance qu'il incarne, les droits et les libertés que les citoyens ne pourraient garantir par eux-mêmes. Les tensions que l'on peut identifier, dans la conception aronienne de l'Etat, qui semble en équilibre entre le républicanisme et le libéralisme, se retrouvent dans la conception qu'il se fait de la démocratie. En dernière analyse, l'élément fondamental qui détermine l'existence de la démocratie libérale ou de ce qu'il appelle le « régime constitutionnel pluraliste », consiste ainsi selon Aron « une organisation constitutionnelle de la concurrence pacifique pour l'exercice du pouvoir » entre diverses élites spécialisées dans l'exercice du pouvoir. Le principe suprême d'un tel régime réside en « *une combinaison de deux sentiments : le respect de la légalité ou des règles et le*

⁸² Jean Bodin, *Les six livres de la République*, Edition et présentation de Gérard Mairet, Paris : Librairie générale française, livre I, chapitre VIII, 1993, p. 74.

⁸³ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1962, p.725.

sens du compromis »⁸⁴. La démocratie repose sur la participation active du peuple à la vie politique.

III.3. LES ENJEUX DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE

III.3.1. L'implication du soldat et du diplomate

Le soldat et l'ambassadeur se présentent comme des moteurs qui alimentent et donnent un sens valable à la politique internationale. Paix et guerre demeurent, complémentaires et inséparables dans la mesure où diplomatie et militaire ont toujours formé une seule et même équipe. Ils ont comme responsabilité première la sauvegarde de « l'intérêt national ». La première par la négociation et le deuxième par la force. Aron certifie en ces termes que :

*Les relations interétatiques s'expriment dans et par des conduites spécifiques, celles des personnages que j'appellerai symboliques, le diplomate et le soldat. Deux hommes, et deux seulement, agissent pleinement non plus comme les membres quelconques, mais en tant que représentants, des collectivités au nom de laquelle ils appartiennent : l'ambassadeur dans l'exercice de ses fonctions est l'unité politique au nom de laquelle il parle ; le soldat sur le champ de bataille est l'unité politique au nom de laquelle il donne la mort à son semblable.*⁸⁵

Autrement dit, l'ambassadeur et le militaire vivent et symbolisent les relations internationales qui, en tant qu'interétatiques, se ramènent à la diplomatie et à la guerre. Ainsi comprise, le diplomate entreprend des négociations, signe des accords de partenariats économique-politiques pour le bien commun de sa nation. De même, le soldat dans le champ de bataille, supprime la vie de son semblable pour l'intérêt de son pays. Résultat, la guerre devient la source indispensable de la vie sociale. Aron pense d'ailleurs que la stratégie et la diplomatie sont toutes deux subordonnées. La stratégie est l'ensemble des conduites militaires, alors que la diplomatie c'est l'art de la mercantilisation:

III.3.2. Stratégie et but de la guerre

La relation de la stratégie et de la politique s'exprime par une double formule : « *La guerre doit correspondre entièrement aux intentions politiques et la politique doit s'adapter aux moyens de guerre disponibles* »⁸⁶. En un sens, les deux parties de la formule peuvent sembler contradictoires, puisque, la première subordonne la conduite de la guerre aux

⁸⁴ Raymond Aron, *Démocratie et totalitarisme*, Op.cit., p. 85.

⁸⁵Ibidem, p. 17.

⁸⁶ Voir Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, paris, 1962, p.37.

intentions politiques et la deuxième fait dépendre les intentions politiques aux moyens disponibles. Mais la pensée de Clausewitz et la logique de l'action ne prêtent pas au doute. D'une part la politique ne peut pas déterminer les objectifs, abstraction faite des moyens dont elle dispose. D'autre part, elle ne pénètre pas profondément dans les détails de la guerre. On ne poste pas des sentinelles, on n'envoie pas de patrouilles pour des motifs politiques. Mais son influence est tout à fait décisive sur le plan d'ensemble d'une guerre, d'une campagne et même souvent d'une bataille.

Clausewitz, il est vrai, semble parfois admirer la guerre qui tend à réaliser pleinement sa nature, et réserver son mépris aux guerres imparfaites du 18^e siècle où manœuvres et négociations réduisaient au minimum les engagements, la brutalité, la fureur des combats. Mais à supposer que ses sentiments percent ici et là, ils expriment de simples émotions. Clausewitz éprouve devant la guerre poussée à l'extrême une sorte d'horreur sacrée, de fascination comparable à celle que les catastrophes cosmiques éveillent dans l'âme. La guerre dans laquelle les adversaires vont obstinément résister, est aux yeux de Clausewitz, grandiose et horrible à la fois. Chaque fois que les grands intérêts seront aux prises, la guerre se rapprochera de sa forme absolue. Philosophe, il ne s'en félicite ni ne s'en indigne. Théoricien de l'action raisonnable, il rappelle aux chefs de guerre et de paix le principe que les uns et les autres doivent respecter. La guerre n'étant qu'un instrument au service de buts fixés par la politique, chaque Etat devant obéir à la politique, c'est-à-dire à l'intelligence des intérêts durables de la collectivité.

Aron s'inspire de la pensée de son prédécesseur pour démontrer que la conduite de la guerre exige la détermination d'un plan stratégique. Toute guerre doit être avant tout comprise d'après la probabilité de son caractère et de ses traits dominants, tels qu'on peut les déduire des données et des circonstances politiques. En 1914, tous les belligérants se trompèrent sur la nature de la guerre qu'ils allaient livrer. Ni les empires centraux ni les Alliés n'avaient escompté un conflit prolongé, dont l'issue serait décidée par les ressources supérieures de l'un des deux camps. Les généraux s'étaient lancés dans une guerre « fraîche et joyeuse » convaincus que les premiers engagements seraient décisifs comme ils l'avaient été en 1870. Donc une stratégie d'anéantissement donnerait la victoire et les hommes d'Etat du parti vainqueur dicteraient souverainement les termes de la paix à l'ennemi vaincu

III.3.3. Diplomatie et moyens militaires

La diplomatie et la guerre n'en sont que des modalités complémentaires, l'une ou l'autre dominant tour à tour, sans que jamais l'une s'efface entièrement au profit de l'autre,

sinon dans les cas-limites soit d'inimitié absolue soit d'amitié ou de fédération totale. Aron démontre que la coordination et la stratégie prend un caractère inédit, depuis 1945, en raison de la pluralité des techniques de combat. Avant l'âge atomique, on n'imaginait guère d'employer en importe quelle guerre une bombe thermonucléaire ou même une arme atomique tactique. Elle détermine aujourd'hui le type d'armes utilisées. L'auteur soutient qu'au fur et à mesure que se reproduisent les ustensiles nucléaires et balistiques les guerres seront plus politisées que dans le passé. Il n'est plus question de laisser aux chefs militaires toute licence de gagner la guerre, n'importe comment et n'importe quel prix. Il précise à ce sujet que :

A l'heure actuelle, la stratégie dite de dissuasion exige que l'appareil de représailles soit mis en place à l'avance. Le risque existe-t-il que cet appareil soit déclenché par erreur ? Où bien qu'il se déclenche conformément aux plans établis à l'avance, alors que, pour diverses raisons, les chefs de guerres souhaitent modifier ces plans (représailles partielles et non représailles totales) ? Avant 1914, l'automatisme qui joua fut celui des « machines administratives », des bureaucraties militaires chargées de la mobilisation. En 1960, l'automatisme que l'on redoute est celui des machines électroniques autant que celui des plans stratégiques⁸⁷.

Demain, il peut devenir même impossible d'imaginer qui sera l'adversaire, comme c'est le cas aujourd'hui avec certaines attaques terroristes. Premièrement, les adversaires en puissance se font plus nombreux et se diversifient. Deuxièmement, les méthodes de sabotage ou de manipulation des satellites ennemis et des ordinateurs ou des réseaux qui leur sont associés gagnent en sophistication, les techniques pionnières des pirates pour pénétrer et endommager les systèmes informatiques ne sont jamais que les techniques les plus simples qui soient envisageables. Troisièmement, il est possible de saboter le système d'un adversaire en attirant les soupçons sur un autre.

⁸⁷Ibidem, p. 55

CONCLUSION PARTIELLE

Succinctement, il était question dans cette partie d'examiner la nature du rapport qui existe entre la guerre et la paix. Après avoir donné une approche définitionnelle, susceptible de rendre compte des concepts de guerre et de paix, et d'entrevoir par la même occasion la question de leur rapport, nous avons procédé par un rappel de la vision classique de ce rapport, ce qui nous a permis de voir comment la pensée politique de Raymond Aron rompt définitivement avec cette tradition classique d'obédience dogmatique.

La question du rapport entre la paix et la guerre dans la pensée politique de Raymond Aron implique donc au préalable une analyse des présupposés de sa pensée que sont la tradition classique et le contexte sociopolitique de la renaissance politique. Son discours politique se veut concret, et se fonde sur les faits, sur le vécu.

De tout ce qui précède, nous pouvons dire que la guerre et la paix se trouvent indubitablement liées, aussi bien sur le champ lexical que sur le champ sociopolitique. Dans la terminologie aronienne, on peut parler d'un lien dialectique entre la guerre et la paix. Quelle serait donc la rationalité de ce rapport ?

DEUXIEME PARTIE

LE REALISME POLITIQUE D'ARON

INTRODUCTION PARTIELLE

Pour Clausewitz, l'intelligibilité de la guerre dépend de sa subordination à une fin politique. Considérer la guerre indépendamment de la politique serait avoir « *affaire à une chose privée de sens et d'intention* »⁸⁸. Loin d'être une rupture des relations politiques entre les Etats, elle serait plutôt la continuation « *avec l'appoint d'autres moyens* »⁸⁹. Selon Aron, le sens de la démonstration de *De la guerre* repose dans ce qu'il baptise « Formule » à savoir, « La guerre est une simple continuation de la politique par d'autres moyens ».

Il convient donc de distinguer deux espèces de guerres dont l'une cherche l'abatement de l'adversaire en vue de dicter les termes de la paix, quand l'autre vise à l'obtention de gages en vue de négocier les conditions de paix les plus avantageuses possibles. C'est là la définition dualiste de la guerre qui distingue deux extrêmes entre lesquels s'inscrivent nécessairement toutes les guerres réelles. Cette définition dualiste est à juste titre rapprochée par Aron de la méthode idéaltypique de Max Weber⁹⁰.

De même la distinction entre guerres en vue de dicter et en vue de négocier les termes de la paix y semble parfois rabattue sur la distinction entre guerre au sens propre et fausses guerres, où semble devoir s'introduire une forme d'évaluation contraire avec la neutralité axiologique présumée par une méthode quasi-idéaltypique.

Dans cette partie, nous allons insister sur le problème de la nature de la guerre, l'idée régulatrice qui la guide, son fondement philosophique. Le premier chapitre consiste à établir une analyse philosophique de la pensée clausewitzienne, ainsi que l'implication de son influence sur Raymond Aron. Dans le chapitre deux nous allons analyser brièvement la pensée de Raymond Aron. Dans le troisième chapitre nous allons illustrer la portée philosophique de la pensée aronienne.

⁸⁸ Carl Von Clausewitz, *De la guerre*, Editions de minuit, Trad. Denise Naville, Paris, 1955, p. 704.

⁸⁹Ibidem, p. 703.

⁹⁰ Raymond Aron, *Penser la guerre, Clausewitz*, 2 tomes, Gallimard, Paris, 2009, p. 82.

CHAPITRE IV

PHILOSOPHIE POLITIQUE DE CLAUSEWITZ ET SON IMPLICATION SUR ARON

IV.1. PENSER LA GUERRE CHEZ CLAUSEWITZ

IV.1.1. Théories de Clausewitz

Son traité majeur *De la guerre* constitue jusqu'à nos jours une référence universelle en matière stratégique. Dans cet ouvrage, le stratège prussien recherche la nature même de la guerre, l'idée régulatrice qui la guide, son fondement philosophique. L'importance de l'œuvre de Clausewitz provient du fait qu'elle est une révolution de l'art de la guerre, telle que Bonaparte l'avait déclenché suite à la révolution française. Le développement du système de division, les réquisitions sur les territoires traversés, l'adaptation de la tactique des tirailleurs pour préparer l'attaque en masse, ne constituent que quelques exemples des nombreuses méthodes militaires auxquels Clausewitz fut exposé, au cours des campagnes napoléoniennes et qu'il utilisa pour énoncer ses théories dans son œuvre monumentale. Son interprétation de la stratégie napoléonienne d'anéantissement suggère que, contre toutes les règles classiques, l'Empereur se donnait pour objectifs de détruire les armées ennemies de manière brutale.

En énonçant ses théories Clausewitz, ne chercha pas à imposer des solutions qu'il aura découvertes dans ses campagnes militaires. Mais, il donna aux lecteurs des instruments puissants pour saisir la dialectique extrêmement puissante, pour saisir toute la complexité de la stratégie et pour gérer l'incertitude. C'est ce qui a permis à son œuvre de traverser deux siècles et d'être toujours pertinente. La contribution de Clausewitz à la révolution de l'art militaire consiste dans son instance sur les rapports de la guerre et de la politique. Il faut considérer la guerre comme une chose indépendante⁹¹. Concentrer autant que possible et agir aussi rapidement que possible sans délais ni détours étaient les deux plus importants principes à suivre. Combinés ces deux principes offrent une grande ressemblance avec la maxime de Napoléon « *Dans l'art de la guerre comme dans la mécanique, le temps est le grand élément entre le poids et la puissance* »⁹².

⁹¹ Carl Von Clausewitz, *De la guerre* (traduit de l'allemand par le lieutenant-colonel De Vatry), Paris, G. Lebovice, 1989, p.p. 854 -861.

⁹² John Frédéric Charles Fuller, *La conduite de la guerre*, Paris, Payot, 1783-1961, p. 61.

IV.1.2. Contexte philosophique et historique de la pensée de Clausewitz

Nous n'avons plus l'Ego transcendantal, mais aussi, le sujet incarné. Or ce sujet incarné est l'être pour la mort et cette possibilité la plus haute de l'homme ne se relève que par et dans la guerre. Tel est l'enseignement de *la phénoménologie de l'esprit*. Nous avons d'abord un corps tout entier ancré dans la naturalité du désir, un corps désirant qui n'est pas le corps chair mais le corps naturel, le corps que soigne et étudie la science, le corps sexué que nous partageons avec les animaux ; or, on sort de l'animalité, on accède à l'esprit, par le risque de mort, c'est-à-dire l'explosion de soi, le sacrifice de sa vie ; l'esprit se fait chair par la mort, par la guerre chez Hegel. On constate qu'il se prolifère ici un discours de la glorification de la guerre puisque, c'est par elle que le corps devient esprit. C'est par la guerre que l'homme devient métaphysique. C'est par la guerre que la conscience devient libre et authentiquement humaine.

Dans ce cas, la mort que nous abritons en nous, et qui est, dira Heidegger, notre possibilité la plus haute, est ce qui confère à la conscience de sa liberté ; elle apparaît comme constituant l'essence, l'en soi véritable de la conscience. Par la guerre comme don de soi est ce qui permet de révéler la possibilité plus haute de l'humanité. Ce qui est humain par excellence, c'est la guerre et non la raison ou l'amour. L'homme n'est animal rationnel c'est-à-dire au-delà de la nature, qu'en tant qu'il accepte de devenir un être pour lequel la mort n'est plus une limite, et c'est là ce qui se joue dans la guerre. Cette analyse sur la mort et l'explosion de sa vie expliquent ou éclairent les déclarations de Hegel sur la guerre. Ce qui nous permet de comprendre à quel point la guerre est louée par Hegel.

D'où cette déclaration fracassante : « *non seulement les peuples sortent renforcés de la guerre mais de plus les nations qui sont elles-mêmes hostiles les unes les autres, trouvent grâce à la guerre à l'extérieur, à la paix au-dedans* »⁹³

En bref, pour Hegel, l'héroïsme n'est possible que dans le cadre étroit de la cité, du peuple et non dans l'horizon cosmopolite. D'où la glorification de la guerre que l'on peut trouver au détriment d'un projet de paix perpétuelle. En dernière instance, la paix n'est pas souhaitable, puisque seule la guerre révèle à l'homme son humanité, sa transcendance par rapport à la naturalité. La guerre est la manifestation de l'humanité de l'homme, parce qu'elle

⁹³ Friedrich Hegel, *Principe de la philosophie du droit ou droit naturel et science de l'Etat*, Paris, Editions J.Vrin, 1986, p. 324.

est transcendance des besoins matériels, spiritualisation ou dépassement des attachements matériels.

IV.1.3. De la guerre absolue aux limites des guerres

Certains penseurs le considèrent à la fois, comme un militaire borné, un nationaliste suspect, un penseur sans grande référence culturelle. Mais dans nos recherches, nous le connaissons comme un penseur allemand modéré et lucide. Certes, nous ne retrouvons pas chez lui l'exaltation de la guerre comme chez Hegel et autres. Pour lui, le modèle est le commerce, mais néanmoins Clausewitz est le théoricien de la guerre absolue. Il met en place une sorte d'idéal type de la guerre en soi ou guerre absolue. Il nous explique que cette guerre absolue désigne l'affrontement total, qui se manifeste par une ascension inévitable à la violence extrême, sous l'effet des actions réciproques des deux combattants, qui cherche chacun à asservir l'autre à sa volonté et pour se faire à le désarmer. Ainsi la guerre absolue est un mouvement de violence pure qui vise tout d'abord la soumission de la volonté de l'ennemi et donc son désarmement. Cela étant, il convient de noter que cela ne vise pas principalement la destruction totale. La guerre comprend un pôle d'entendement rationnel de pondération par rapport au déchaînement de la passion. En effet, Clausewitz à la fin du livre I, parvient à la thématization d'une sorte d'attelage trinitaire, à savoir l'entendement rationnel, qui est attribut du gouvernement, les passions qui animent le peuple et la libre activité de l'âme qui caractérise le général, celui qui commande les troupes.

En fait, pour Clausewitz, l'objectif idéal de la guerre est l'anéantissement des forces armées de l'ennemi, on peut à bon droit parler de modération. La guerre n'est pas une valeur en soi mais c'est un prolongement. Clausewitz ne voit dans la guerre qu'un changement de moyens, et non un changement de nature des relations politiques. Pour Clausewitz, la guerre ne saurait être séparée de la politique et elle doit rester un moyen mesuré et adapté aux buts qui la prolongent. Cette sujétion de la guerre à des fins politiques est importante. La guerre doit être limitée par la politique. Or cette notion de limitation de la guerre s'oppose au « sans limites » du sublime, sublime qui peut avoir des usages déréglés. La mise en pratique de la guerre doit être la bellicisation extrême, qu'induirait évidemment la guerre pour la guerre ou le combat pour le combat. Il est évidemment décisif qu'il y ait limitation de la guerre. Nous avons donc, un dispositif qui permet l'avènement pacifique du sublime comme puissance positive et non comme force négative. Si nous supprimons cet aspect, il faut penser à mettre en place d'autres dispositifs pour que l'infinitisation ne se dérègle pas en devenant désir de la mort, désir d'une

mort qui ne serait plus limité, qui serait le désir de la guerre pour la guerre, du combat pour le combat, de la mort pour la mort, c'est-à-dire, encore une fois, pur nihilisme.

IV.2. POLITIQUE ET GUERRE CHEZ CLAUSEWITZ

IV.2.1. Politique

Bien que l'objet des travaux de Clausewitz ne porte pas sur la politique en soi. La conception qu'il avait de celle-ci n'en demeure pas moins indispensable à la compréhension de la relation entre guerre et politique telle qu'il l'a exposé. Le terme « *politik* » a un sens polysémique chez Clausewitz. Il désigne premièrement, les relations politiques objectivées ou ce que Raymond Aron, qualifie de « *politique-domaine* »⁹⁴, définit, comme l'ensemble où sont aux prises individus ou groupes qui ont chacun leur Policy, c'est-à-dire leurs objectifs, leurs intérêts, leur philosophie parfois. Ce qu'indique Clausewitz, lorsqu'il écrit que la politique est « la matrice dans laquelle la guerre se développe ». Deuxièmement « *politik* », désigne aussi la politique sujet ou ce que Raymond Aron nomme par « *politique-programme* »⁹⁵, l'ensemble des programmes d'action des gouvernants.

L'analyse de Clausewitz de la politique est sans doute son apport le plus important. Toutefois, il fait des intentions politiques de l'Etat l'élément de base de la guerre. Cette relation n'était en effet pas étrangère à plusieurs penseurs politiques ou stratégies militaires qui l'ont précédé. Toutefois, Clausewitz a été le premier à placer la politique au centre de l'analyse de ce qu'il appelait « *le total phénomène* » de la guerre et à développer des concepts permettant l'étude du rapport entre le politique et la violence organisée. La guerre ne se produit pas dans un enclos exclusivement militaire. A tout instant elle implique des intérêts politiques ou qui pourraient rapidement devenir politiques. La guerre serait donc l'expression d'une volonté politique. Par conséquent, Clausewitz, met en exergue la primauté de la politique sur la guerre puisque, tout comme la diplomatie, la guerre est un instrument politique⁹⁶. Dans cette perspective, la guerre devient un acte rationnel et maîtrisé à condition que la politique

⁹⁴Raymond Aron, *Démocratie et totalitarisme*, Edition Gallimard, 1965, p. 24. pour Aron le mot politique sert à traduire deux mots en anglais qui ont chacun une conception précise. En effet, la politique en français traduit à la fois ce que les anglo-saxons appellent Policy et ce qu'ils appellent politics : on appelle Policy une conception, un programme d'action en elle-même d'un individu, d'un groupe ou d'un gouvernement. En autre sens, la politique politics en anglais s'applique au domaine dans lequel rivalisent ou s'oppose les politique diverses.

⁹⁵*Ibidem*, p. 25.

⁹⁶ Raymond Aron, *Penser la guerre, Clausewitz*, Volume 1 et 2, Gallimard, Paris, 1976, p.p. 190 -191

reconnaisse ses responsabilités⁹⁷. Il existe donc, chez Clausewitz, une uniformité du tissu politique que la guerre n'altère pas.

IV.2.2. Guerre

La guerre, estime Clausewitz, est un acte de violence et il n'y a pas de limite à la manifestation de cette violence »⁹⁸. Il ne s'agit pas d'une « action de force vive sur une masse morte mais, comme la non résistance absolue serait la négation de la guerre, elle est toujours la collision de deux forces vives(...)»⁹⁹.

Ni l'un ni l'autre des adversaires ne maîtrisent pas pleinement ses actes, et chacun tente d'imposer sa volonté à l'autre. De ce fait, S'ils essayent de se surclasser l'un l'autre leurs efforts tendent à augmenter aux extrêmes. Cette thèse de la guerre totale est indissociable d'une antithèse voulant que la guerre, même en théorie, soit influencée par des forces qui lui sont extérieures. La guerre est affectée par la spécificité des Etats en conflit, ainsi que par l'environnement politique, économique, social et technique qui prévaut. Or, ces facteurs peuvent atténuer la progression vers la guerre absolue. Le concept de guerre absolue de même que celui de la guerre limitée constituent la dualité de la guerre. La fin de la puissance militaire d'un adversaire ainsi que de sa volonté d'en faire usage n'est pas en soi une fin mais bien un moyen permettant de réaliser un objectif politique. La violence doit permettre cette expression de façon rationnelle et utilitaire ; la violence ne doit pas remplacer ou oblitérer le but politique. Comme le fait remarquer Raymond Aron, la définition trinitaire que présente Clausewitz diffère en apparence de celle qu'il propose au début du livre, à savoir que :

La guerre n'est rien d'autre qu'un duel à plus vaste échelle(...) la guerre est donc un acte de violence destiné à contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté¹⁰⁰. Cette définition est novatrice car, elle seule vaut pour les guerres réelles et elle vaut pour toutes les guerres réelles¹⁰¹.

Cette définition permet à Clausewitz de passer d'une conception abstraite de la guerre absolue ou totale, à une conception concrète applicable à toutes les gammes de guerres concrètes. Au centre de la pensée Clausewitzienne de la guerre se trouve l'idée de continuité. La guerre n'est pas la rupture d'un processus politique mais bien au contraire la poursuite de l'expression de la volonté politique. Le processus politique existe avant la guerre, il se prolonge en elle, sous la forme de la fin recherchée et, finalement, il continue après elle. Ainsi, la

⁹⁷ Paret Peter, *Understanding war: Essays on Clausewitz and the History power*, princepton University Press, 1992, p. 169.

⁹⁸Ibidem, p. 53.

⁹⁹Ibidem, p. 54.

¹⁰⁰Ibidem,p.51.

¹⁰¹ Raymond Aron, *Penser la guerre, Clausewitz*, Volume 1 et 2, Gallimard, Paris, 1976 ., p. 117.

décision de recourir à la guerre ne peut être que politique ; et la maîtrise de la guerre est aussi politique car elle ne peut trouver sa légitimité que dans la décision politique.

IV.2.3. Influence décisive de Montesquieu sur Clausewitz

La méthode de Montesquieu explique le plan *De la guerre*. En fait, le plan que suit Clausewitz dans son livre est le plan que suit *L'esprit des lois*. L'on progresse de la nature de la guerre pour définir ensuite le principe de la guerre, pour aller enfin aux points les plus concrets. On procède donc du général au particulier, ou de l'idée à la chose, de la définition au fait. On va de l'unité au concept à la diversité des phénomènes. Et sans doute est-ce en cette progression même que l'influence de Montesquieu est la plus lisible. En effet, comme le souligne Raymond Aron, Montesquieu a pour problématique centrale la suivante: « Comment concilier la définition selon la nature propre et permanente avec la diversité des phénomènes ? ». Or, Clausewitz, applique cette problématique générale à la problématique de la guerre. Ce qui nous donne la question suivante structuratrice de l'ensemble du texte de Clausewitz : « Comment concilier la définition de la guerre selon la nature propre et permanente avec la diversité des guerres? ». En ce moment, on ne peut comparer l'œuvre de Clausewitz à celle de Thucydide : *la guerre du Péloponnèse*, comme on l'a fait parfois.

En effet, la guerre du Péloponnèse est un récit de guerre, fait à partir de l'explosion des faits. Thucydide analyse des faits réels, des faits de guerre et en tire des maximes générales. La méthode est donc clairement inverse. C'est une méthode inductive et non déductive ; Clausewitz, part de l'essence pour aller au phénomène. En fait, si nous relisons la phrase dont nous sommes partis et en laquelle Clausewitz délivre son intention, à savoir : la forme scientifique consiste à scruter l'essence des phénomènes de guerre, de montrer leur lien avec la nature de la chose, nous avons le concept clé qui est celui de « nature ». Ainsi, si l'on reprend le fil conducteur qu'est la méthode de Montesquieu, nous pouvons voir qu'il distingue trois types de régime : république, monarchie, despotisme. Ces régimes ont une nature. Puisque nature signifie définition de l'essence. Cette essence permet de faire une typologie des lois constitutives de ces régimes. Cela dit, cet aspect déductif est chez Montesquieu, tempéré par la considération des faits historiques, par exemple le fait qu'un régime éclate dans un pays plutôt qu'un autre, peut dépendre de plusieurs facteurs contingents. La progression de Clausewitz apparaît comme le décalque de cette démarche. Le premier livre définit la guerre, c'est-à-dire détermine sa nature, à partir de la considération de sa finalité. Ce premier livre met donc en

place les principaux concepts du système. Le deuxième livre est une épistémologie, nous dit Aron, c'est-à-dire une « théorie de la théorie ».

IV.3. LE REALISME CRITIQUE DE RAYMOND ARON

IV.3.1. Entre idéalisme et réalisme

Après la Première Guerre, l'étude des relations internationales est apparue comme une discipline académique autonome¹⁰², associée à la géographie, à l'histoire, au droit, à la sociologie, à la psychologie, à la science politique, et à la philosophie. Sans relever d'aucunes disciplines en particulier, les relations internationales sont certes nombreuses. La première est l'exigence apparue après 1918 de trouver de nouvelles façons d'organiser des relations de plus en plus complexes entre les peuples, les sociétés, les gouvernements et les Etats pour éviter que se répète la catastrophe de 1914-1918. Cette exigence s'est combinée à la croyance, héritée des lumières, que l'observation et l'interrogation systématique permettent de vénérer l'ignorance et de rendre l'humanité meilleure. La deuxième raison se ramène ainsi à la démocratisation. Vers la fin du 19^e siècle le point de vue traditionnel voulant que les affaires étrangères et militaires soient réservées exclusivement aux dirigeants et à une élite fait place à la croyance opposée que ces questions constituent une importante préoccupation et une responsabilité de l'ensemble des citoyens. Cela a rendu sensée l'idée que l'éducation devrait comprendre l'instruction en matière d'affaires étrangères.

On associe traditionnellement les premières approches en matière de relations internationales à l'« idéalisme » et au « réalisme ». L'idéalisme est associé à une approche, insistant sur la quête d'un monde « meilleur » d'un « meilleur » Etat, d'une « meilleure » politique, etc. Quant au réalisme, il est par opposition associé à l'observation et à l'analyse des faits politiques, sans avoir de prétention normative. Certes, Aron, souligne que l'étude et

¹⁰² « Avant la Première Guerre mondiale presque toutes les idées sur le système mondiale était nettement classées dans la rubrique du droit international, l'histoire diplomatique ou la discipline connexe de la pensée politique elle-même. Cependant après 1918, une génération de chercheurs et d'écrivains épouvantés par les horreurs du conflit qui venait de se dérouler, on a commencé à examiner les politiques interétatiques de façon systématique » (Pettermann : 1975, p. 2). Voir également P – F Conidec qui dans, *relations internationales*, mentionne que : « Le constat est celui de l'incapacité d'une approche purement juridique, à rendre compte exactement de la nature et de la complexité des phénomènes étudiés. Ce constat a conduit à introduire à côté de l'enseignement de sociologie politique, à côté de l'enseignement du droit constitutionnel un enseignement de sociologie politique, à côté de l'enseignement du droit administratif un enseignement de science administrative, à côté de l'enseignement du droit privé, un enseignement de sociologie du droit, etc. Désormais, il en va de même dans le domaine international. L'enseignement traditionnel du droit international. L'enseignement traditionnel du droit international a pour compagnon de route les relations internationales, qui se présente ainsi comme une branche de la sociologie générale (conidec : 1977, p. 9).

l'analyse des relations internationales doit être neutre et indépendante des jugements moraux et qu'elle doit s'en tenir aux faits :

Nous avons tenté de rendre l'analyse des relations internationales indépendantes des jugements moraux et des conceptions métaphysiques en prenant pour point de départ la pluralité des Etats, l'ombre de la guerre possible planant sur les décisions des gouvernants, les règles coutumières ou légales plus ou moins respectées par les souverains mais jamais interprétées par eux comme excluant le recours à la force en vue de la sauvegarde des intérêts vitaux et de l'honneur national. Cette analyse était neutre, à nos yeux, parce qu'elle était compréhension des faits et des sens subjectifs¹⁰³.

Toutefois, comme on l'a indiqué, son approche comporte aussi, une dimension normative, puisqu'elle est hantée par la possibilité d'une catastrophe nucléaire, qu'il s'agit d'éviter. Pour Aron, ce n'est ainsi pas tant l'idéalisme ou le réalisme eux-mêmes, qu'il s'agit de condamner ou d'embrasser mais plutôt l'unilatéralité des approches qui procède d'une erreur intellectuelle. Il s'agit donc, du faux idéalisme des abstractions inapplicables, le faux réalisme qui amène à sacrifier les intérêts durables à des combinaisons, apparemment habiles, proviennent, l'un et l'autre, d'une source commune. Erreur des circonstances, la connaissance des situations, de la réelle des alliés et des ennemis, erreur de principe et l'oubli des règles éternelles. Par exemple la subordination de la stratégie à la politique. On l'entrevoit dans ces lignes, la position d'Aron face à l'idéalisme et au réalisme.

IV.3.2. Aron et l'idéalisme

Bien que l'approche réaliste ait donné, après la fin de la Deuxième Guerre, le premier paradigme ayant nourri l'étude des relations internationales a été le libéralisme dans sa variante idéaliste, sommairement on peut définir l'idéalisme comme un schème de pensée qui souligne le rôle central de l'idéal et de l'universel dans l'interprétation de l'expérience.¹⁰⁴ L'idéalisme politique est basé sur la croyance que le monde n'est pas nécessairement ce qu'il doit être, ce qui porte l'idéaliste à rejeter les instincts égoïstes et les politiques de puissances comme base des relations humaines. Emmanuel Kant et Jeremy Bentham ont été deux des plus importants

¹⁰³ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1962, p. 567.

¹⁰⁴ Dès son jeune âge, Aron a été influencé par des maîtres associés au courant de pensée idéaliste. A savoir, Alain et Brunschvicg. Aron qui prononça une conférence à l'institut français de Londres, après la mort de Brunschvicg, en Avril 1944, était en même temps de contester certains aspects de la philosophie de ce dernier. Lors de sa soutenance de thèse en 1938, à laquelle Léon Brunschvicg était présent. Il avait alors provoqué un certain étonnement en s'attaquant à la conception, ahistorique des partisans de la philosophie idéaliste. Vis-à-vis de la pensée de Brunschvicg, Aron relevait un paradoxe essentiel : « Est-elle de notre temps, cette philosophie qui sans vaine déclamation nous invite à vivre chacun de nos instincts comme s'il devait – être le dernier et pour qu'il puisse valoir éternellement ? Est-elle de notre temps cette philosophie ou l'angoisse n'a pas de prise, ou la conscience de l'unité spirituelle se suffit à elle-même, où les révoltes irrationnelles sont repoussées, avec la compréhension, mais sans faiblesse (Aron 1945).

philosophes modernes à appliquer l'idéalisme aux relations internationales. Tous deux réagissaient à la barbarie des relations entre Etats-nations. Ce que Kant qualifiait de conduites de sauvages sans loi¹⁰⁵. Leur répugnance envers une telle « sauvagerie » les a amené tous deux à proposer des plans pour « une paix perpétuelle ». Pour Kant, comme pour Bentham, l'impératif d'atteindre la « paix perpétuelle » exige un constat fédéral entre les Etats pour abolir la guerre :

Aux Etats, dans leurs rapports mutuels, la raison ne peut pas donner d'autre manière de sortir de cet état sans loi ne contenant que la guerre, que celle de s'accommoder, comme des particuliers qui renoncent à leur liberté sauvage « sans loi », de lois publiques de contrainte et de constituer ainsi un Etat des peuples (s'accroissant à vrai dire sans cesse) et qui ressemble finalement tous les peuples de la terre¹⁰⁶

Le « Raymond Aron avant Raymond Aron » était non seulement sensible à un certain socialisme mais était aussi réceptif à l'idéalisme et au pacifisme de type alinien. Et même si Aron affirme dans ses mémoires qu'il « ne croit pas avoir été entièrement convaincu par sa pensée ou plutôt, par son attitude politique », il n'en a pas moins reçu d'Alain un héritage important, soit l'idéalisme postkantien, qui dominait alors largement l'enseignement de la philosophie dans les universités. Sans jamais qu'il n'adhère totalement à la pensée idéaliste. Cet héritage normatif imprégnera profondément la pensée d'Aron. Le Raymond Aron d'après la Deuxième Guerre, critique très durement l'idéalisme dogmatique, qui a des effets opposés : les slogans vagues, la sécurité collective, aboutissent normalement à élargir et à aggraver les guerres. Les diplomates d'inspiration idéaliste s'abandonnent au rêve d'une conception universellement valable de la société nationale ou internationale. Il affirme à ce sujet :

La conduite diplomatico-stratégique tend à se justifier par des idées, elle prétend obéir à des normes, se soumettre à des principes. On appelle cyniques ceux qui ne voient dans les idées, les normes et des principes que des déguisements de la volonté de puissance, sans efficacité réelle. On accuse d'illusions idéalistes ceux qui méconnaissent que tout ordre international doit être soutenu par la force. L'illusion idéaliste prend diverses formes, selon le caractère des impératifs ou des valeurs invoquées¹⁰⁷.

En d'autres mots, Aron, ne renie pas la possibilité éventuelle d'une paix universelle ; s'il la croit impossible dans la structure internationale actuelle, il estime qu'elle doit constituer l'horizon régulateur vers lequel doit tendre l'humanité, même si elle doit le savoir inatteignable. La critique de l'illusion idéaliste, persiste-il, n'est pas seulement pragmatique,

¹⁰⁵ Emmanuel Kant, *Vers la paix perpétuelle*. Esquisse philosophique, G.F Flammarion, Paris, 1991, p. 92.

¹⁰⁶ Ibidem, p.p. 92-93.

¹⁰⁷ Raymond Aron, *Penser la guerre, Clausewitz*, Volume 1 et 2, Gallimard, Paris, 1976, p. 569.

elle est aussi morale. La diplomatie idéaliste glisse trop souvent au fanatisme, elle divise les Etats en bons et mauvais, en pacifiques et belliqueux, elle imagine une paix définitive par la punition des premiers et le triomphe des seconds

IV.3.3. Aron et le réalisme

L'effondrement de la société des nations, la montée de la deuxième Guerre ont entraîné une réaction contre la possibilité d'un gouvernement international, ainsi que contre le pacifisme dans l'étude des relations internationales. On peut dire que c'est Hans Morgenthau, après la Deuxième Guerre, qui, a systématisé l'approche réaliste des relations internationales, dans *Politics Among Nations*, publié pour la première fois en 1948. En 1960 Stanley Hoffman, pouvait ainsi écrire: « *The theory Which has occupied the center of the scene in this country (the United state) during the last years is pouler politics* »¹⁰⁸.

Au cœur de la théorie réaliste de Morgenthau se trouve le concept d' « intérêt national ». La politique est définie par lui comme lutte pour le pouvoir. Cette lutte fait partie de la nature humaine et peut conduire soit à la concurrence, soit à la concordance des intérêts. La collaboration a lieu quand, les parties considèrent que leur intérêt coïncident. Le terme d'intérêt national au nom de quoi agissent les pouvoirs à l'échelle internationale a une signification d'abord essentiellement subjective, il est tout ce que les décideurs tiennent pour tel. En ce sens, toutes les décisions politiques sont l'expression de l'intérêt national. Il en découle que l'intérêt national se manifeste essentiellement comme quête du pouvoir. Le concept clé de l'explication réaliste des décisions devient donc, selon l'expression classique de Morgenthau : « *interest defined as power* ». De cela résulte des relations fondées sur la puissance :

« *political power is a psychological relation between those over whom it is exercised. It gives the former control over certain actions of the latter through the impact which the former exert on the latter's minds* »¹⁰⁹

Que pense Raymond Aron de ces thèses ? Selon lui, Morgenthau a cherché à trouver pour les relations internationales l'équivalent d'une fin rationnelle unique. Ces relations viseraient essentiellement la quête et la défense de l'intérêt national. Et par extension, la quête du pouvoir et de la puissance. Opposé au déterminisme simpliste de l'intérêt national, Aron, lecteur de Weber suggère plutôt que les Etats cherchent à réaliser une pluralité d'objectifs de nature idéologique.

¹⁰⁸ Stanley Hoffman, *Contemporary theory in international relations*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1960, p. 23.

¹⁰⁹Hans Morgenthau, *Politics among nations : The struggle for power and peace*, Boston Mc. Graw-Hill, New York, 1942, p.30.

CHAPITRE V : RAYMOND ARON ET LA PHENOMENOLOGIE DE LA GUERRE

V.1. LES IMPLICATIONS GEOPOLITIQUES

V.1.1. De l'espace

Les unités politiques dont nous analysons les relations pacifiques belliqueuses sont des collectivités humaines organisées sur une base territoriale. Des hommes vivant en société dans un espace délimité, telles sont les unités dont la souveraineté se confond avec la propriété collective sur un fragment de la planète. L'espace a souvent constitué un facteur géopolitique fondamental qui influence fondamentalement les rapports interétatiques. L'espace se présente parfois, comme un élément déclencheur des turbulences entre les nations ou les différents groupes sociaux ou ethniques. D'un point de vue géographique, un conflit constitue un moment de territorialisation. Raymond Aron, appréhende l'espace comme un facteur qui vivifie les rapports interétatiques :

« Tout ordre international prétend- il, jusqu'à nos jours, a été essentiellement territorial. Il consacre un accord entre les souverainetés, le compartimentage de l'espace »¹¹⁰.

Selon Raymond Aron, les deux moments typiques des relations internationales, la paix et la guerre semblent appeler, l'un l'autre, un mode géographique de considération. L'analyse par référence à l'espace, des traités qui mettent fins aux conflits et des combats qui ont précipité l'effondrement de l'ordre précédemment établi. Donc, *l'espace peut- être considéré tour à tour comme, théâtre et enjeu de la politique étrangère¹¹¹*. Puisque qu'un Etat est considéré comme propriétaire d'un espace. Chaque fragment de celui-ci peut être enjeu de conflits entre individus ou groupes.

Considéré comme théâtre, l'espace n'est plus concret mais pour ainsi dire abstrait, il est simplifié, stylisé, schématisé par le regard de l'observateur. Le champ de bataille que la stratégie doit embrasser d'un seul coup d'œil n'est plus le milieu, climatique ou géologique, dont le géographe n'a jamais épuisé les singularités, mais le cadre d'une activité spécifique. Le

¹¹⁰ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1962, p. 187.

¹¹¹ Ibidem, p. 188.

terrain sur lequel se livre une partie de football peut et doit être caractérisé exclusivement par les qualités qui influent sur la conduite des joueurs.

V.1.2. Du nombre

Comment traiter de l'espace, en effet, sans évoquer le nombre des hommes qui peuplent chacun de ses fragments ? C'est par l'intermédiaire du nombre que, pour une grande part, l'espace agit sur le cours de l'histoire et la fortune des nations. Ainsi, on parle souvent de la place qu'occupe la démographie dans la guerre comme facteur de puissance essentiel. Dans ce cas, l'agressivité d'un peuple est fortement liée à sa structure démographique. D'où viennent cette agressivité, et ces impulsions belliqueuses souvent frénétiques ? La structure démographique semble être une disposition incitatrice essentielle. Une structure explosive peut entraîner une expansion brusque. La guerre est en quelque sorte la manifestation de certains déséquilibres sociaux, fortement liées au poids de la relation entre les hommes et les ressources existantes disponibles, jusqu'à une densité humaine absolue. Après avoir examiné substantiellement le rapport entre surpopulation et bellicosité, Aron chuta en ces termes :

Il faudrait conclure que la fécondité, l'accumulation des jeunes, en certaines circonstances mal déterminées, poussent les peuples, dirigeants et opinions, vers les aventures guerrières. Mais si la « situation explosive » incite à l'impérialisme, l'expérience des siècles nous rappelle que ni les Césars ni les peuples n'ont besoin de cette incitation pour nourrir l'ambition et croire à leur vocation de régner¹¹².

En fait, le regard évaluateur du philosophe français sur l'impact du nombre dans la germination des guerres n'est ni fondamentaliste ni encore moins dogmatique. Mais, c'est un jugement rationnel et prudent, il précise d'ailleurs que : « *Le surplus d'hommes, la surpopulation (globale ou partielle), la vitalité biologique. Aucun de ces trois ne peut être dit de manière générale ou dogmatique, cause des guerres ou de la « bellicosité »¹¹³.* Le nombre n'est pas pour l'auteur l'unique cause de la guerre, mais il peut être appréhendé comme une industrie de prolifération des institutions de propulsation des conflits.

V.1.3. Les ressources

Pour Aron : « *L'espace et le nombre échappent le plus souvent à la conscience des acteurs : l'or, l'argent, les esclaves, le pétrole ont été reconnus à travers les siècles, comme les enjeux des batailles entre les Etats »¹¹⁴.*Dès lors, s'interrogeant sur les relations entre

¹¹² Ibidem , p. 242.

¹¹³Ibidem, p. 240.

¹¹⁴ Ibidem , p. 247.

ressources et politique étrangère, Aron, a trouvé préférable, d'architecturer ses analyses au tour de trois arguments :

*tout d'abord, les ressources en tant que moyens de force, ensuite les ressources en tant qu'objectifs des belligérants, enjeux des rivalités ou causes de guerre. En conclusion, nous comparerons brièvement l'influence des divers régimes de l'économie moderne sur la conduite extérieure des Etats*¹¹⁵.

Pour pallier à ces difficultés, le philosophe français, met en évidence les théories intellectuelles, des différents paradigmes qui ont jalonné ce débat. A savoir : *le mercantilisme, libéralisme, économie nationale et socialisme*¹¹⁶. Quelle est la nature des relations qui existent entre l'économie et la politique des nations ? L'idée de fond qui alimente l'approche mercantiliste, est la formule célèbre : « *L'argent est le nerf de la guerre.* » Pour les mercantilistes, il y a deux méthodes d'amasser le plus possible l'or et l'argent : l'une est la guerre et l'autre est le commerce. En profondeur, elles sont de même essence. Le commerce est une guerre perpétuelle et paisible d'esprit et d'industrie entre les nations. Dutot, réagit à ce sujet, en éclaircissant que : « *Faire la paix pour nous procurer tous les avantages d'un grand commerce, c'est faire la guerre à nos ennemis* »¹¹⁷. En interprétant cette approche mercantiliste Aron souligne que :

*« La recherche des métaux précieux entraîne l'expansion commerciale et le commerce extérieur a un caractère agressif à l'égard des rivaux parce que le stock d'or et d'argent est limité, comme est limité le montant des échanges possibles »*¹¹⁸.

Cependant, l'école libérale n'a pas le même objectif que la doctrine mercantiliste. Selon celle-ci, le commerce pacifie alors que la rivalité politique enflamme les passions. Déjà au 18^e siècle les formules opposées à celles du mercantilisme sont plus fréquentes. L'abbé Baudeau écrit en 1771 que : « *L'opposition des intérêts fait l'essence de la politique d'usurpation. L'unité d'intérêt fait l'essence de la politique économique* »¹¹⁹. Autrement dit, l'esprit de conquête et l'esprit de commerce s'excluent mutuellement dans une nation. Pour rendre rationnelle cette controverse qui lie le mercantiliste au libéraliste, Aron s'exprime en ces termes :

En gros, il me semble-t-il, il y a trois réponses possibles. La première consiste à poser que commerce et politique appartiennent à deux ordres, fondamentalement autres. Les Etats sont en rivalité permanente non parce qu'ils ont des intérêts économiques

¹¹⁵Ibidem, p.248.

¹¹⁶Ibidem, 249.

¹¹⁷ DUTOT, *Réflexions sur le commerce et les finances, in Economistes financiers du XVIII e siècle*, Paris, Guillaumin, 1849, p. 1005.

¹¹⁸ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Op.cit., p. 250.

¹¹⁹ Abbé BAUDEAU, *Première introduction à la philosophie économique, in physionales*, E. Dain, Paris, Guillaumin, 1846, t II, p. 742.

*contradictaires mais parce que les princes ou les peuples sont avides de gloire ou de terres. Une deuxième réponse met l'accent sur l'écart entre l'intérêt vrai des Etats ou des nations et la conscience que les gouvernants en ont. Ou encore les libéraux distinguent entre l'économie telle qu'elle est, faussée par les monopoles privés. Enfin, une dernière réponse consiste à invoquer le surpeuplement.*¹²⁰

Les économistes de l'école historique et nationale ne souscriraient à aucune des deux thèses extrêmes. Ils rejetteraient la formule mercantiliste : le commerce est la continuation de la guerre par d'autres moyens¹²¹, mais ils rejetteraient aussi celle du libéralisme : commerce et guerre sont de nature ennemis. Certes, les partisans de l'économie nationale, pensent que la création de vastes unités est la première étape vers la République des échanges. Pour qu'une nation puisse pour l'essentiel, se suffire à elle-même, il lui faut protéger d'abord ses industries naissantes, en permanence les industries vitales. Relative aux conflits et aux guerres. Le socialisme d'inspiration marxiste, professe quelques idées simples et catégoriques. Il tient les guerres pour fatales dans le régime capitaliste, avec l'avènement du socialisme, les occasions ou les causes des conflits armés disparaîtront. Donc, l'économie est belliqueuse sous un régime capitaliste, elle sera pacifique sous un régime socialiste.

V.2. LE MONDE A L'OMBRE DE L'APOCALYPSE NUCLEAIRE

V.2.1. stratégie de dissuasion

Selon Aron, *la stratégie de dissuasion est une épreuve de volontés dont la technique des armes et des véhicules porteurs déterminent les conditions mais non l'issue*¹²². C'est dire qu'être dissuadé, c'est préférer la situation qui résultera de l'inaction à celle qui résulterait de l'action au cas où celle-ci déclencherait les conséquences prévues. En effet, une nation est d'autant plus sensible à la dissuasion qu'il croit davantage à la mise à exécution de la menace. Cette mise à exécution comporte pour lui-même des effets plus redoutables et enfin que la perspective offerte en cas d'abstention lui paraît plus tolérable. L'auteur enseigne que :

*La réussite de la dissuasion dépend donc de trois facteurs, l'un psychologique (celui qui dissuade parvient-il à convaincre l'agresseur éventuel que sa menace est sérieuse ?), l'autre enfin politique (quels gain et quelles pertes peuvent résulter, pour l'Etat objet de la dissuasion, de l'action d'une part, de l'abstention d'autre part ?)*¹²³

¹²⁰ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Op.cit., P. 252.

¹²¹Ibidem, P. 255.

¹²² Ibidem ., p.409.

¹²³Ibidem, p. 410.

Les pays en guerre se livrent à une course à l'arme atomique depuis plusieurs années. Le projet de Manhattan auquel participent plusieurs scientifiques de renom, permet aux américains de faire sauter une première bombe atomique à titre expérimental le 16 juillet 1945, dans le désert du Nouveau Mexique. Après le rejet par le Japon d'une offre de reddition sans conditions, les américains procèdent au largage d'une bombe de 20 kilotonnes sur Hiroshima, une ville de 250000 habitants. Larguée par le B-29 Enola Gay le 6 Août, l'arme tue plus de 80000 personnes instantanément et ravage une grande partie de la ville. Une autre bombe atomique, dont les effets sont dévastateurs s'abat sur Nagasaki le 9 Août. Son explosion survient peu de temps après l'annonce de l'entrée en guerre de l'union des Républiques Socialistes et Soviétiques (URSS) contre le Japon, le 8 Août. Ce mécanisme adopté par les américains est ce que Raymond Aron nomme la *stratégie de dissuasion*¹²⁴.

A la suite de ce bombardement, le président Truman dans un discours conclut que *seule une telle démonstration réelle de bombe atomique pouvait persuader les Soviétiques*¹²⁵. Donc la réponse se trouve dans l'attitude des Etats Unis en vers les Russes. Car en 1945, les Etats Unis ne savaient pas encore si la bombe allait fonctionner. Dans cette optique, l'on peut faire le parallèle avec un autre défi, celui du cyber guerre qui fait suite à cet équilibre de terreur. Une guerre sans morts mais capable de détruire économiquement l'adversaire. On aboutit à la dislocation de la guerre chaude au profit de la guerre froide :

*« Aujourd'hui comme hier, précise Aron, la dissuasion dépend et des moyens matériels dont dispose l'Etat qui veut en arrêter un autre et de la résolution que l'Etat, objet de la dissuasion, attribue à l'Etat qui le menace de sanction. Aujourd'hui comme hier, le problème essentiel de la dissuasion est à la fois psychologique et technique*¹²⁶

La nouveauté de la dissuasion à l'âge thermonucléaire est la peur des conséquences de la mise en exécution de la menace d'un Etat défensif sur un Etat offensif. A l'âge de la nanotechnologie et de l'architecturation massive des centres nucléaires, la guerre thermonucléaire aura-t-elle lieu ? « *La guerre monstrueuse* »¹²⁷, « *la guerre introuvable* »¹²⁸, « *l'apocalypse thermonucléaire* »¹²⁹ pour emprunter ces expressions du physicien de la Rand corporation, Herman Kahn. Moscou peut-il envisager bombarder New York ou Paris, en

¹²⁴ Ibidem, p. 400.

¹²⁵ J. Pauwels <http://Aden.be/index.php?Aden=le-mythe-de-la-bonne-guerre>, page consultée le 9 février 2018.

¹²⁶ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Op.cit., p. 402

¹²⁷ Herman Kahn, *on thermonuclear war*, Princeton, 1960, p. 20, voir aussi Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1962, p. 412.

¹²⁸ Idem.

¹²⁹ Idem.

sachant que ces derniers possèdent des appareils répressifs et vulnérables ? Raymond Aron, témoin d'une époque batailleuse et tragique, atteste que la guerre thermonucléaire n'aura pas lieu. Il veut mieux redouter ce phénomène monstrueux et inhumain qu'est la guerre.

V.2.2. La course aux armements nucléaires

Comme nous l'avons mentionné très haut le largage des deux villes Japonaises par les Etats-Unis, fut un facteur mutationnel de la diplomatie stratégique-militaire mondial. Ces bombardements marquent la sortie de l'humanité d'une guerre bouillonnante pour une guerre froide. D'où l'avènement d'un monde bipolaire, mettant en épreuve, le duel entre deux supra-puissances, ayant les mêmes moyens de représailles militaires, à savoir les Etats-Unis et l'Union des Républiques Soviétiques et Socialistes. Aujourd'hui, on assiste à une montée spectaculaire non seulement des centres nucléaires, mais aussi et surtout à la fabrication constante et massive des machines apocalyptiques, c'est-à-dire des armes nucléaires, l'outil atomique plus précisément les armes de destructions massives sont devenus la référence des puissances émergentes d'où l'avènement d'un monde multipolaire. Car dans ce club nucléaire plusieurs métropolitains aux tendances émergentes se sont affiliés, à savoir : Chine, Corée du nord, Iran, etc. La course aux armements est-elle la cause du conflit politique ou le conflit politique est-il la cause de la course aux armements ? Pour Raymond Aron, la prolifération des armes n'a pas pour fonction finale la guerre, mais plutôt, la consolidation de la paix par des méthodes dissuasives. Mais ces stratégies sont susceptibles d'instaurer un climat d'insécurité et de crainte entre les Etats détenteurs des « machines diaboliques ». ainsi soutient-il :

La course aux armements résulte de la recherche de la sécurité par la force, elle symbolise la dialectique de l'hostilité en temps de paix, elle est la forme non belliqueuse de l'ascension aux extrêmes, elle est donc susceptible, en certaines circonstances, d'intensifier, l'hostilité dont elle est issue, d'aggraver le sentiment d'insécurité qu'éprouve chacun des rivaux¹³⁰.

Donc, la prolifération nucléaire aujourd'hui serait probablement, un enjeu éminemment politique. Délaissées depuis la fin de la guerre froide, les problématiques nucléaires militaires ne sont plus vraiment au centre des préoccupations stratégiques. Camille Grand, directeur de la fondation pour la recherche stratégique, déclare que : « *pourtant un monde nucléaire inédit est en train d'émerger et, si nous n'y prenons garde, nous risquons de nous retrouver confrontés*

¹³⁰Ibidem, p. 652

à un ordre nucléaire radicalement nouveau sans nous y être au moins intellectuellement préparés »¹³¹.

V.2.3. La communauté internationale et la question des expériences nucléaires

Espoir et peur du Siècle, paru en 1927, a été l'occasion pour Aron de débattre sur la question du désarmement et de la maîtrise de l'arme nucléaire. Pour lui, le désarmement et ultimement l'exclusion de la guerre comme moyens politiques exigeraient que les Etats n'aient plus la possibilité de déterminer la marche à suivre pour défendre leurs intérêts. Or, il est contradictoire que les Etats consentent à désarmer s'ils se réservent le droit de se faire justice. Donc, l'idée de désarmement et de maîtrise des expériences nucléaires, demeure irréaliste. Aron, lui-même, démontre que son pessimisme vis-à-vis de ces projets internationaux date de très longtemps, avant même la publication de *Paix et guerre entre les nations* :

*Quand j'écrivais ce livre, en 1960-1961, suggère-t-il, les négociations sur la cessation des expériences nucléaires se poursuivaient depuis plusieurs années et j'en prévoyais l'échec. Effectivement, après trois années d'un moratoire de fait, l'union soviétique procéda à une nouvelle série d'expériences à la fin de 1961, et les Etats-Unis suivirent l'exemple des soviétiques.*¹³².

A partir de ces faits, l'auteur réinsiste en mettant en exergue les motivations, qui ne lui ont pas donné la possibilité de remettre en marge la crédibilité d'une gendarmerie internationale capable de bloquer l'hémorragie atomique. En 1961, souligne Aron, j'apercevais trois raisons vraisemblables de l'échec¹³³. D'abord, l'accord entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique sur l'arrêt des expériences nucléaires n'aurait pu être appliqué sans l'assentiment de la Chine. Cela rendra la négociation stérile. Pour plusieurs justifications : un grand parti communiste comme la Chine, ayant par ces propres énergies remporté la victoire civile, ne pouvait pas renoncer à la réalisation de son programme nucléaire, étant donné que c'est l'arme thermonucléaire qui détermine ou qui semble définir la hiérarchie des acteurs sur la scène internationale. D'après le penseur Français, la deuxième explication, de l'échec des négociations était le retard technique de l'Union soviétique. Car, la série des expériences de 1961 prouve, en effet que les savants et les ingénieurs soviétiques voulaient améliorer leurs armements, en particulier mettre au point des bombes de plusieurs dizaines de

¹³¹Camille Grand, dans la préface à l'ouvrage de Thérèse Delpech *sur La dissuasion nucléaire au XXIe siècle* (Prix Brienne du livre géopolitique 2013), voir, Jean- François Florina, CLES-Comprendre Les Enjeux Stratégiques-Note hebdomadaire n° 119-5 décembre 2013-www.grenoble-em.com-1-, page consultée le 9 mars 2018

¹³² Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Op.cit., p.636

¹³³Ibidem, p.637

mégatonnes. Enfin, la troisième raison que l'auteur évoque est l'hostilité Russe à un système d'inspection.

V.3. LES RELATIONS INTERNATIONALES SONT DES RELATIONS INTERETATIQUES

V.3.1. Système international et équilibre des puissances

Pour certains chercheurs, il doit y avoir des règles ou des lois immuables qui, régissent le fonctionnement du système international. Certains soutiennent même que ce système doit fonctionner selon les principes sous-jacents semblables aux lois de la nature. L'expression « équilibre du rapport des forces », qui semblait régir des rapports dans le système étatique européen du milieu du dix-septième siècle jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale a nourri une telle conception. Durant cette période historique, la Grande Bretagne a joué le rôle de « holder of the balance » sur le continent européen. Sans allier de façon permanente à aucune nation continentale, et en prenant parfois d'un côté, parfois de l'autre côté la Grande Bretagne paraissait alors guidée par une considération : le maintien de l'équilibre lui-même. Sa suprématie navale et son immunité virtuelle contre l'invasion étrangère lui ont permis d'assurer cette fonction, qui a rendu l'équilibre du rapport des forces européen à la fois flexible et stable. Aron démontre à juste titre que :

Toutes les sociétés ont vécu les problèmes des relations internationales, maintes cultures ont été ruinées parce qu'elles n'ont pas pu limiter les guerres. A notre époque, ce n'est pas seulement une culture mais l'humanité entière qui serait menacée par une guerre hyperbolique. La prévention d'une telle guerre devient pour tous les acteurs du jeu diplomatique un objectif aussi évident que la défense des intérêts purement nationaux (...). Selon la vue profonde et peut-être prophétique de Kant, l'humanité doit parcourir la voie sanglante des guerres pour accéder un jour à la paix. C'est à travers l'histoire que s'accomplit la répression de la violence naturelle, l'éducation de l'homme à la raison¹³⁴.

Raymond Aron, a vécu à l'époque où l'équilibre des forces a subi des changements radicaux qui, à toutes fins pratiques, ont détruit la structure européenne du pouvoir telle qu'elle existait depuis le dix-septième siècle. La Première Guerre mondiale et les alliances politiques qui l'ont accompagné, ont d'abord déclenché un processus qui a culminé dans l'intégration de la plupart des nations du monde en un seul système international, appelé : « *La politique de l'équilibre pluripolaire* »¹³⁵. Après la Deuxième Guerre, deux pays non européens ont généré

¹³⁴ Idem

¹³⁵ Ibidem, p. 137

un équilibre du rapport des forces bipolaires. En ce sens la structure bipolaire de la politique mondiale est, en elle-même, défavorable à la stabilité.

V.3.2. Rôle de l'Etat dans la société internationale

Pour Aron, les relations entre Etats constituent par excellence des relations internationales¹³⁶. Ce choix dérive essentiellement du désir de se concentrer sur des décisions prises par ceux qui sont responsables de comprendre, de maîtriser la complexité des phénomènes internationaux et de convertir en actions les appréciations qui résultent des multiples contraintes qu'ils subissent. Pour Aron, les Etats sont à l'état de nature dans le système international, ce qui revient à dire, qu'ils sont dans un état de guerre : Faute d'un tribunal de police, les Etats vivent dans l'état de nature et la formule célèbre, *homo homini lupus*, continue de s'appliquer aux relations de ces monstres froids. Donc, les Etats sont dans l'état de nature. Ils poursuivent en permanence une rivalité de puissance et d'idées. On peut reconnaître là, l'héritage de Weber, considéré comme sociologue de la puissance, qui se définit par sa capacité d'imposer à l'autre sa volonté. Dans les prolégomènes, de *Paix et guerre*, il précise que :

*Ayant pour thème central, les relations interétatiques en leur signification spécifique, c'est – à- dire en leur caractéristique d'alternative et d'alternance de la paix et de la guerre, la discipline vouée à l'étude des relations internationales ne peut faire abstraction ni des modalités diverses du commerce entre les nations, et empires, ni des déterminants multiples qui agissent sur la diplomatie mondiale, ni des circonstances dans lesquelles Etats apparaissent et disparaissent*¹³⁷

Sur cette base, on pourrait tenter de faire d'Aron un réaliste pur et simple dont la pensée reposerait sur les concepts d'état de nature, d'intérêt national, de puissance, ne voyant d'autre issue que celle des « guerres en chaîne », qui s'inscrivent dans « *tous les tempshistoriques et toutes les civilisations* »¹³⁸. Donc, la guerre est toujours une éventualité, elle ne peut absolument pas être laissée à elle-même. Et c'est à l'Etat qu'il revient, selon Aron, contrairement à Morgenthau qui dispose au centre de sa pensée le concept d'intérêt national. Aron pense que la puissance peut être dans une certaine mesure un gage de paix. Aussi, si la force peut être évaluée de façon approximative, la puissance pour sa part n'est pas susceptible d'une mesure absolue. Premièrement parce que souvent elle ne se révèle que par son exercice même. Deuxièmement parce que cet exercice ne se comprend qu'à la lumière d'un contexte spécifique.

¹³⁶Ibidem, p.17

¹³⁷Ibidem, p. 20

¹³⁸Ibidem, p. 157

V.3.3. L'influence de Clausewitz sur Aron

Dans *Paix et guerre entre les nations* et dans *Penser la guerre*, Aron part du concept de guerre telle que Clausewitz l'a présenté dans *De la guerre*. Entre les deux ouvrages la différence provient de l'étude systématique de l'œuvre du général prussien menée dans le premier tome de *Penser la guerre* ; le second réfléchit sur l'âge nucléaire à partir des résultats du premier. Plus encore : c'est une élaboration du phénomène de la guerre que s'adonne Aron dans l'ouvrage de 1976, tandis que celui de 1962 étudie l'ensemble des relations internationales en insistant sur leur caractère interétatique. Pourquoi Raymond Aron a-t-il choisi de consacrer, Carl Von Clausewitz « *Ce que de nombreux analystes considèrent comme le chef-d'œuvre* »¹³⁹ de sa réflexion ? De Clausewitz, Aron avait retenu que seul l'encadrement politique pouvait permettre, sans pour autant offrir de garantie, de contenir l'emballement et la progression de la guerre vers ses limites ultimes. Après une période de réflexion et un dialogue avec Clausewitz de presque 20 ans, Aron en est ainsi venu à éprouver « des sentiments » de « sympathie » à l'égard de cet interlocuteur, silencieux et insistants. Il appréhende son prédécesseur comme le fondateur de la théorie allemande de la guerre. Il emprunte cette illustration du maréchal Moltke, en éclaircissant que :

*Il existe un livre De la guerre qui ne vieillira jamais. Clausewitz est son auteur. Il connaissait la guerre et il connaissait les hommes. Nous devons l'écouter, et quand nous suivions ces prescriptions. C'était pour notre bonheur. Le contraire signifiait le malheur*¹⁴⁰. Il ajoute que : « *Clausewitz inclinait, dans sa jeunesse, à ne reconnaître que d'autres maximes qu'historiquement les guerres à outrance ne sont pas les plus fréquentes et qu'en ce sens elles ne sont ni plus ni moins naturelles que celles du XVIIIe siècle*¹⁴¹.

De son étude de Clausewitz, Raymond Aron, dégage trois éléments de définition de la guerre, qu'il qualifie « d'échange trinité ». La première conçoit la guerre comme un duel, c'est-à-dire comme une violence réciproque qui est par essence illimitée, et implique une montée aux extrêmes des deux protagonistes. Le deuxième élément de définition fait la distinction entre deux espèces de guerre : l'une est une guerre de renversement ou d'anéantissement de l'adversaire et l'autre est une guerre d'observation. Enfin, le troisième élément de définition fait de la guerre une « poursuite » de la politique par d'autres moyens. Dans cette troisième

¹³⁹ Nicolas Baverez, *Raymond Aron, Un moraliste au temps des idéologies*, Flammarion, 1993, p. 409

¹⁴⁰ Hindenburg, *Aus meimen Leben*, Leipzig, 1930, p. 101, voir aussi Raymond Aron, *Penser la guerre, Clausewitz, vol. II, l'âge planétaire*, Gallimard, 1976, p. 10

¹⁴¹ Raymond Aron, *Pensez la guerre*, Op.cit., p.11

conception, les guerres ne sont plus distinguées en fonctions des critères qui sont propres à chacune d'elles, mais en fonction de la diversité des politiques poursuivies.

CHAPITRE VI : DIMENSION PHILOSOPHIQUE ET MORALE DE LA PENSÉE ARONIENNE

VI.1. ARON EN QUÊTE D'UN ORDRE DU DEVENIR

VI.1.1. Pour un machiavélisme postkantien : Raymond Aron théoricien hétérodoxe

Raymond Aron, est souvent décrit comme l'un des grands théoriciens du réalisme moderne. Cette manière de l'insérer dans les taxinomies traditionnelles doit cependant être interrogée. Une lecture attentive de son œuvre permet en effet de constater qu'Aron a élaboré une approche singulière sur la base d'une double critique : celle d'une tradition libérale qui a généré des projets jugés illusoires ; celle d'un réalisme de guerre froide qui s'est mué en idéologie simplificatrice. L'originalité de l'approche aronienne réside donc dans la tentative de surmonter l'opposition classique de ces deux écoles, en conservant la meilleure part de chacune d'elles. C'est pourquoi on propose d'envisager Raymond Aron comme un théoricien réaliste hétérodoxe, comme le tenant d'un machiavélisme postkantien. Raymond Aron, a ainsi assumé un positionnement singulier au sein du champ des relations internationales, raison pour laquelle sa théorisation s'insère malaisément dans les taxinomies traditionnelles. On propose de l'envisager comme un « machiavélisme postkantien ». L'un de ses disciples, Stanley Hoffmann, a noté avec acuité qu'Aron,

« A en quelque sorte bridé ses propres inclinations kantienne. Il semble bien, en effet, avoir constamment cherché à corriger Kant par machiavel, à tempérer un attachement certain à l'idéalisme par un acquiescement répété aux réquisits du réalisme¹⁴².

Réaliste hétérodoxe, Raymond Aron, l'est en coup sûr, car il condamne le réalisme à courte vue qui « ignore une part de la nature humaine », en décrivant l'homme uniquement comme « un animal de proie »¹⁴³. Il apparaît aussi très critique de Machiavel, qu'il décrivait dans un essai d'avant-guerre comme « un fanatique de logique abstraite, toujours ennemi des demi-mesures ». Il évolue certes, après 1945, vers un jugement plus nuancé à l'égard du secrétaire Florentin et des penseurs machiavéliens, à la suite notamment de sa lecture de

¹⁴² Stanley Hoffman, « Raymond Aron et la théorie des relations internationales » *Politique étrangère*, Vol.48, commentaire n° 4, p. 22

¹⁴³ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Op.cit., p. 596

l'ouvrage aujourd'hui quelque peu oublié de James Burnham. Aron, réitérera néanmoins avec régularité ses mises en garde contre une « philosophie cynique » qui « pose que le sens de la politique c'est la lutte et non pas la recherche d'une autorité justifiée ». C'est pourquoi, il est aussi d'une certaine manière, un libéral hétérodoxe.

VI.1.2. Le primat du politique

Pour Aron, le politique est le moyen principal par lequel on arrive à un compromis garanti par l'autorité de l'Etat. En ce sens, le politique est le lieu où se réalise la condition humaine. Cela conduit Aron à affirmer le primat du politique, qui n'est rien réductible à un effet de l'économie ou du social, comme le soutiennent les marxistes. Aron va jusqu'à suggérer à l'inverse, que le social relève du politique, que l'économie, par exemple, est un effet du politique, ainsi affirme-t-il : « *si l'économie soviétique est l'effet d'une certaine politique* » fondée sur le monopole du parti unique, *l'économie occidentale, est l'effet d'un système politique qui accepte sapropre limitation* »¹⁴⁴.

La grande illusion du 20^e siècle, et plus spécifiquement les paradigmes tels que les marxistes et les libéraux, c'est d'avoir sous-estimé le politique. A l'encontre de Marx, Aron, ne voit pas comment l'organisation de la production et du travail pourrait rendre compte ou solutionner la question du choix des dirigeants ou la façon dont l'autorité est exercée. Le dialogue entre les gouvernants et gouvernés, qui découle du choix des premiers par les seconds, est « constitutif du corps politique lui-même ». En outre, *Dans la lutte des classes*, l'auteur présente une analyse de la stratégie sociale. Toutes les sociétés sont marquées par des groupes, plus ou moins nettement accusés entre les individus qui ont des revenus du même ordre, des façons de penser ou des façons de vivre plus ou moins semblables . Il identifie alors une différence fondamentale entre les sociétés soviétiques et américaines :

*Le problème des classes sociales ne peut être traité abstraction faite du régime politique. C'est le régime politique c'est-à-dire l'organisation du pouvoir et la conception que les gouvernements se font de leur autorité, qui détermine pour une part l'existence ou l'inexistence des classes et surtout la conscience qu'elles prennent d'elles-mêmes. De même que nous avons trouvé la volonté politique à l'origine du système économique, nous trouvons un mode d'exercice de l'autorité, un régime politique à l'origine des classes sociales, du degré de conscience de perméabilité des groupes sociaux à la société globale*¹⁴⁵.

¹⁴⁴ Raymond Aron, *Démocratie et totalitarisme*, Gallimard, 1965, p. 31

¹⁴⁵ Idem

On a jusqu'à maintenant raisonné à propos du politique en fonction de la conception wébérienne, qui suppose que l'Etat, puisqu'il dispose du monopole de la violence légitime, peut organiser la coexistence pacifique des intérêts et des finalités dans une société. Mais on sait que différents niveaux d'ordre et d'organisation impliquent différents types de normes. Les types d'individus par exemple, sont gouvernés par des normes sociales et légales. Mais qu'en est-il des rapports qui forgent la rencontre des Etats ?

VI.1.3. Guerre limitée et Guerre Totale

Aron reprend de Clausewitz l'idée d'une double nature de la guerre moderne. Selon lui, toutes les guerres se situent, en fonction de leurs caractéristiques et de leur objet. Quelque part dans un continuum qui va de la guerre totale à la guerre limitée. La guerre totale vise l'élimination de l'opposant en tant qu'entité politique ; la guerre limitée recherche simplement des termes favorables à un nouvel équilibre. Plus l'objet visé est limité, plus les considérations politiques parviennent à réguler l'emploi de la violence légitime. Et inversement, plus la visée est ambitieuse et moins nombreuses sont généralement les contraintes politiques à l'application de la force. Alors que pour Clausewitz, la nature intrinsèque de la guerre, saisie au plan conceptuel, est totale, parce qu'elle est « *un acte de violence et il n'y a pas de limite à la manifestation de cette violence* »¹⁴⁶. Pour Aron, la guerre apparaît en réalité toujours limitée au moins initialement, parce qu'elle est déterminée par les décideurs politiques même si elle tend à leur échapper.

La guerre limitée se situe dans l'ordre de la négociation tacite ; on pourrait même dire qu'en quelque sorte, elle constitue paradoxalement le paroxysme de l'argumentation. La guerre limitée apparaît dès lors fondée sur la préservation de l'équilibre entre les fins d'une part les voies et les moyens adoptés pour les atteindre d'autre part. Le conflit suppose certes l'hostilité, mais celle-ci ne doit pas être irréductible au point de vouer chacun à la négation radicale de l'autre. La guerre limitée se fonde en ce sens sur la conscience chez les adversaires de la possibilité d'une coexistence politique à l'issue de la confrontation armée, parfois de l'existence d'une certaine identité partagée ou de la conscience d'appartenir, malgré les différences à une société culturelle commune¹⁴⁷. L'existence d'une finalité limitée et clairement revendiquée et la maîtrise des enjeux par le politique peuvent aider à prévenir les risques de glissement qui sont inhérents à la guerre. Même dans le cas de ce qu'Aron appelle la « guerre

¹⁴⁶ Carl Von Clausewitz, *De la guerre*, traduction de Denise Naville, Paris, Les Editions de minuit, 1955, p.53

¹⁴⁷ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, *Op.cit.*, P.P. 661-665, 676

chaude locale »¹⁴⁸ où les deux Grands s'affrontaient par le biais d'acteurs tiers en conflit. L'affrontement est demeuré circonscrit ou modéré dans la mesure où on avait affaire-là à une limitation des finalités qui s'exprimait en termes géographiques, lesquels indiquaient explicitement la volonté de contenir l'étendue et la portée du conflit et d'entraver son expansion progressive.

VI.2. LA PAIX COMME FINALITE DE LA GUERRE

VI.2.1. Raymond Aron, penseur de la stratégie moderne

Selon Aron, il importe de distinguer entre une « morale de la loi » qui prévaut à l'intérieur des frontières de l'Etat. Et une « morale du combat » qui tend à prévaloir à l'extérieur sur la scène internationale. Les Etats qui invoquent la morale de la loi dans leurs rapports sont souvent « hypocrites plutôt que vertueux ». Mais, la morale du combat ne peut être suivie jusqu'au bout, puisqu'elle marquerait la rupture complète du tissu politique et l'entrée dans la logique de la guerre totale. Pour Aron, la dynamique ambiguë des relations internationales met en connivence la morale de la loi et la morale du combat. Autrement dit, On ne peut ni faire comme si la paix était en tout temps possible ni faire comme si la guerre était partout et toujours. Pour Aron, la stratégie déployée par les Etats relève plutôt d'une morale qui dépasse celle de la loi et du combat et qu'il désigne comme la « morale de la sagesse » celle-ci :

*(...) s'efforce de considérer chaque cas en ses particularités concrètes, mais ne méconnaît aucun des arguments de principe et d'opportunités, les rapports de forces, et les volontés des peuples. Parce qu'il est complexe, le jugement de la sagesse n'est jamais incontestable et il ne satisfait pleinement ni les moralistes ni les disciples vulgaires de Machiavel*¹⁴⁹

Selon Aron, la « morale de la sagesse » ne résout pas tous les problèmes, mais elle permet de trouver pour chaque situation concrète le compromis le plus acceptable. A ce niveau, l'apparition des armes nucléaires ne change rien, même si elle fait émerger une nouvelle conception du compromis et de la paix : la « paix par la peur »¹⁵⁰. Cette dernière comporte trois versions différentes clairement distinguées par l'auteur : « la thèse extrême serait celle de la généralisation et de la durée possible de la paix par la peur : la diffusion des armes (...) Par crainte de représailles, à les employer »¹⁵¹. De cela, il ressort que la dissuasion constitue une interaction stratégique logée dans une sorte d'entre-deux, c'est-à-dire entre un état de paix et

¹⁴⁸Ibidem, p. 380

¹⁴⁹ Raymond Aron, Paix et guerre entre les nations, *Op.cit.*, p. 596

¹⁵⁰Ibidem, p. 623

¹⁵¹Ibidem, p. 624

un état de guerre totale. Si elle est conditionnée par le caractère destructeur des armes nucléaires. Elle dépend de la volonté et de la sagesse des acteurs de se soumettre à une morale imparfaite mais seule praticable.

VI.2.2. Finalité politique et finalité militaire dans la stratégie

Les décideurs politiques peuvent modeler les stratégies militaires puisqu'ils exercent une influence dominante sur le développement des doctrines stratégiques. La réforme des unités politiques en fonction du mouvement des nationalités a été aux fondements de la première guerre mondiale du 20^e siècle. Pour Aron, il n'y a aucun doute que « *l'acte d'accusation contre les nations est indiscutable et convaincant* »¹⁵². Dans ce prisme, la logique militaire s'autonomise à l'égard de la logique politique ou celle-ci démissionne et laisse se déployer la montée aux extrêmes, il reste qu'on assiste alors à un déséquilibre catastrophique entre les deux logiques.

C'est en effet au politique qu'il revient d'intégrer verticalement l'action militaire à la réalisation des fins ultimes. La tendance à l'autonomisation des efforts militaires est une constante. Pour cela, il faut avant tout que l'objectif politique ait été clairement défini. Si les objectifs militaires successifs peuvent varier dans le temps selon la situation, selon la fortune ou l'infortune de la guerre, il reste que les guerres ne prennent leur sens qu'à la lumière de la politique. Aussi comme Machiavel et Clausewitz, Aron, estime que les autorités politiques soient impliquées dans les affaires militaires tant en temps de paix qu'en temps de guerre. Il faudrait non seulement en temps de guerre, mettre en place les conditions d'une paix à venir. Mais aussi, en temps de paix, comprendre pleinement les conséquences et les implications de l'usage de la force légitime. Aron précise à ce sujet :

*La rationalité commande, tout au contraire, de songer à la paix, en dépit du vacarme des combats, de ne pas oublier la guerre en dépit du silence des armes. Le commerce des nations continu, la diplomatie et la guerre n'en sont que les modalités complémentaires, l'une ou l'autre dominant tour à tour, sans que jamais l'une s'efface entièrement au profit de l'autre, sinon dans les cas limites d'inimitié absolue soit d'amitié ou de fédération totale*¹⁵³

Pour Aron, la vision politique doit constamment être à la source des réflexions opérationnelles. C'est à partir de l'intention politique que doit être conduite l'analyse de voies et des moyens militaires. L'emploi des forces armées constituent bel et bien l'un des outils

¹⁵² Raymond Aron, Paix et guerre entre les nations, Op.cit., p. 297

¹⁵³Ibidem, p. 52

soumissent à la disposition du politique. Le nouvel équilibre après la cessation des hostilités, c'est l'état de paix.

VI.3. ENTRE MORALE DE L'ACTION, ET COEXISTENCE POLITIQUE

VI.3.1. La conduite raisonnable

Le devoir premier – politique mais aussi moral – est de voir la politique entre les nations telle qu'elle est, afin que chaque Etat, légitimement préoccupé de ses intérêts, ne soit pas entièrement aveugle aux intérêts des autres. En ce combat douteux, où les titres des parties ne sont pas équivalents mais où rarement une des parties n'a aucun tort, la conduite la meilleure – la meilleure par rapport aux valeurs que l'idéaliste lui-même veut accomplir – est celle que dicte la prudence¹⁵⁴.

C'est dans cette optique qu'il critique les doctrinaires de la puissance, comme Morgenthau. Au-delà de la critique de la puissance se pose la question de la « paix par la loi » et de la « paix par l'empire ». Selon Aron, la différence entre les deux points est la suivante : *les théoriciens de la paix par le droit se donnent la pluralité des Etats et se demandent comment ces derniers doivent se soumettre au règne de la loi. Les théoriciens de la paix par l'empire constatent comment surmonter les souverainetés.* Le système international est avant tout dominé par la décision politique. Certes, pour les souverainetés, il n'existe ni de monopole de la violence légitime ni de dernière instance. Et Aron peut conclure :

*« La paix civile repose sur des lois, la guerre entre les Etats ne disparaîtra que le jour où ceux-ci, à leur tour, obéiront à des lois qu'ils auront librement acceptées ».*¹⁵⁵ Kantien critique, selon Philippe Raynaud,¹⁵⁶ Aron manifeste en effet une certaine fidélité critique au Kantisme, dont les caractéristiques sont, d'après Pierre Hassner, *« croyance aux progrès mais aussi conscience du mal radical, foi dans une certaine destinée de l'espèce mais aussi dans l'irréductible du destin individuel, fidélité à la raison analytique et à la science mais reconnaissance de leurs limites »*¹⁵⁷

Le jugement éthique sur les conduites diplomatico-stratégiques n'est pas séparable du jugement historique sur les buts des acteurs. S'en tenir à l'alternative du droit et de la force,

¹⁵⁴ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Op.cit., p.572

¹⁵⁵ Raymond Aron « Jean Monnet a-t-il gagné ? », L'Express, 24-mars 1997.

¹⁵⁶ Philippe Raynaud « Raymond Aron et le droit international », Cahiers de la philosophie politique et juridique, n°15, « la politique historique de Raymond Aron », Centre de publications de l'université de Caen, 1989, p. 115-127.

¹⁵⁷ Pierre Hassner « L'histoire du XXe siècle », commentaire, n° 28-29 ; février 1985, p. 230.

c'est mettre ensemble et condamner en bloc toutes les tentatives révolutionnaires. Les Etats composent une société d'un type, imposent les normes à ses membres et pourtant tolèrent le recours à la force armée.

VI.3.2. La morale de la sagesse

Face à la « morale de la loi » des Kantiens et à la « morale du combat » des machiavéliens, Aron suggère le recours à la « morale de la sagesse » qui s'appuie sur la conscience du caractère équivoque de l'univers international. Mais, pour mieux comprendre l'éthique aronienne, il serait important de souligner que les rapports des modèles, de la rationalité instrumentale d'une part, de la réalité des phénomènes et de l'action d'autre part, forment le problème central de ce qu'Aron nomme « praxéologie ». C'est la dernière et la quatrième partie de *Paix et guerre entre les nations*. Elle lie deux aspects antinomiques de la vie humaine : la pensée et l'action. Ainsi comprise, la praxéologie telle que l'entend Aron est donc la science ou l'art combinatoire des moyens et des fins. Aron ne prétend pas se mettre réellement à la place de celui qui agit mais veut comprendre les conditions intellectuelles et réelles d'une action raisonnable. C'est pourquoi Aron n'édicte ni jugements éthiques ni règles de la conduite diplomatico-stratégique mais poursuit ses analyses en fonction d'une constellation historique donnée et des concepts préalablement présentés.

Pour comprendre en quoi elle permet de fonder la décision en raison, il faut bien voir que la quatrième partie de *Paix et guerre entre les nations*, est la plus philosophique de l'ouvrage. Comme le souligne S. Hoffmann, « *l'histoire, matériau de tout le texte est, dans cette partie, l'objet d'un jugement au niveau de la philosophie* ». ¹⁵⁸La philosophie de l'histoire est toujours présente par son intention. Elle critique parce qu'elle interprète la politique en analysant les doctrines avant d'exposer sa propre théorie de l'action, philosophique parce que la philosophie politique ne se sépare pas de la recherche du raisonnable en action. La quête praxéologique d'Aron se divise en une morale, une stratégie et une étude des conditions de possibilité d'un dépassement de puissance. La stratégie a été abordée, les possibilités de dépassement de l'état de nature ne seront plus loin. Aron la nomme « morale de la sagesse ». C'est à juste titre qu'il notera que :

¹⁵⁸ S. Hoffmann, souligné par Stephen Launay, *La pensée politique de Raymond Aron*, PUF, 1995, p. 188

*« La morale de la sagesse, la meilleur à la fois sur le plan des faits et sur celui des valeurs, ne résout pas les antinomies de la conduite stratégico-diplomatique, elle s'efforce de trouver en chaque cas le compromis le plus acceptables ».*¹⁵⁹

La morale est donc une morale appliquée, une morale historique. En relations internationales, elle est une combinaison de morale du combat et de morale de la loi. Elle ne résout pas les antinomies de l'action internationale. Elle n'offre pas la voie unique de technique particulière. Elle rappelle plutôt que le compromis que les acteurs doivent chercher n'est pas compatible ni avec la volonté de violence ni avec la certitude absolue d'avoir raison. Cette morale ne cherche pas à rendre raison de manière radicale. Elle sait aussi accepter les conséquences de ses choix ou d'un système quel qu'il soit.

¹⁵⁹Idem

CONCLUSION PARTIELLE

Sommairement, toute guerre est déclenchée par un Etat en vue de favoriser la réalisation d'une certaine fin. En ce sens, la guerre répond, quant à son origine, à une rationalité finale. Néanmoins, on pourrait imaginer une autonomisation du moyen à perdre de vue la fin politique initialement posée. Ce serait la conséquence nécessaire de la montée aux extrêmes. Mais cette fin n'est pas posée comme absolue mais comme ayant une certaine valeur, c'est-à-dire comme représentant un certain avantage que peut comparer au coût des moyens nécessaires à son obtention. Ce faisant, la guerre n'échappe pas, quant à son déroulement, à la rationalité du calcul coût-avantage.

Certes, Clausewitz et Aron reconnaissent que la guerre « laissée à elle-même » ne saurait être rationnelle dans la mesure où elle mobilise nécessairement les passions, mais l'autonomie relative de la politique en tant « *qu'intelligence de l'Etat personnifié* »¹⁶⁰ pourrait correctement la rendre pure. Car la relativité des fins poursuivies, maintient ouvertement la possibilité irréductible du calcul rationnel. En ce sens, l'interprétation instrumentaliste aboutit nécessairement à la praxéologie fondée sur l'usage prudent de la violence aussi adéquat que possible à la valeur relative de la fin poursuivie et à la situation sociale des différents Etats impliqués. Tout excès dans son déploiement implique un risque d'effets non voulus potentiellement contradictoires avec la fin poursuivie.

La violence n'est donc pas un outil inerte à disposition, mais cette réalité n'exclut pas l'impossibilité d'une relation instrumentale complexe qui tienne compte de la spécificité du moyen. Aron parle « d'un pari de la raison »¹⁶¹. Sachant les risques que représentent pour l'agent lui-même, un déploiement excessif de violence. Il faut parier sur la rationalité de l'agent politique. L'interprétation aronienne culmine donc dans l'élucidation de la praxéologie clausewitzienne de la prudence.

¹⁶⁰ Carl Von Clausewitz, *De la guerre*, Op.cit., p.68

¹⁶¹ Raymond Aron, *Penser la guerre*, Clausewitz, Op.cit, p. 135

**TROISIEME PARTIE : EVALUATION CRITIQUE DE LA PENSEE
ARONIENNE ET PERSPECTIVE POUR UNE NOUVELLE ETHIQUE
A L'ECHELLE INTERNATIONALE**

INTRODUCTION PARTIELLE

Au point où nous sommes parvenus, l'interprétation d'Aron sur la guerre et la paix est caractérisée par l'insistance sur la nature intrinsèquement politique de la guerre. La guerre définie comme « action politique par les armes »¹⁶², et par conséquent spécifiée simplement par le recours à la violence comme moyen. Enfin, la politique identifiée à « l'intelligence de l'Etat personnifié », imposant la régulation du calcul contre le hasard, et la mesure de l'entendement raisonnable contre la violence déchainée. La conjonction de ce thème produit une vision relativement optimiste ou aseptisée de la guerre, la notion d'une guerre endiguée, canalisée par la politique.

En tant qu'un dépositaire des normativités transcendantales, le philosophe réfléchit sur la guerre dans le but de comprendre sa nature, et d'envisager des solutions éthiques. Dans ce cas Aron peut être considéré dans l'histoire philosophique comme un moraliste au temps des idéologies. On comprend donc pourquoi Nicolas Baverez a pu écrire que :

*La personnalité d'Aron recèle ainsi un véritable héroïsme. Héroïsme d'une pensée toujours décalée par rapport aux idées du temps. Héroïsme d'un homme seul contre tous au cœur de la guerre froide. Sa morale est à bien des égards celle des personnages de la condition humaine, cherchant dans l'action et la discipline une valeur qui permette de surmonter leur solitude et l'absurdité de l'existence*¹⁶³

Mais, d'autres auteurs réfutent l'optimisme de la perspective libérale adoptée par Aron et font de la guerre l'événement central de toute vie politique. En somme, on pourrait dire en termes bourdieusiens que, dans son effectivité même, la monopolisation de la violence physique légitime, présuppose une violence symbolique première exercée par l'Etat sans laquelle cette reconnaissance de légitimité serait impossible. La question est donc : à quel titre un usage de violence physique est-il légitime ?

Il sera question dans cette dernière partie, d'examiner la portée philosophique de la pensée de l'auteur et la confronter aux réalités politiques actuelles, ensuite, nous allons apporter notre modeste contribution au débat philosophique d'éthique dans les guerres de notre temps.

¹⁶² Raymond Aron, *Penser la guerre, Clausewitz*, tomes 2, Op.cit., p. 140

¹⁶³ Nicolas Baverez, *Raymond Aron. Un moraliste au temps des idéologies*, Flammarion, Paris, 1993, p.18-19

CHAPITRE VII : ARON ET LA POLITIQUE MODERNE

VII.1. RAYMOND ARON ET NOUS

VII.1.1. Aron, et le déclin de la justice internationale actuelle

L'incapacité des démocraties modernes et l'absence d'un tribunal international destiné à régler le climat des affaires entre les nations, ont toujours favorisé l'ascension aux extrêmes des violences de toute nature dans notre univers. Au regard, des différentes défaillances que compte la justice internationale actuelle, la méditation sur la philosophie politique de Raymond Aron semble, plus que jamais capitale pour l'épuration du droit international. La pensée aronienne, apparaît comme une philosophie engagée et concrète. Dans cette logique son originalité, et son authenticité se justifient du fait que, l'auteur élabore les concepts, à base des événements, et des faits réels de l'histoire mondiale. Pourquoi appréhende-t-il les relations internationales comme un milieu où règne l'anarchie totale ? Justement parce qu'au sein de ce concert d'échange international se mesurent les passions naturelles des peuples, étant donné que ce sont les principes d' « intérêts nationaux », d' « idéologies », d' « honneurs » qui forgent le comportement des collectivités territoriales. Dans ce genre de situation, le droit international perd toute son efficacité, et serait incapable d'édifier le vivre en communauté. Raison pour laquelle, il amplifie que :

Le droit international, même des civilisations supérieures, demeure marqué d'une imperfection essentielle : faute d'une instance habilitée à l'interpréter, il risque de se décomposer en autant de systèmes qu'il y a d'Etats qui l'interprètent ; faute d'une force irrésistible au service de la loi, chaque sujet se réserve, en fait, le droit de se faire justice lui-même¹⁶⁴

Il est difficile, en effet, de concevoir un ordre juridique, conforme à son essence, qui n'interdise pas aux sujets de se faire justice eux-mêmes, de recourir à la violence par décision propre en vue de leurs intérêts égoïstes. En ce XXI^e siècle, si nous jetons un regard évaluateur sur la nature exacte, du rapport entre grandes puissances et justice internationale, on serait tenté

¹⁶⁴ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Op.cit., p. 712

d'admettre le postulat selon lequel, le droit international, n'est qu'un instrument destiné à pérenniser la domination des puissances culturellement, économiquement, et politiquement forts au détriment de celles qui sont faibles. La problématique de l'ingérence dans les affaires internes persiste encore, l'instauration d'un nouvel ordre mondial, dont le mode d'existence serait calqué sur les modèles européens et américains.

La crise politique syrienne, est l'une des preuves suffisantes, parmi tant d'autres, qui démontrent profondément l'impuissance du droit international, à pouvoir édicter sa souveraineté dans la résolution de certains conflits. C'est le droit de veto qui limite le pouvoir de cet organisme. Parce que ce dernier, se présente ipso facto comme un dispositif constitué des corps typiquement hétérogènes, des unités politiques opposées, et focalisées dans une rivalité continue. Toutefois, aux yeux de l'humanité médias audio et visuels ont confirmé une fois de plus l'égoïsme instrumental qui gouverne les Etats du monde. L'Organisation des Nations Unies, affaiblit par la mésentente qui règne entre les membres du veto, serait restée inerte face à la crise syrienne : les Etats – Unis, la Russie, la Chine, la France, et l'Angleterre seraient obstinés à défendre leurs intérêts.

Ce qui confirme de plus l'actualité épistémologique de la philosophie aronienne. Cette dernière s'efforce à exposer des éléments adéquats qui peuvent permettre, à lutter contre l'instrumentalisation du droit international. En ce moment, *Paix et guerre*, apparaît comme une œuvre de tous les temps. Un appareil républicain défenseur non seulement de la souveraineté des Etats, mais aussi et surtout du respect et de l'application juste et effective du droit de tous. A partir de là, le réalisme politique de Raymond Aron, reste plus que jamais d'actualité, car, il reste le pôle fondamental à partir duquel nous pouvons saisir le rapport entre paix et guerre. En somme, ce déclin du droit international à donner le privilège à un phénomène foncièrement irrationnel, qui s'avère être présentement comme le fondamental de notre époque, et qui constitue d'autre part l'une des marques incontestables qui meublent le réalisme Aronien, à savoir le terrorisme.

VII.1.2. Terrorisme, et hyper-terrorisme mondialisé

Raymond Aron, affirme que : « *Si la violence symbolique appartient au XIXe siècle, la violence dispersée ou clandestine, appartient au XXe siècle. La violence clandestine – les attentats dans l'ombre – est toujours dispersée, la violence dispersée des partisans est souvent à ciel ouvert. Les réseaux terroristes des villes sont clandestin, les troubles de partisans se dispersent, mais ils portent éventuellement l'uniforme et ils vivent au grand jour dans les*

Djebels ou les maquis. Des Etats, qui ne sont pas en guerre l'un contre l'autre, se combattent, en temps de paix, par terroriste et partisans interposés »¹⁶⁵.

Le terrorisme se confond-t-il à la guerre froide ? Le terrorisme est un concept en constante mutation et adaptation aux sociétés dans lesquelles il évolue. Cela rend sa définition complexe. Il est souvent défini comme un moyen, une technique, une négation du combat¹⁶⁶. Son but est d'avoir un effet sur la société, et indirectement sur les pouvoirs publics. Son objectif premier serait donc de répandre la terreur¹⁶⁷ et d'inculquer la peur¹⁶⁸. Ce que vise le terrorisme, ce sont les esprits et les volontés. Il est « *un moyen d'installer dans la conscience de chaque individu l'idée que la prochaine attaque terroriste pourrait porter son nom* »¹⁶⁹. L'acte terroriste est disproportionné. Selon Raymond Aron, « *une action violente est dénommée terroriste lorsque ses effets psychologiques sont hors de proportion avec les résultats purement physiques* »¹⁷⁰. Le terrorisme a donc surtout une visée symbolique, « *où le défi est celle de la révision, de la réversion, de la surenchère* »¹⁷¹. Il est un phénomène global, total¹⁷², voir même illimité.

En plus d'un risque globalisé, Balandier insiste sur l'incertitude omniprésente dans les sociétés modernes. Pour lui, nos sociétés font face à des temporalités différentes. Les terroristes seraient ces « *techniciens du désordre* », convertissant la mort en menace permanente¹⁷³. Cette idée de désordre est aussi reprise par Baudrillard, sous le terme de « *déséquilibre* ». Pour lui, le terrorisme serait le résultat de ce déséquilibre d'une société qui tendrait vers sa perfection. Il serait « *l'anti-dispositif* » du système, le contrepoids, issu lui-même du système. Il serait la puissance d'une « *singularité irrégulière* »¹⁷⁴ plus forte à mesure que les systèmes se globalisent. Le terrorisme apparaît comme un défi aux sociétés modernes. Dans ce sens, la théorie aronienne marque son intérêt. Il suffit de redynamiser et de renforcer les dispositifs sécuritaires de nos Etats pour que ceux-ci deviennent effectivement des logiciels de répressions des actes terroristes.

¹⁶⁵ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Op.cit, p. 18

¹⁶⁶ Gérard Chaliand, *Les stratégies du terrorisme*, Desclée de Brouwer, Paris, 1999, p.p. 10 -11

¹⁶⁷ Gérard Chaliand, Op.cit, p. 10

¹⁶⁸ Aly and Green « *Fear, anxiety and the state of terror* », in *studies in conflict & terrorism*, Vol 33, n° 3, 2010, p. 269

¹⁶⁹ Ganor Boaz, « *Terror as a strategy of psychological Warfare* », in the international policy institute four counter – terrorism, July 15, 2002, p. 9

¹⁷⁰ Raymond Aron, *paix et guerre entre les nations*, Op.cit, p. 560

¹⁷¹ Jean Baudrillard, *L'esprit du terrorisme*, édition Galilée, Paris, 2002, p. 25

¹⁷² Neyrat, Frédéric, *Le terrorisme, un concept piégé*, éditions éRe, Paris, 2011, p.13

¹⁷³ Georges Balandier, *Le désordre*, Paris, Fayard, 1998, p. 203

¹⁷⁴ Baudrillard, *L'esprit terroriste*, Op.cit., p. 16

VII.1.3. La guerre de guérilla

L'une des formes de guerre les plus horribles, serait la guérilla. C'est le mépris total de l'espèce humaine. Elle s'avère comme une tactique de guerre barbare et déshumanisante. Aron, qui prône la modération et la sécurité des libertés individuelles par le politique, apparaît comme une alternative à l'éradication de ce phénomène monstrueux. Dans son manuel signé, *Guerres et civilisations. De l'Assyrie à l'ère contemporaine*. Gérard Chaland, procède à une analyse scientifique de l'histoire des guerres, de la société primitive jusqu'à l'ère des industries et des technologies. L'auteur expose la nature dynamique des formes de combats qui caractérise chaque époque. Sa pensée s'avère intéressante parce qu'elle expose concrètement les stratégies, les tactiques, les méthodes d'attaques et d'assimilation de l'adversaire qui ont fait du paradigme de la guérilla, une technique de guerre très phénoménale. A ce stade, on recrute les éléments premiers qui vont constituer le noyau du parti. Gérard Marchand, écrit à ce propos que :

Que cherche le mouvement de libération ? Installer le désordre, gripper la machine administrative, désorganiser l'économie. Bref, miner l'autorité de l'Etat. Le désordre en réalité est facile à créer et il est difficile d'y faire face. Les forces de police et l'armée doivent surveiller tous les cibles possibles alors qu'il suffit à la guérilla d'en frapper une ou deux pour obtenir l'effet désiré. Sur le plan militaire, la guerre s'installe lentement, le choc premier étant, en général, psychologique¹⁷⁵.

Si le but de la guerre est la sauvegarde de l'intérêt du peuple, alors force est de reconnaître que les droits des civils qui soutiennent la guérilla doit être sécurisé, la lutte antiguérilla doit être structuré sur la base morale d'une part, et sur la base stratégique d'autre part. Telle serait le point fondamental soutenu par Aron, qui préconise qu'il est toujours de l'intérêt des forces antiguérilla d'insister sur la distinction entre le domaine militaire et le domaine civil, même quand l'action des partisans tant à brouiller. La thèse aronienne apparaît comme une alternative aux résolutions des guerres de notre temps.

¹⁷⁵ Gérard Marchand, *Guerres et civilisations. De l'Assyrie à l'ère contemporain*, Odile Jacob, Paris, 2005, p.p. 400-401.

VII.2. LES PROJECTIONS PHILOSOPHIQUES DE LA PENSÉE ARONIENNE

VII.2.1. *Paix et guerre* : une arme Républicaine

Dans *Paix et guerre entre les nations*, Aron s'attarde, à défendre les valeurs républicaines. Qui ne sont autres choses que : le respect des souverainetés étatiques et des droits de l'homme. La paix suppose les conditions préliminaires et des conditions définitives. Parmi les conditions préalables se trouvent : l'interdiction faite aux Etats d'acquérir un autre Etat indépendant ; la disparition des armes permanentes qui créent une menace constante et réduisent l'homme au rang de simple moyen pour l'Etat, niant son statut de fin en soi. Chez Kant, la paix est suspendue à trois conditions définitives. Premièrement la constitution de chaque Etat doit être républicaine. La paix dépend donc du régime politique en vigueur dans les Etats. Thèse qui semble être partagée par Raymond Aron :

« *Disons, pour reprendre le langage kantien, que les constitutions, au moins des principaux Etats, devraient être républicaines, fondées sur le consentement des citoyens et l'exercice du pouvoir selon des règles strictes et des procédures légales.* »¹⁷⁶

Paix et guerre peut être appréhendée, comme le sens de l'unité républicaine qui fait la paix au sein de l'Etat entre les nations. Certes, dire qu'il n'y a de paix que par le droit, c'est faire de l'idéal le principe des sociétés réelles, historiques. Ce livre monumental, est le principe ontologique de toute association, à la limite le ciment de la cité. Ce qui a suffisamment interpellé les avis de ces commentateurs, pour Jean- Louis Boulanges, Raymond Aron est « *un professeur de liberté* »¹⁷⁷, ou tout simplement « *un progressiste* »¹⁷⁸ comme le suggère Sylvie Mesure. Aussi, le mécanisme de la décision politique par lequel les auteurs de la loi y seront ensuite soumis diminue les risques de guerre. Dans une république peuplée de citoyens libres, ce sont ces citoyens eux-mêmes qui auraient directement à subir les affres de la guerre. Ce qui ne peut que les engager à y faire réfléchir sérieusement. Or, « *La nation, réitère, Aron, a pour principe et pour finalité la participation de tous les gouvernés à l'Etat* ». ¹⁷⁹

¹⁷⁶Ibidem, p. 721

¹⁷⁷ Jean- Louis Boulanges, « *Aron, le professeur de liberté* », Figaro, 9 mars 2005. p.23

¹⁷⁸ Sylvie Mesure, *Raymond Aron et la raison historique*, Vrin, Paris, 1984, p. 113

¹⁷⁹ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, *Op.cit.*, p. 299

VII.2.2. Raymond Aron un moraliste au temps des idéologies

Educateur des gouvernements démocratiques qu'il ramena aux exigences de l'action historique, dans un monde dominé par la violence des relations entre les Etats et par la menace totalitaire. Educateur des citoyens qu'il instruisit des évolutions du monde, de la stratégie nucléaire à la société industrielle, animé de ce sentiment républicain par excellence. Claude Lévi-Strauss, a eu probablement raison d'affirmer qu'Aron, est un « *professeur d'hygiène morale et intellectuelle* »¹⁸⁰, ou plus sûrement, « *Unmoraliste au temps des idéologies* »¹⁸¹ comme le souligne si bien Nicolas Baverez.. Pour Jean-François Sirenelli :

« *Aron propose une vision morale du monde, subordonnée à la question de la guerre et de la paix, qui possède durant l'entre deux guerre le pouvoir d'attraction qui fut celui du communisme après la seconde Guerre mondiale* »¹⁸²

L'originalité profonde d'Aron se situe dans la coexistence conflictuelle d'une mise en doute radicale de la connaissance et d'une poursuite obstinée de la vérité, d'un ancrage de l'homme dans une histoire contingente et d'une aspiration à l'universel. Contrairement aux idéologies qui ravalent la quête d'une transcendance à l'histoire humaine, en sanctifiant une race ou une classe, contrairement à la philosophie idéaliste qui nie la réalité du monde, Aron est profondément moderne dans la mesure où il s'efforce de penser la distance qui sépare la philosophie et l'histoire, la raison et la violence. Profondément moderne en cela qu'il intègre dans une théorie de l'existence et de la connaissance le nécessaire inachèvement de son existence et l'espoir d'une humanité réconciliée dans la raison, au sens kantien du terme, ne saurait prendre une forme historique.

L'irruption brutale et sanglante de l'histoire de ce monde depuis 1989 est une invitation à redécouvrir la pensée d'Aron. Son réalisme, son engagement en faveur de la liberté et de la raison, l'appel lancé aux démocraties modernes de redevenir les acteurs et non les objets de leur propre histoire. La personnalité d'Aron recèle ainsi un véritable héroïsme. Héroïsme d'une pensée toujours décalée par rapport aux idées reçues du temps. Sa morale est à bien des égards celle des personnages de la condition humaine, cherchant dans l'action et la discipline une valeur qui permette de surmonter leur solitude et l'absurdité de l'existence.

¹⁸⁰ Claude Lévi-Strauss, « *Le dernier des sages* », L'express, 21-27 octobre 1983, p. 6

¹⁸¹ Nicolas Baverez, *Raymond Aron. UN moraliste au temps des idéologies*, Paris, Flammarion, 2^e édition revue, 2005, p.2

¹⁸² Jean-François Sirenelli, *Génération intellectuelle, Khâgneux et Normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Fayard Paris, 1998, p. 640

VII.3. ARON AU SECOURS DE L'AFRIQUE

VII.3.1. Aron : un acteur de la décolonisation.

Parmi les intellectuels français, qui ont lutté contre l'impérialisme occidental dans le monde se trouve Raymond Aron. Son combat ardent face à la domination française en Algérie, s'est soldé par les publications de deux articles à savoir : de *La tragédie algérienne, l'Algérie et la république*. Benjamin Stora, au cours de ses recherches, enseigne le climat tragique, dramatique qui déterminait la période de la colonisation française en Algérie. Pour ce penseur :

La situation imposée aux Algériens au temps de la colonisation française était la suivante : devenir citoyen français, c'était remettre en question son appartenance religieuse. Ce fut de citoyenneté (qui considère pourtant la religion comme une affaire privée), cette application d'un faux modèle de la République, provoque l'essor d'un mouvement indépendantiste, à base religieuse/ communautaire, et la guerre avec le dénouement que l'on connaît ¹⁸³

Selon Raymond Aron, la reconnaissance dès 1956, du droit des algériens à l'indépendance ne marquait pas une rupture dans sa pensée. Déjà à Londres, en 1943 – 1944, il soutenait dans les conversations privées, que la France ne posséderait plus au lendemain de la guerre, les moyens de garder en l'état ses colonies et protectorats. Propos qui lui valurent une « réputation douteuse » auprès des gaullistes orthodoxes. Dès octobre 1945, Aron préconisait des réformes à caractère libéral dans l'Empire française. En 1955 dans *l'Opium des intellectuels*, il affirme que le « temps de la décolonisation européenne s'achève dans les pays d'Asie et d'Afrique ». ¹⁸⁴ Dans le Figaro du 12 octobre 1955, Aron met donc en garde contre la montée des périls en Algérie : misère des masses, chômage, « contraste entre la condition des déshérités et celle des privilégiés », désagrégation des cadres traditionnels, racisme des colons. En 1956, il rédige un texte invitant, Guy Mollet, chef du gouvernement de Front Républicain, à reconnaître aux algériens le « droit de constituer un Etat qui deviendrait indépendant ». Dans *Espoir et peur du siècle*, Aron plaide pour un acheminement lent et progressif de l'Algérie vers l'indépendance. En Juin 1957, paraît *la tragédie algérienne*, composé du texte d'Avril d'un nouvel essai rédigé. Aron reprendra et développera les mêmes idées dans *l'Algérie et la République*.

¹⁸³ Benjamin Stora « *Le transfert d'une mémoire* », la découverte 1999, P. 138, consulter aussi le site, felina.pages perso-orange.fr/doc/algfrtxt.htm, page consultée le 12 novembre 2017

¹⁸⁴ Raymond Aron, *L'opium des intellectuels*, Edition Calmann-Lévy, Paris, 1955, p30

VII.3.2. Aron un conseiller pour L'Afrique

Paix et Guerre apparaît comme le livre des africains, un instrument de conscientisation pour les décideurs politiques de ces derniers. Une réflexion qui expose, interprète froidement les injustices, les inégalités qui gangrènent la constitution internationale. Pour Aron, le droit international se résume comme une donnée anarchique, une histoire des grandes puissances, programmé à vitaliser des intérêts des collectivités territoriales les plus puissants au détriment des plus faibles. En démontrant l'immoralité qui catalyse le biotope interétatique, l'auteur implore à la reconversion du système international, à la prise en compte des diversités politico-idéologico-culturelles. L'essentiel réside dans la certitude que Raymond Aron compta, durant ses premières années normaliennes. Né à gauche, il poursuivit son éducation politique à gauche, mu par l'humanisme républicain un peu flou de son père mais aussi par le refus des déterminations économiques et sociales :

« *Pourquoi cette adhésion ? Je dois une réponse que mes lecteurs n'accueilleront pas sans sourire : il fallait faire quelque chose pour le peuple ou pour les ouvriers. L'adhésion, je me l'imposai à moi-même, au titre d'une contribution à la cause, cause de l'amélioration des classes malheureuses* »¹⁸⁵.

Aron se força à surmonter ses réticences naturelles pour apporter un soutien qu'il voulait sans faille à la défense des opprimés puis à la lutte contre le communisme. C'est dans cette perspective, que Nicolas Baverez confirme que : « *Aron détesta l'inégalité extrême des rapports sociaux* »¹⁸⁶. En mettant en lumière la vraie nature du droit international, *Paix et guerre*, montre au continent africain que la justice internationale n'est qu'une forme contractualisée de l'impérialisme. Dans ce cas, le droit international se localise comme le stade suprême de l'internationalisation du néocolonialisme. Ce chef d'œuvre serait le culte des valeurs singulières, un patrimoine monumental du multiculturalisme. Pour lui, la diversité culturelle est une richesse humanitaire : « *La diversité culturelle, réplique – t – il n'est pas une malédiction à exorciser, mais un héritage à sauvegarder* »¹⁸⁷ En se référant à cette déclaration, on constate qu'Aron, récuse l'égocentrisme culturel occidental, toujours acharné à éradiquer l'identité culturelle des autres, à faire des autres leur marque de fabrique.

¹⁸⁵ Raymond Aron, *Mémoires*, Op. Cit, p. 48

¹⁸⁶ Nicolas Baverez, *Raymond Aron. Un moraliste au temps des idéologies*, Op. Cit, p. 97

¹⁸⁷ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Op. Cit, p. 736

CHAPITRE VIII : CRITIQUE ET LIMITE DE LA THEORIE DERAYMOND ARON

VIII.1. CLAUSEWITZ D'ARON RETOURNE PAR LENINE ET LUDENDORFF

VIII.1.1. Lénine et la guerre révolutionnaire

Lénine a certainement lu attentivement Clausewitz. Il a recopié certains passages du traité dans ses cahiers, et notamment la formule, qui l'a beaucoup frappé. Pour lui, la guerre est un instrument politique au service d'un projet précis, le projet révolutionnaire. Il s'agit de recourir aux moyens militaires pour réaliser les objectifs de la révolution. D'où l'expression « guerre révolutionnaire », qui veut dire en substance que la guerre est au service de la révolution. C'est ainsi qu'il écrit que :

*Nous disons, notre but, c'est l'instauration du régime socialiste qui, en supprimant toute exploitation de l'homme par l'homme et d'une nation par d'autres nations, supprimera infailliblement toute possibilité de la guerre en général. Mais en combattant pour ce régime socialiste, nous serons nécessairement placés dans des conditions où la lutte des classes, à l'intérieur de chaque nation, pourra se heurter à une guerre entre différentes nations engendrée par cette même lutte de classes ; aussi ne pouvons-nous lier la possibilité des guerres révolutionnaires, c'est-à-dire des guerres découlant de la lutte des classes, menées par des classes révolutionnaires et ayant une portée révolutionnaire directe et immédiate*¹⁸⁸

Pour Lénine, la politique est pensée à partir de la lutte des classes qui a nécessairement un caractère violent, et dans l'horizon de la paix qui sera instaurée grâce à la réalisation de l'idée communiste. C'est ici que la formule de Clausewitz se trouve renversée : aux yeux de Lénine, la violence précède et institue le politique. Dans la théorie léniniste, la violence, doit donc être conçue et mise en œuvre par le parti d'avant-garde. La politique n'a pas vocation à domestiquer la violence, mais à l'organiser dans le moment révolutionnaire dans le but d'y

¹⁸⁸ Lénine, 1917, p. 408. Ce texte est issu d'une conférence prononcée en mars 1917, cité par Aron (1976, p. 331)

mettre fin une fois pour toute, dès que les objectifs de la révolution seront réalisés. La violence révolutionnaire est une condition de possibilité de l'ordre politique communiste.

VIII.1.2. Ludendorff et la guerre totale

Pour comprendre la position de Ludendorff, il faut quelques mots du contexte historique. Chef d'état-major pendant la guerre de 1914- 1918, Ludendorff impute la défaite de l'Allemagne à la trahison du peuple allemand et à l'impuissance du pouvoir politique qui selon lui sont liées. Il estime que la révolution ayant conduit à la chute du Reich et à l'instauration de la République de Weimar a désarmé l'Allemagne au moment même où on voulait lui faire signer un armistice inacceptable, qui a débouché sur le traité de Versailles, considéré par les allemands comme un Diktat. Selon Ludendorff, le peuple étant partie prenante de la révolution, a mis un « coup de poignard dans le dos » de l'armée étant partie allemande qui n'avait pas perdu militairement la guerre. En suggérant que la défaite de l'Allemagne est due à la trahison de l'arrière, Ludendorff falsifie effrontément l'histoire : il nie la réalité de l'effondrement militaire allemand sur le front de l'ouest après l'échec des offensives du printemps 1918. Mais, conjugué aux immenses difficultés politiques, institutionnelles, et économiques de l'Allemagne de l'entre-deux-guerres, le ressentiment provoqué par le Diktat va contribuer à la diffusion de ce mythe du « coup de poignard dans le dos » au sein de la société allemande.

L'idée essentielle de Ludendorff dans ses ouvrages, c'est que les responsables politiques civils sont incapables de mener des guerres comme celle de 1914-1918, qui inaugure l'âge des guerres totales. Il faut donc donner le pouvoir aux militaires car eux seuls sont en mesure, grâce à leur discipline et à leur connaissance de l'art de la guerre, de mettre au pas le peuple pour mener une politique à la hauteur du dessein impérial allemand. Dans des guerres totales qui mobilisent toutes les forces matérielles humaines, économiques et sociales du pays, il est nécessaire de s'en remettre à un chef militaire qui aura pour tâche de conduire l'effort de guerre et de galvaniser le peuple en vue de la victoire. Il faut aux militaires non seulement le pouvoir militaire, mais aussi le pouvoir politique. Raymond Aron s'est trompé en disant que l'Etat doit conduire la guerre. C'est l'inverse que préconise Ludendorff : l'armée et ses officiers généraux doivent conduire les affaires de l'Etat puisque les guerres sont désormais totales et obligent la politique à se militariser. Dans la conception de Ludendorff, la guerre contamine ainsi tout l'espace politique et social. Elle est l'étalon à partir duquel se fonde toute politique. Donner le pouvoir au peuple, c'est selon Ludendorff se mettre dans l'incapacité de gouverner et de décider.

VIII.1.3. L'oubli ou le mépris du droit international

Les Etats sont des êtres juridiques, c'est entre eux que se noue l'essentiel des relations internationales, c'est à eux que Aron consacre la substance de *Paix et guerre entre les nations*. Nations dans l'intitulé renvoient bien aux Etats. Comment concevoir les Etats sans le droit international, puisque leur statut même en découle ? Au surplus, si l'on considère les relations pacifiques entre eux, comment pourraient – elles s'organiser et se dérouler sans le recours à ces instruments juridiques que sont les traités internationaux ? Comment nouer et maintenir des rapports diplomatiques réguliers sans un droit diplomatique, coutumier aussi bien que conventionnel ? Le domaine des échanges économiques internationaux, qui est une composante essentielle du droit de la paix, n'est pas juridiquement organisé et ce droit n'est-il pas globalement respecté ?

On pourra objecter qu'Arion rejette surtout le droit international comme garant efficace de la paix. C'est montrer à nouveau que *Paix et guerre entre les nations*, ne s'intéresse en réalité qu'à la guerre. Mais les guerres ne s'achèvent – elles pas par des traités de paix ? Aron, a dû être fâcheusement impressionné par le fameux destin du traité de Versailles. Les traités de Vienne de 1815 ont pourtant assuré une paix globale en Europe pour plusieurs décennies. Il est vrai que des responsables politiques ont appliqué, implicitement ou cyniquement, la théorie du chiffon de papier. Le réalisme conduit à constater que cette théorie n'a guère bénéficié à ceux qui l'ont mise en pratique, Aron aurait pu remarquer sur le plan historique, stratégique comme politique. Le droit international n'est pas toute la réalité, mais il à son ordre de réalité et d'efficacité.

Il est de même les systèmes de sécurité, qui ont pour objet de prévenir la guerre et sont donc à l'articulation du droit de la paix et du droit de la guerre. Leur dimension juridique peut être importante. L'équilibre n'a pas nécessairement besoin de la terreur, mais les alliances ou la sécurité collective reposent sur des instruments juridiques. Plus largement, comment concevoir et réaliser une action diplomatique, politique et même militaire sans le concours du droit ? Le réalisme même conduit à constater que le droit international dans ses diverses dimensions et instruments est l'outil principal des relations internationales. En vertu de ce droit, les Etats souverains se voient d'une plénitude de compétences internationales. Ils reconnaissent et respectent la souveraineté d'autrui et la liberté d'utilisation des espaces internationaux, maritimes, extra-atmosphérique. Tout cela est-il insignifiant en pratique ? Ne s'agit-il pas d'éléments de la paix, éventuellement de la guerre ?

VIII.2. FIN DE LA GUERRE, FIN DE L'ETAT ?

VIII.2.1. Carl Schmitt : la faillite de L'Etat libéral

Schmitt fait de Clausewitz l'un des derniers représentants d'une forme de guerre en train de disparaître : la guerre interétatique. Schmitt reprend l'idée clausewitzienne selon laquelle les guerres de la révolution et de l'Empire (1792-1815) ont rompu avec l'équilibre européen issu du traité de Westphalie de 1648. Dans la perspective juridique qui est la sienne, Schmitt note que les guerres entre Etats, menées par les armées de professionnels et régulées par le droit public européen, ont laissé place à des guerres de masse, où les passions du peuple se déchaînent. Ce qui du même coup rend difficile toute forme de régulation juridique et politique. Les guerres de passions nationales, qui opposent la France révolutionnaire puis napoléonienne aux monarchies européennes, substituent aux guerres de territoire du 18^e siècle. Le Congrès de Vienne en 1815 a permis d'inverser la tendance, ou en tout cas de la maîtriser un tant soit peu. Mais la Deuxième Guerre mondiale a fait définitivement tomber le système politique européen au profit d'un droit international qui interdit la guerre comme instrument politique, et qui du même coup a jeté le discrédit sur les Etats nations, considérées comme responsable du déluge de violence perpétrée durant les deux conflits mondiaux.

Pour Carl Schmitt, l'apparition de la figure du partisan au début du 19^e siècle, lors de la guérilla espagnole contre l'armée de Napoléon en 1807, marque le début de la remise en cause du modèle classique de la guerre. Le droit public européen était parvenu jusqu'à présent à limiter la guerre et ses effets, notamment en distinguant clairement le civil du combattant en uniforme. Ne respectant pas cette distinction et fondant son efficacité sur ses facultés de dissimulation et de tromperie. Le partisan fait voler en éclat le modèle de la guerre-interétatique, qui repose sur la reconnaissance mutuelle des ennemis. L'Etat ne possède plus le monopole de la guerre, laquelle est désormais partout et nulle part. L'avènement du partisan vient brouiller la distinction entre guerre et paix, et introduit du même coup une situation de guerre permanente. Le partisan peut frapper à tout moment. La toute-puissance de l'Etat est ainsi remise en cause, celui-ci ayant « perdu la main » au profit des peuples et de la guerre « populaire ». Puisque l'Etat ne gouverne plus la guerre, alors que celle-ci pénètre toutes les sphères de la vie, elle devient « guerre civile mondiale »

VIII.2.2. Michel Foucault : dynamiser l'Etat

Pour Carl Schmitt, la faillite de l'Etat est donc dommageable. Le penseur allemand exprime son adhésion au droit public européen, dont il écrit le tombeau du *Nomos de la terre*

(1950). Michel Foucault, quant à lui tend plutôt à se réjouir de la faillite de l'Etat, et une partie de son œuvre procède même à ce qu'on pourrait nommer un dynamitage en règle de l'Etat comme forme d'organisation du pouvoir politique. Selon Foucault dans *Il faut défendre la société* (1976), il importe de ne plus penser le pouvoir politique avec les notions juridiques d'Etat et de contrat, mais avec les concepts militaires, guerre, bataille, stratégie, tactique. Pour Foucault, les doctrines de la souveraineté issues de Machiavel et Hobbes ont cherché à conférer une légitimité à la domination du souverain sur ses sujets, puis de l'Etat sur le peuple. Or, l'histoire du pouvoir, n'est pas l'histoire d'une lente domestication de la violence, c'est l'histoire d'une répression continue qui a donné lieu à des luttes populaires oubliées et enfouies derrière les discours officiels. Foucault entreprend en 1975 d'exhumer ces conflits par un travail documentaire d'historien car il veut en finir avec cette « histoire que le pouvoir se raconte à lui-même » et qui a vocation à légitimer une domination. Il faut, dit-il « couper la tête du roi » et par la même retourner la formule de Clausewitz, dont hérite Aron :

« *Le pouvoir, estime Foucault, c'est la guerre, c'est la guerre continue par d'autres moyens. Et à ce moment-là, on retournerait la proposition de Clausewitz et on dirait que la politique, c'est la guerre continuée par d'autres moyens* »¹⁸⁹

Foucault estime que le pouvoir étatique adopte le discours du droit pour dissimuler l'oppression qu'il exerce sur le peuple. Il affirme également que le pouvoir tel qu'il est conceptualisé par Machiavel et Hobbes n'a pas le monopole de la guerre. Eclairé par une avant-garde, le peuple aussi peut prendre les armes, ainsi que le prônent par exemple les maoïstes de la Gauche prolétarienne, avec lesquels Foucault dialogue à l'époque, notamment Benny Levy. Critique de l'orthodoxie marxiste du parti communiste français et du structuralisme qui pense le social et l'histoire à partir du langage. Foucault est à l'époque fasciné par la guerre comme modèle à la fois théorique et politique pour penser la nature du pouvoir. Il affirme que ce n'est ni le langage ni l'Etat qui fournissent la clé de l'histoire, mais la guerre entendue au sens large comme une lutte armée révolutionnaire :

VIII.2. 3. René Girard : la politique court après la guerre

Au terme de ce bref parcours, l'ouvrage de René Girard, *Achever Clausewitz*, permet à la fois de revenir aux questionnements originels de Raymond Aron et d'élargir l'analyse du contexte stratégique contemporain. Ce livre est d'abord une réponse au Clausewitz

¹⁸⁹ Michel Foucault, *Il faut défendre la société*, Cours au collège de France 1956, Gallimard-Seuil, Coll., "Hautes études", Paris, 1997, p. 16

d'Aron, qu'il juge trop « *timide et rationaliste* »¹⁹⁰. Aron, dit Girard, a voulu faire de Clausewitz un partisan de l'équilibre européen, alors que le stratège prussien est en réalité le prophète des guerres totales, des génocides et de l'apocalypse nucléaire. A travers le débat Aron- Girard, on retrouve la dualité de la guerre Clausewitzienne. Tandis que le Clausewitz d'Aron tranche en faveur de l'interprétation politique de la guerre, celui de René Girard se présente comme le penseur du « duel à la grande échelle », annonçant l'avènement d'une ère nouvelle marquée par la violence mimétique, qui débouchera sur les horreurs du 20^esiècle et la violence terroriste du 21^esiècle. Aux yeux de Girard, la politique est discréditée puisqu'elle est incapable de rattraper la guerre :

*Que nous dit Clausewitz, sinon que cette étrange et longue guerre est irrémédiablement perdue ? C'est la vérité de la guerre que la violence comme vérité. Et la vérité de la guerre est la vérité de la politique. Et au sein de la guerre, la tactique est toujours la vérité de la stratégie. C'est-à-dire qu'on va toujours vers le duel. Vous voyez que tout s'éclaire, même obscurément, et converge vers ce noyau central, cette unique intuition*¹⁹¹.

Selon Girard, Aron pouvait croire à la primauté du politique à l'époque de la Guerre Froide. Pendant cette période, la responsabilité politique face à la bombe atomique était évidente et bien réelle. Mais une telle croyance dans le pouvoir de la politique n'est plus possible à l'âge du terrorisme mondialisé. La « guerre mondialisée » fait apparaître pour Girard, l'impuissance à réguler un système international plus que jamais dominé par l'anarchie. Ainsi, ce n'est plus la guerre qui est la continuation de la politique, mais la politique qui est condamnée à « courir » après une guerre qui avance masquée et qui ne dit pas son nom. C'est ici que Girard retourne la formule de Clausewitz, considérant que la violence transnationale du terrorisme déborde les Etats qui sont par conséquent dessaisis de leur monopole sur la violence armée. Quand Girard annonce que la politique court après la guerre, il reconnaît que la guerre devance la politique.

¹⁹⁰ René Girard, *Achever Clausewitz*, Carnet Nord, Paris, 2007, p. 27

¹⁹¹ *Ibidem*, p. 171

VIII.3. NOUVELLES FIGURES DE GUERRE

VIII.3.1. Violence et communication

Les techniques de surveillance et d'espionnage à des fins préventives, et la conception d'armes non létales pourraient dans l'avenir contribuer à l'effacement des distinctions entre opérations militaires et opérations de simple police. De ce point de vue, certaines figures effectivement nouvelles de la guerre annoncent les limites du paradigme aronien qui subordonne la guerre au contrôle politique d'Etats nations forts et bien identifiés, transposant en quelque sorte au niveau des collectifs l'image du combat individuel en face à face. C'est à juste titre que Pascal Hintermeyer & Patrick Schmoll, dans leur recherche nous enseigne que :

« Les nouvelles technologies éloignent les combattants les uns les autres et virtualisent la violence, qui n'est saisie que par l'entremise des écrans d'ordinateurs et de télévisions »¹⁹²

Dans un univers de communication, la connaissance et l'information deviennent, davantage même que les armes *stricto sensu*, des ressources essentielles dont les belligérants tentent de prendre le contrôle. Il s'agit de savoir avant l'adversaire, de diriger et de manipuler ses connaissances et ses croyances. Comme le soulignent Breton et Schehr dans leurs articles, *le rôle de la propagande et de la manipulation de l'information est devenu primordial dans les guerres modernes, car il s'agit d'impliquer les populations dans l'effort de guerre*¹⁹³.

A cet égard, Hagele montre que, les images scénarisées par les médias lors des guerres du Golfe utilisent des invariants de l'iconographie qu'on retrouve dans les tableaux et photographies de guerres plus anciennes. B. Brauchler, à partir du cas du conflit des Moluques, confirme que : *« Le médium n'est pas qu'un moyen de formation sur le conflit, mais une arme dans le conflit lui-même, qui permet de rechercher des soutiens à l'extérieur et contribue à étendre, voire à internationaliser un théâtre local »¹⁹⁴*. Donc le contrôle des moyens de communication, et notamment des médias de masse, est donc un enjeu majeur de l'approche stratégique.

¹⁹² Pascal Hintermeyer & Patrick Schmoll, « *Nouvelles figures de la guerre* », Revue des sciences sociales, n° 35, 2006, pp. 15 - 16

¹⁹³ Breton et Schehr, cité par Hintermeyer & Schmoll, op.cit, n°35, 2006

¹⁹⁴ B. Brauchler, Cité par Hintermeyer & Schmool, op.cit, n°35

VIII.3.2. Cybercriminalité : Un aperçu des criminels virtuels.

L'objectif primordial de ce paragraphe serait de rompre avec l'approche classique, trop restrictive de Raymond Aron, qui fait de la guerre une activité contrôlée par l'instance politique. Cependant, la cybercriminalité renvoie aussi bien à des infractions propres aux nouvelles technologies qu'à des infractions commises aux moyens des nouvelles technologies (cyberespionnage, cyberattaque, cyberdéfense, cyberchantage, cyberspace, etc.) Elles peuvent toucher les individus tout comme les entreprises ou les Etats. Surtout, une attaque cybercriminelle peut aisément affecter un nombre considérable de cibles simultanément. Ses effets sont soit immédiats soit différés. Ce qui rend leur impacte d'autant plus incertain à appréhender. Il est difficile de mesurer l'ampleur du phénomène au niveau international.

Aujourd'hui, ce sont plutôt les personnes isolées ou bien des personnes organisées en réseaux et appartenant à des criminels qui vivent de leurs activités clandestines. Les premiers sont souvent les amateurs cherchant une forme de reconnaissance sociale. Ils utilisent leurs compétences en informatique à des fins criminelles plus par défi que par réelle intention de nuire. Ils peuvent éventuellement se regrouper comme les Anonymes, formant ainsi une sorte de communauté. Ce sont généralement les individus spécialisés dans un domaine, par exemple le « craquage » de sites protégés. Leurs motivations ne sont pas majoritairement d'ordre politique. Beaucoup d'entre eux se révèlent au contraire très sensibles à l'appât du gain. Le terme de cyber-espionnage est par ailleurs apparu pour désigner l'ampleur de ces attaques visant les entreprises et les Etats.

Par ailleurs, le milieu dans lequel s'inscrit la cybercriminalité explique en partie la hausse des actes cybercriminels. Le cyberspace présente en effet de grands avantages dont celui de pouvoir agir activement dans l'ombre. Le piratage d'un compte, la connexion internet /rapide, réalisable dans l'anonymat le plus complet et sans laisser de traces. Le responsable se trouve quelque part sur l'immensité de la toile. Les possibilités d'attaques sont ainsi toujours plus grandes et les risques encourus très faibles dans lesquelles les cybercriminels peuvent se glisser augmentent en conséquence. On devine que les profits générés par les groupes criminels en mesure désormais de s'internationaliser sont considérables. Plus facile à blanchir, une grande partie de cet argent est réinvestie dans l'activité criminelle, si bien que le phénomène est auto-entretenu par ces acteurs non étatiques qui gagnent irrésistiblement en puissance.

VIII.3.3. Le pouvoir des acteurs transnationaux

La question des rapports entre les acteurs transnationaux, et les Etats a donné lieu, depuis le début des années 1990¹⁹⁵, à une abondante littérature. A en croire certains auteurs, en quinze ans, un nouvel équilibre des pouvoirs se serait instauré entre les Etats et cet ensemble hétéroclite constitué par les Organisations non gouvernementales (ONG), les firmes multinationales, les opérations financières, les terroristes, les trafiquants de drogue, les migrants, les mafias et une infinité d'autres acteurs privés. La montée en puissance des acteurs transnationaux aurait considérablement transformé le paysage international, abolissant la position de monopole que détenaient les Etats sur la scène mondiale. La politique étrangère, nous dit-on ; serait devenue « obsolète »¹⁹⁶. Le discours sur le déclin de la souveraineté étatique s'est progressivement imposé. Une nouvelle doxa est née.

Cette vision de l'Etat se trouve également chez l'économiste britannique Susan Strange qui s'est particulièrement intéressé à la montée en puissance des grandes entreprises multinationales et des marchés financiers libres. « *Alors que les Etats étaient avant les maîtres du marché, ce sont maintenant des marchés qui, sur ces questions cruciales sont les maîtres des gouvernements et des Etats* »¹⁹⁷. Les acteurs traditionnels, diplomates, généraux, lui apparaissent moins décisifs que les banquiers, les hommes d'affaires et les médias¹⁹⁸. En France, l'un des acteurs les plus représentatifs de cette école de pensée, Bernard Badie, se réjouit quant à lui de la « revanche de la société civile » sur l'Etat. Ce dernier lui apparaissant comme de plus en plus défié par les acteurs, primordialistes, subnationaux que sont : clans, ethnies, tribus, minorités qui s'érigent en « peuples » ou transnationaux « mouvements pan-religieux ou pan-linguistique ». Il reprend l'idée selon laquelle « le monde multicentré » marque le triomphe du principe d'autonomie¹⁹⁹. Face au monde des Etats qui demeure, avec ses principes traditionnels et les pratiques qui lui sont propres se constitue un autre monde comptant infiniment d'acteurs cherchant d'abord à protéger et à promouvoir leur autonomie, jouant

¹⁹⁵ Thomas Rissen Kapen, « *Bringing Transnational Relations Back* », in *Non- State Actors, Domestic Structures and International Institutions*, Cambridge University Press, 1995, p. 5

¹⁹⁶ Strobe Talbott, « *Globalization and Diplomacy : A Practitioner's Perspective Foreign Policy*, hiver 1997, p. 7

¹⁹⁷ Susan Strange : *Traitres, agents doubles ou chevaliers secourables ? Les dirigeants des entreprises transnationales*, in Michel Girard : *L'individu dans la politique internationale*, Paris Economica, 1994, p.218

¹⁹⁸ Bertrand Badie, « *De la souveraineté à la capacité de L'Etat* », in Marie-Claude Smouts (dir) : *Les Nouvelles Relations internationales. Pratiques et théories*, Presses de sciences Po, 1998, p.p. 46- 50

¹⁹⁹ Bertrand Badie et Marie –Claude Smouts, *Le Retournement du monde sociologique de la scène internationale*, Presses de sciences Po, 1999, p. 72

davantage de la coopération que de la force, et échappant aux nous traditionnels de la diplomatie.

CHAPITRE IX : L'EXIGENCE D'UNE NOUVELLE HUMANITE : L'ETHIQUE HUMANITAIRE

IX.1. LA LEGITIMITE D'UNE ETHIQUE HUMANITAIRE

IX.1.1. Pourquoi l'éthique humanitaire ?

Le XXI^e siècle est l'une des époques les plus meurtrières, et les plus traumatisantes que l'humanité ait jamais connu. Avec la montée illimitée et constante des guerres asymétriques, et des violences infrahumaines, l'avenir de l'humain s'avère incertain. On assiste à des pratiques de guerres illégitimes, immorales et irrationnelles à savoir : bombardements des centres éducatifs, émiettement des hôpitaux, des Eglises et des mosquées, massacre entre chrétiens et musulmans, conflits sanglants entre anglophone et francophone, tensions et rivalités nucléaires entre les unités politiques, cybercriminalité, etc. Une telle situation incite le chercheur que nous sommes à s'interroger sur la problématique de la conduite des guerres d'aujourd'hui. Une rationalisation des guerres de notre époque s'impose donc, en vue d'une structuration cohérente de la sécurité transnationale. D'où l'intérêt de notre recherche à modeler l'Ethique comme un instrument humanitaire.

Dans ce cas, qu'est-ce que l'éthique ? Selon, l'*Encyclopédie philosophique Universelle*, Le mot éthique initialement appliqué à la morale sous toutes les formes, désigne plus spécialement : *l'étude théorique des principes qui guident l'action humaine dans les contextes où le choix est possible*²⁰⁰. Dans ce cas, c'est au cœur des inquiétudes liées à l'annihilation des valeurs de la dignité de la personne humaine qu'intervient le jugement éthique. Il ne faut donc pas confondre la déontologie, qui est la condition de survie d'une pratique avec le questionnement éthique, qui cherche la solution la mieux adaptée lors d'un éventuel conflit de valeurs. L'éthique intervient lorsque le jugement de valeur est moins assuré face à des situations nouvelles auxquelles il faut trouver une nouvelle solution au terme d'une délibération. Ainsi comprise, l'éthique humanitaire est l'émergence d'une nouvelle conscience éthique résultant

²⁰⁰ *Encyclopédie Philosophique Universelle. "Les Notions Philosophiques"*, PUF, Boulevard Saint Germain, Paris, 1990, p. 870

d'une volonté de changement radical des comportements, inspiré par le souci de respecter en toutes circonstances l'égalité de dignité de tout être humain.

IX.1.2. Ethique de l'intervention humanitaire

L'intervention humanitaire, peut être définie comme une action coercitive menée par un Etat ou un groupe d'Etats à l'intérieur de la sphère de juridiction d'une communauté politique indépendante sans la permission de cette dernière, en vue d'empêcher ou de mettre un terme à une violation massive de droits humains perpétrée à l'encontre d'innocents qui ne sont pas des Co-nationaux à l'intérieur de cette communauté politique²⁰¹. Puisque l'intervention humanitaire représente une exception aux principes de non-intervention et d'intégrité territoriale sur lesquels s'appuient la Charte des Nations Unies et le droit international. Les Spécialistes en éthique internationale posent couramment la question de la justification morale, c'est-à-dire celle de savoir si, dans quelles conditions l'intervention humanitaire est moralement permise ? L'intervention humanitaire est-elle une action imparfaite ou alors un devoir parfait ?

Il existe trois façons différentes, de faire la distinction entre devoirs parfaits et imparfaits²⁰². Les devoirs parfaits sont ce que Kant nomme les devoirs juridiques, ils appartiennent au domaine politique spécifiant la façon dont chacun est légalement forcé de traiter les autres afin que les droits moraux et juridiques de tous puissent être respectés. Pour leur part, les devoirs imparfaits appartiennent à ce que Kant appelle les devoirs « de vertu », ce que sont des actions accomplies par bienfaisance ou par souci du devoir, et dont l'accomplissement nécessite la présence d'une motivation morale interne chez l'agent. En éthique internationale, l'intervention humanitaire est généralement considérée comme un devoir imparfait. Comme le montre Michael Walzer :

« La vraie question est toute autre. L'intervention humanitaire implique une action militaire en faveur d'un peuple opprimé et elle exige que l'Etat qui intervient épouse, jusqu'à certain point, le projet de ce peuple »²⁰³

²⁰¹ Notre définition s'inspire des définitions données de l'intervention humanitaire dans la littérature de Nardin, T, et M.S. Williams (dir), *Humanitarian Intervention*, Nomos XLVII, NLVII, New York University Press, 2000, p.1

²⁰² Beitz, C « Rawls's Law of people » *Ethics*, 2000, p. 696

²⁰³ Michael Walzer, *Guerres justes et injustes*, Gallimard, Trad. Simone Chambon et Anne Wicke, 2006, p.212

Dans cet extrait, Walzer parle de l'intervention humanitaire en prenant pour toile de fond « la société des nations ». Ainsi, il se réfère implicitement à la tradition du libéralisme social, que l'on peut faire remonter à Kant, et qui a été reprise récemment par John Rawls.

IX.2. LA TRADITION DE LA GUERRE JUSTE ET ETHIQUE DE LA GUERRE : MICHAEL WALZER

IX.2.1. La réalité morale de la guerre

La guerre est un monde à part, dans lequel c'est la vie humaine et sa nature qui se trouvent dominer par l'intérêt personnel et la nécessité. La conception et la réalité morale de la guerre entre les cultures sont convergentes dans l'histoire de la guerre. Walzer accorde deux facettes à la réalité morale de la guerre. La guerre est toujours jugée deux fois, tout d'abord, en considérant les raisons qu'ont les Etats de faire la guerre, ensuite en considérant les moyens qu'ils adoptent. Le premier jugement : le *just ad bellum*²⁰⁴, permet de déterminer que telle guerre est juste ou injuste. Le second jugement : le *just in bello*²⁰⁵, concerne la modalité de la guerre pour savoir si elle est menée justement ou injustement.

*La guerre, approuve Walzer, est une situation légale qui autorise à part égal deux ou plusieurs groupes à s'engager dans la poursuite d'un conflit par la force des armes (...) une situation morale qui implique des droits égaux, non pas au niveau des Etats souverains, mais au niveau des armées et des soldats pris individuellement*²⁰⁶.

De ce fait, Walzer propose deux sortes de règles, étant donné que le droit de tuer appartient à tous les combattants²⁰⁷. La première règle institue qu'il faut « préciser le moment et la manière de tuer » ; la deuxième quant à elle exige qu'il faille « préciser la nature de la victime ». Cependant, ces deux règles ne sont pas essentielles quand on conçoit la guerre comme une situation qui engage la morale. Dans ce sens, les mesures entreprises par l'immunité des non-combattants risquent de paraître tout aussi arbitraires que les règles qui déterminent le début et la fin de la guerre. L'auteur finit par conclure que : *on veut tout à la fois, la dignité*

²⁰⁴ Le *just ad bellum*, c'est la justice dans la guerre, elle nous oblige à formuler des jugements sur l'agression et la légitime défense. Ces propos sont de Walzer, in *Guerres justes et injustes*, trad. Simone Chambon & Anne Wicke, Editions Belin, 1999, p. 77

²⁰⁵ Idem, pour Walzer, le *Just in bello*, c'est la justice durant la guerre, c'est-à-dire, des jugements sur le respect ou la violation des règles de l'engagement, selon le droit coutumier et positif.

²⁰⁶ Walzer, *Op.cit*, p.p. 110-111

²⁰⁷ Idem

*morale au combat la victoire à la guerre ; la constitutionnalité en enfer à condition de se tenir soi-même à l'extérieur*²⁰⁸.

IX.2.2. Convention de la guerre et l'importance de bien combattre

La guerre comme une activité n'a aucun équivalent dans un corps social stable. De plus, dans la guerre, tous les soldats ont un même statut moral. En effet, ces derniers sont amenés à se combattre par loyauté pour leurs propres Etats et par obéissance à la loi d'un autre. De même, il existe des règles de guerre pour les crimes commises dans un corps social. En se référant à l'argumentation de Henry Sidgwick, Walzer a pu dégager une règle double qui résume clairement la conception utilitariste de la conception de la guerre : « *Aucune mauvaise action qui ne contribue pas matériellement à la fin de la guerre ou dont l'utilité en vue de cette fin est faible en comparaison de l'importance de dommage* »²⁰⁹.

Deux critères sont donc utilisés pour évaluer l'excès de dommage, à savoir : l'utilité de la guerre : les soldats essayeront de faire le maximum pour gagner la guerre. La proportionnalité : c'est l'estimation du dommage infligé qui englobent non seulement la souffrance immédiate infligée à des individus, mais aussi tout dommage causé aux intérêts permanents de l'humanité par rapport à ce que ce tort a contribué à faire pour la victoire. Pour respecter les deux règles les soldats et les généraux doivent être des combattants moraux.

Le premier principe de la convention de la guerre est qu'après, le début des hostilités, les soldats sont soumis au devoir d'attaquer à tout moment à moins qu'ils ne soient blessés ou faits prisonniers. Mais ce principe est inéquitable car il ne tient pas compte du fait que les soldats sont après tout, des êtres humains possédant des sentiments moraux qui les laissent agir pendant la guerre. Ces derniers agissent tout en tenant compte des conjonctures spécifiques des ennemis. N'importe quel moyen d'actions permet de contraindre l'ennemi à se mettre au moindre cout en temps en vies humaines et en argent. Ainsi, on ne justifie pas seulement tout ce qui est nécessaire pour gagner la guerre, mais tout ce qui est nécessaire pour réduire les risques de la guerre. La « raison de la guerre » se limite à justifier l'acte de tuer ceux dont on a déjà toute la raison de penser qu'ils sont susceptibles de l'être. C'est – à – dire, on tient compte des personnes liées directement à la nature de la guerre.

²⁰⁸Ibidem, p. 122

²⁰⁹Ibidem, p.p. 249-250

Le second principe de la convention de la guerre est qu'on ne peut attaquer les non-combattants n'importe quand. Cependant, on se trouve parfois dans l'obligation de bombarder des objectifs militaires tout en évitant la vie des civils. Par contre ce principe est écarté si on respecte les quatre conditions suivantes : l'acte est bon en soi, ce qui signifie qu'il s'agit d'une action de guerre légitime, l'effet dure et en est moralement acceptable.

IX.2.3. La question de la responsabilité

Comment un Etat peut-il assister en spectateur à la destruction d'un Etat voisin ? Et nous comment pouvons-nous respecter ce droit dont il dispose de rester spectateur quand nous savons qu'en le violant nous pourrions éviter cette destruction ? L'attribution des responsabilités est cruciale dans la théorie de la justice. On s'interroge donc sur la responsabilité morale de la guerre. En effet, la responsabilité légale est une affaire de règles établies, alors que la morale ne donne lieu à rien d'autre qu'à une décision sans fin ou chacune à sa propre opinion.

Walzer responsabilise moralement les dirigeants politiques des crimes commis. En effet, le pouvoir politique est un bien auquel les gens aspirent. Ils luttent pour l'autorité et le pouvoir. Par conséquent, ces dirigeants sont responsables des crimes commis, car c'est grâce à eux que la machine de la guerre fonctionne. Les personnes situées plus bas dans la hiérarchie politique ne sont pas légalement responsables des crimes. Mais moralement coupables du fait qu'elles exécutent des ordres sans même faire opposition aux crimes d'agressions commises par leurs supérieurs par crainte d'être battus.

Les citoyens sont aussi qualifiés moralement responsable, s'ils ont participé dans la conduite de la guerre. L'auteur va plus loin en reprenant l'argument de Gray « *Derrière la responsabilité collective se trouve la culpabilité métaphysique* »²¹⁰ qui dérive de notre échec en tant qu'être humain à vivre en accord avec nos potentialités et notre vision de ce qui est bien. Comment est-il possible de critiquer et de blâmer nos dirigeants comme nous devons parfois le faire sans englober dans les jugements leurs disciplines enthousiastes ? Même si la responsabilité est toujours personnelle et particulière. La vie morale est toujours collective par essence. A cet égard, l'auteur adopte le principe de Gray « *plus grande la possibilité d'agir*

²¹⁰Ibidem, p. 526

librement dans la sphère commune, plus grand est le degré de culpabilité pour le mal accompli au nom de tous. »²¹¹

Dans cette recherche, nous nous intéressons à la conduite de la guerre et non à la distinction entre les guerres justes et injustes. Les soldats et les officiers sont affrontés à des énormes responsabilités morales en conduisant la guerre. En fait, les soldats doivent obéir aux ordres de leurs commandants, même s'ils savent qu'ils sont en train de commettre des masses contradictoires avec les droits de l'homme.

IX.3. JUSTICE, PAIX ET DEMOCRATIE : JOHN RAWLS

IX.3.1. Ethique de la justice internationale

Avec sa théorie de la justice internationale, Rawls n'est pas à son premier coup de maître, il avait bien avant, proposé une théorie de la justice sociale pour les sociétés libérales et démocratiques. Les tensions et les guerres dans une société ne naissent que lorsque le sens de la justice est absent. Par conséquent la justice devrait être la vertu première de toutes les institutions sociales. Rawls avait proposé deux principes fondamentaux à appliquer pour résorber les éventuelles injustices entre citoyens d'une même société : le principe de liberté égale et le principe de différence. Le premier principe de différence stipule que :

chaque personne a une même prétention indéfectible à un système pleinement adéquat de libertés pour tous(principe des libertés égales) et le second annonce que : - les inégalités économiques et sociales doivent remplir deux conditions : elles doivent d'abord être attachées à des fonctions et à des positions ouvertes à tous dans des conditions d'égalité équitable des chances, ensuite, elles doivent procurer le plus grand bénéfice aux membres les plus défavorisés de la société (principe de différence)²¹². Considérant la société comme « un système de coopération équitable entre personnes libres et égales »²¹³,

D'une manière générale, la théorie de Rawls envisage un monde politico-social composé de cinq types de sociétés : les peuples libéraux, les peuples, les décents, les sociétés hors-la-loi, les sociétés entravées par des conditions défavorables et enfin, les absolutismes bienveillants. Sa théorie va se présenter en deux versions : la théorie de l'idéal et la théorie non idéale. La

²¹¹Ibidem

²¹² John Rawls, *Justice comme équité*, Trad. Boréal, Montréal 2004, p. 69

²¹³Ibidem, p.34

différence entre les deux versions réside dans le fait que dans la version idéale, Rawls considère un monde composé uniquement de peuples bien ordonnés qui n'ont aucun problème d'organisation sociale qui désirent la paix et l'harmonie au niveau international et qui s'entendent sur certains principes régissant les rapports internationaux. Dans la version non idéale, Rawls prend les peuples non ordonnés en compte : les peuples entravés et les peuples hors-la-loi. Il présente les mécanismes à appliquer pour aider ces peuples à être mieux ordinaires dans le but de rejoindre la société des peuples.

IX.3.2. Théorie idéale

Dans la théorie idéale, Rawls prend comme partenaires dans la position originelle les peuples libéraux et les peuples décents. Ces peuples doivent choisir les principes du droit des peuples et les conditions d'adhésion à la société des peuples ; ils réfléchissent sur la mise en place de la structure de base d'une société des peuples. C'est eux qui établissent la société des peuples. Les peuples dits « libéraux » sont ceux qui vivent dans les sociétés démocratiques libérales où peut s'appliquer les deux principes de justice qui avait été proposé par Rawls dans la *théorie de justice* pour les sociétés internes à savoir : le principe des libertés, et le principe de différence. Les droits de l'homme y sont respectés, toutes les libertés fondamentales y sont garanties et leurs politiques socioéconomiques.

Selon Rawls dans la position originelle, les peuples libéraux et les peuples décents s'accorderaient essentiellement sur huit principes. Il présente ces huit principes qu'il affirme avoir trouvé en considérant « *les principes de justice familial et traditionnels entre les peuples libres et démocratiques* »²¹⁴ : les peuples sont libres et indépendants et leur liberté et indépendance doivent être respectées par les autres peuples ; les peuples doivent respecter les traités et les engagements ; les peuples sont égaux et sont les partenaires des accords qui les lient ; les peuples doivent observer un devoir de non-intervention, les peuples ont un droit d'autodéfense mais pas le droit d'engager une guerre pour d'autre raisons que l'autodéfense ; les peuples doivent respecter les droits de l'homme ; les peuples doivent observer certaines restrictions particulières dans la conduite de la guerre ; les peuples ont un devoir d'aider les autres peuples vivant dans des conditions défavorables qui les empêchent d'avoir un régime politique et social juste ou décent.

²¹⁴Ibidem, p. 52

Les peuples libéraux et décents ayant des intentions bien établies et bienveillants s'accorderaient ces huit principes. Et tous les autres peuples désirent intégrer la société des peuples devraient s'engager à respecter chacun de ces huit principes. Même si Rawls trouve cette série de principes « *supérieurs à toute autre combinaison* »²¹⁵ aucun principe de redistribution de richesse du droit des peuples qu'il ne propose. Il ne prévoit aucun mécanisme de redistribution des richesses à l'échelle internationale et pense résoudre la question des inégalités dans le monde par le simple devoir d'aide. La société des peuples est formée par des peuples bien ordonnés, c'est-à-dire les peuples libéraux et les peuples décents.

IX.3.3. La théorie non – idéale

Jusqu'à présent, Rawls a concentré son attention sur la présentation d'une théorie idéale de justice. Une théorie qui ne s'applique qu'aux peuples stables, raisonnables et bien ordonnés. Ces peuples souhaitent vivre dans un cadre où tous accepteraient et suivraient les principes du droit des peuples. Mais le monde tel qu'il est aujourd'hui connaît de terribles injustices et fléaux sociaux et demeure dans des conditions foncièrement non idéales. Il a donc fallu proposer une autre version de la théorie qui tiendrait compte de la réalité non idéale du monde. Il a fallu réfléchir sur les moyens à adopter pour amener le monde à développer une atmosphère convenable afin qu'une société des peuples justes et paisible émerge. C'est le but de la théorie non idéale de justice internationale de Rawls, ainsi précise-t-il :

*La théorie non idéale se demande comment cet objectif de long terme peut être atteint ou être approchée généralement de façon progressive. Elle recherche des politiques et des orientations susceptibles d'être efficaces et possibles politiquement aussi que moralement acceptable pour atteindre ce but*²¹⁶.

La théorie non idéale traite des questions de transition et cherche à déterminer comment passer d'un monde qui contient des Etats hors-la-loi et les Etats vivant dans des conditions défavorisées, à un monde dans lequel toutes les sociétés acceptent et suivent le droit des peuples, principalement. Elle étudie deux cas : celui des conditions de non obéissance de certains régimes qui refusent de se conformer au raisonnable droit des peuples, principalement les Etats hors-la-loi, et celui des conditions défavorables dans lesquelles certaines sociétés se

²¹⁵Ibidem, p. 56

²¹⁶Ibidem, p. 112

sont embourbés pour des raisons historiques sociales ou économiques, et qui rendent difficile, sinon impossible, la réalisation d'une société bien ordonnée.

En résumé, à la lumière des principes de justice de Rawls, le degré de progression d'une société s'apprécie, non à partir de la progression de l'ensemble de la population appréhendée collectivement ni à celle de la moyenne ; mais à l'aune de la situation faite aux plus défavorisés de ses membres. Sur la base ses conceptions de la personne et de la coopération sociale, Rawls propose une théorie de la justice qui constituerait une sorte de charte régulatrice du fonctionnement d'une société juste. Cette théorie se propose notamment de surmonter les contradictions relatives à deux grandes catégories de contradictions qui affectent les sociétés démocratiques.

CONCLUSION PARTIELLE

L'élucidation de cette corrélation entre agencement d'un dispositif institutionnel et effectivité de la maîtrise de la violence telle qu'elle est opérée par une interprétation éthique introduit donc, sur des bases nouvelles, au questionnement de l'actualité de Raymond Aron non plus relativement au seul problème de l'intelligence des guerres contemporains mais aussi à celui, plus large, de la relation entre guerre et paix.

Dès lors, il était question dans cette partie d'examiner l'intérêt philosophique de notre recherche. Ainsi pour savoir et faire savoir, dans le premier chapitre nous avons montré que *paix et guerre* serait un outil de lutte contre la violence exacerbée de notre temps. Aron est lié au temps par l'action ; il est responsable de ce qui s'y passe. C'est ce qui donne à son œuvre un caractère moraliste et éthique. Car on trouve chez lui, contrepartie à sa critique, les éléments d'une théorie existentielle de l'histoire, une doctrine concrète, orientée vers la vie, reposant sur une philosophie de l'engagement et de la vocation, une philosophie de l'effort créateur et conscient.

Mais les 20^e et 21^e siècles auront vu le développement de types nouveaux de violence qui ne sont plus le corrélat immédiat des politiques d'Etats. On peut ainsi penser au développement de la figure du partisan qui a, pour ainsi dire, fasciné Carl Schmitt, et qui peut trouver sa prolongation dans la figure contemporaine du terroriste, à la multiplication de conflits ethniques, religieux, culturels et économiques pour lesquels l'Etat joue plus souvent moins le rôle d'instance de décision et de direction de la violence. D'où la précarité et la fragilisation du monopole de la violence légitime soutenu par Aron. Donc, dans le deuxième chapitre nous avons analysé les limites de la pensée de l'auteur.

Toutefois, il faut préciser que cette critique n'occulte en rien la dimension philosophique, et heuristique de l'œuvre *Paix et guerre entre les nations*. Cette démarche dialectique ouvre une nouvelle perspective à savoir : la promotion d'une éthique de l'intervention humanitaire. Il s'agit d'une nouvelle conscience éthique résultant d'une volonté de changement radical des comportements, inspiré par le souci d'assurer en toutes circonstances le respect de la dignité de tout être humain. Au final, le chapitre trois expose notre modeste contribution au problème philosophique des droits de l'homme et de l'intervention humanitaire.

CONCLUSION GENERALE

Notre préoccupation était appropriée et d'interpréter la philosophie politique et morale d'Aron dans le but de comprendre les réalités actuelles, c'est-à-dire d'être capable de saisir les mutations du monde dans la sphère politique. Le problème principal de notre recherche s'articulait sur la nature de la guerre, son rapprochement ou son éloignement face au contexte conflictuel de notre temps. Nous avons observé que la thèse aronienne a pour souci principal la limitation ou la modération de la guerre par le politique. Et cette position de l'auteur nous a amené à penser ou à repenser dans une perspective analytique et fondationnelle, les principes éthiques qui sont censés guider l'ordre international.

La guerre est-elle la poursuite de la politique par d'autres moyens en vue d'atteindre la paix ou constitue-t-elle une rupture du continuum politique? Pour Clausewitz, qui ne condamne ni n'approuve la guerre, il s'agit d'une réalité politique, soumise à la raison et aux passions humaines. D'où la distinction fondamentale : la guerre possède sa propre « grammaire » non sa propre « logique ». La guerre n'est pas, en soi une fin ; elle qui a la charge de conduire les affaires publiques. C'est la raison pour laquelle, comme le constate Aron, il importe de ne pas confondre *les fins dans les guerres et la fin de la guerre* : la fin dans la guerre, c'est la victoire militaire, alors que la fin de la guerre qui est politique, c'est la paix, c'est-à-dire l'issue politique sur laquelle débouche tout conflit armé²¹⁷. Par conséquent, la victoire n'est qu'un moyen militaire en vue d'une fin politique : la paix négociée ou imposée. La guerre est un instrument du politique, employé en dernier recours et destiné à arbitrer des conflits que la diplomatie n'a pas été en mesure de régler.

A la dualité de la guerre chez Clausewitz répond une dualité du politique, qui n'est pas envisagée en tant que telle par le stratège prussien, mais sur laquelle Aron s'est arrêté. D'un côté, le politique est marqué par la dialectique de la lutte. La communauté politique est traversée par des conflits, qui peuvent dégénérer en guerres civiles ; quant à la guerre au sens où nous la prenons ici, c'est une lutte sanglante, réglée par la force armée entre Etats. De l'autre côté la politique a justement vocation à régler les différends, non seulement à l'intérieur de la communauté politique, mais également à l'extérieur (traité de paix, résolution et règlement des conflits). Le politique oscille ainsi entre la lutte et l'accord, entre la discorde et la concorde. Mais comment penser une paix durable alors que l'homme ne cesse d'être hanté par son instinct animal ou ses penchants ?

²¹⁷ Raymond Aron, *Penser la guerre, Clausewitz*, Volume 2, Editions Gallimard, Paris, 1976, p. 170

On peut dire que cette oscillation est l'une des clés de lecture de l'histoire de la pensée politique. Les uns, comme Kant, mettent l'accent sur la concorde vers laquelle tend la communauté politique et qui est assumée par la prudence du gouvernant ou par l'élaboration d'un droit ; les autres, comme Thucydide, Machiavel et Aron, mettent l'accent sur la discorde, sur l'importance de la lutte et la centralité de l'Etat de trancher les conflits. La guerre est-elle la vérité du politique ou n'est-elle qu'un des aspects ? Pour Raymond Aron, la guerre n'est qu'un des aspects du politique. Jusqu'à un certain point, il croit que le politique est en mesure de domestiquer la violence. Il croit en l'action pacificatrice et civilisatrice du politique, tout en reconnaissant la part de drame présente dans l'histoire au sens d'une téléologie à la manière de Hegel et de Marx.

Aron fait un « pari sur la raison »²¹⁸ et tient pour acquise la légitimité de l'Etat comme instrument de régulation des conflits civils et militaires, internes et externes. Dans *Penser la guerre*, il plaide pour un Clausewitz « libéral », qui a compris au crépuscule de sa vie que la politique permettait d'éviter la barbarie. Conscient qu'il est plus beau d'éclairer que de briller comme le dit Thomas d'Aquin, Aron nous exhorte à toujours régler pacifiquement nos différends, à nous conformer aux exigences légales de la guerre. Le système international, dit-il, demeure constitué par les relations entre unités politiques, dont chacune revendique le droit de se faire justice elle-même et d'être seule maître de la décision de combattre ou de ne pas combattre. Aussi l'introduction du primat de la politique dans les relations interétatiques permet-elle, par exemple, de penser la résolution de la stratégie nucléaire dans la formule « survivre, c'est vaincre ». La primauté de la politique est une proposition théorique, non un conseil d'action. Mais cette proposition théorique est de nature à faire plus de bien que de mal, si l'on juge que la réduction de la violence est souhaitable. La primauté de la politique, en effet, permet de freiner l'ascension aux extrêmes, d'éviter que l'animosité n'explose en passion pure et en brutalité sans restriction. La conduite raisonnable de la politique est seule rationnelle si l'on donne pour fin au commerce des Etats la survie des uns et des autres.

Toutefois, dans *Paix et guerre entre les nations*, plus précisément le dernier chapitre, intitulé, *stratégie rationnelle et politique raisonnable*²¹⁹, Aron nous fait entendre que seule la raison peut permettre au genre humain de réaliser la paix, résultant pour sa part d'une volonté universelle. C'est d'ailleurs, ce qui nous a permis de développer la considération aronienne du droit, car pour que la paix soit garantie dans le monde, il faut élaborer des principes en

²¹⁸Idem

²¹⁹ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, 4^{ème} Edition, Calmann-Lévy, Paris, 1962, p. 751.

termes de droits permettant aux hommes comme aux Etats de savoir ce qui est de droit ou non. C'est grâce à la raison que la lumière peut être faite sur des fondements des droits, car nul ne doit profiter de ses droits en remettant en cause ceux des autres. De plus, pour combattre ou éradiquer la violence et les guerres dans le monde, il faut une culture de la raison. Notons tout simplement que lorsque l'humanité sera toilettée de toute irrationalité, d'égoïsme, on pourra envisager un monde pacifique raisonnable. Nous comprenons à cet effet que l'usage de la raison est indispensable et permet de saisir son importance dans les relations internationales.

En revanche, face aux confrontations idéologiques et militaires actuelles qui traduisent la politique mondiale, avec l'avènement de la nanotechnologie et de la robotisation, les guerres sont devenues plus meurtrières. Donc, la technologie révolutionnaire de demain ouvre de nouvelles perspectives à la destruction de la planète. Il y a lieu de craindre qu'aucune maîtrise fiable de la guerre à l'échelle mondiale ne soit véritablement possible. La théorie politique d'Aron dans le domaine politique s'avère un idéal difficile à réaliser. D'autres auteurs réfutent l'optimisme de la perspective libérale adoptée par Raymond Aron et font de la guerre l'événement central de toute vie politique. De la révolution Léninienne, en passant par certains conservateurs comme Carl Schmitt, la guerre est au contraire une épreuve pour le politique, l'épreuve de vérité par excellence. La nature profonde du politique se révèle dans la guerre. Pour ces auteurs qui vouent une certaine fascination à la guerre, la tentation est grande de considérer la guerre non pas comme le moyen politique dont on fait usage dans les situations extrêmes, mais comme la donnée essentielle à partir de laquelle fonder l'ordre politique. C'est ce que font Lénine avec le concept de « guerre révolutionnaire » et Ludendorff avec l'idée de « guerre totale » ce qui conduit l'un comme l'autre à retourner la formule de Clausewitz soutenue par Aron. En somme on pourrait dire en termes bourdieusien que, dans son effectivité même, la monopolisation de la violence physique légitime par l'Etat présuppose une violence symbolique première exercée par l'Etat sans laquelle cette reconnaissance de légitimité serait impossible. La question est donc à quel titre un usage de la violence physique est-elle légitime ?

Cette question nous a amené à penser et à repenser dans une perspective analytique et fondationnelle, les principes éthiques qui sont censés guider l'ordre international. Les réserves qui ont été soulignées, ne ternissent en rien la portée philosophique de la théorie aronienne. Au contraire, ils ont permis à la fois de revenir aux questionnements originels de Raymond Aron et d'élargir l'analyse du contexte stratégique contemporain. C'est le moment choisi où nous

avons exposé notre modeste contribution aux problèmes de droits de l'homme et de l'intervention humanitaire. Dès lors, un idéal cosmopolitique, devrait selon nous, être un idéal cosmopolitique modéré, guidé par les principes d'un pluralisme normatif, un individualisme éthique voyant dans les êtres humains individuels les unités ultimes de nos préoccupations morales dont nous devons protéger les intérêts et le bien-être

A l'âge du terrorisme globalisé et de la guerre mondialisée, il serait légitime de structurer un système de défense international efficace et efficient. Au terme de notre travail, nous avons mis en filigrane certains axes qui ont exposé notre position épistémologique à savoir : l'éthique de la guerre et l'éthique de la justice internationale. L'éthique de la guerre, nous a permis de dégager la réalité morale de la guerre. Selon Walzer, la guerre est toujours jugée de deux façons, tout d'abord en considérant les raisons qu'ont les Etats de faire la guerre. Le premier jugement permet de déterminer que telle guerre est juste ou injuste. Le second jugement concerne la modalité de la guerre pour savoir si elle est menée justement ou injustement. Par ailleurs, avec l'éthique de la justice internationale, nous avons constaté qu'à la lumière des principes de justice de Rawls, le degré de progression d'une société s'apprécie, non à partir de la progression de l'ensemble de la population appréhendée collectivement ni à celle de la moyenne ; mais à l'aune de la situation faite aux plus défavorisés de ses membres. Sur la base de ses conceptions de la personne et de la coopération sociale. A travers Rawls, nous proposons une théorie de la justice qui constituerait une sorte de charte régulatrice du fonctionnement d'une société juste. Cette théorie se propose notamment de surmonter les contradictions relatives à deux grandes catégories de contradictions qui affectent les sociétés démocratiques. La contradiction entre la liberté et l'égalité, d'une part ; celle d'autre part, au sein de la sphère socio-économique, entre la justice et l'efficacité économique.

BIBLIOGRAPHIE

I – OUVRAGES DE RAYMOND ARON

- 1 – *Introduction à la philosophie de l'histoire. Essai sur les limites de l'objectivité historique*, Editions Gallimard, Paris, 1938.
- 2 – *Les guerres en chaînes*, Editions Gallimard, Paris, 1951.
- 3 – *L'opium des intellectuels*, Editions Calmann-Lévy, Paris, 1955.
- 4 – *La tragédie algérienne*, Editions Plon, Paris, 1957.
- 5 – *L'Algérie et la République*, Editions Plon, Paris, 1957.
- 6 – *Dimensions de la conscience historique*, Editions Plon, Paris, 1961.
- 7 – *La société industrielle et la guerre*, Editions Calmann-Lévy, Librairie Plon, Paris, 1962.
- 8 – *Paix et guerre entre les nations*, 4^e Edition Revue et corrigée, Calmann-Lévy, Paris, 1962.
- 9 – *Démocratie et totalitarisme*, 1965, Editions Gallimard, Paris, 1965.
- 10 – *D'une sainte famille à une autre*, Editions Gallimard, Paris, 1969.
- 11 – *Etudes politiques*, Editions Gallimard, Paris, 1972.
- 12 – *Penser la guerre, Clausewitz, Vol II, l'âge planétaire*, Editions Gallimard, Paris, 1976.
- 13 – *Les leçons sur l'histoire*, Editions de Fallois, Paris, 1989.
- 14 – *Les mémoires, Cinquante ans de réflexion politique*, Editions de Fallois, Paris, 1989.
- 15 – *Machiavel et les tyrannies modernes*, Editions de Fallois, 1993, Paris.
- 16 – Raymond ARON, *Introduction à la philosophie politique : Démocratie et Révolution*, Editions de Fallois, Paris, 1997.

II – OUVRAGES SUR RAYMOND ARON

- 1 – MESURE Sylvie, *Raymond Aron et la raison historique*, Editions Vrin, Paris, 1984.
- 2 – BAVEREZ Nicolas, *Raymond Aron, un moraliste au temps des idéologies*, Editions Flammarion, Paris, 1993.
- 3 – LAUNAY Stephen, *La pensée politique de Raymond Aron*, Editions PUF, Paris, 1995.

III – ARTICLES DE RAYMOND ARON

- 1 – RAYMOND Aron, « De Man, Au-delà du Marxisme », Editions Libres propos, Paris, Janvier 1931.
- 2 – RAYMOND Aron, « Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales » dans Etudes politiques, Editions Gallimard, Paris, 1967.
- 3 – RAYMOND Aron, « Les tensions et les guerres du point de vue de la sociologie historique » in Etudes politiques, Editions Gallimard, Paris, 1972.
- 4 – RAYMOND Aron, « Pour le progrès. Après la chute des idoles », commentaire n°3, 1978.
- 5 – RAYMOND Aron, « Jean Mallet a-t-il gagné ? », L'express, 24 mars 1997.

IV – ARTICLES SUR RAYMOND ARON

- 1 – CAMPI Alzandro, « *Raymond Aron et la tradition du réalisme politique* » in fondation Joseph Karolvi, Raymond Aron et la liberté politique, 2002, Editons Fallois, Paris.
- 2 – JOUVENEL Bertrand, « Raymond Aron et l'autonomie de l'ordre politique », in science et conscience de la société. Melanges en l'honneur de Raymond Aron, tome 1, 1956, Editions Cal5, Paris.
- 3 – FESSARD Gaston, « Raymond Aron, philosophe de l'histoire et de la politique », in science et de la société Mélanges en l'honneur de Raymond Aron, tome, Calmann-Lévy, Paris, 1971.
- 4 – BOULANGER Jean Louis, « Aron, le professeur de liberté », Figaro, 9 mars 2003, p.22.
- 5 – FREUND Julien, « Guerre et politique. De Karl von Clausewitz à Raymond Aron », Revue française de sociologie, Vol.XVII, n°4, Octobre-décembre 1976.
- 6 – WINOCK Miche, « La tragédie algérienne » dans Raymond Aron, 1905 – 1983, Textes et témoignages, publié dans commentaire n° 28 – 29, hiver, Paris, 1985.
- 7 – MANNENT Pierre, « *Raymond Aron, la raison et la violence* », 1973, contrepoin, n° 12, p. 104.

VI – THESES SUR RAYMOND ARON

1 – TEMWA Théodore, *La problématique du politique dans démocratie et totalitarisme de Raymond Aron*. Thèse présentée en vue de l'obtention du diplôme approfondi en philosophie (DEA). Option philosophie politique et morale, sous la direction du Professeur Lucien AYISSI, Maitre de conférences, Université de Yaoundé I, Décembre 2013, pp.393 -394.

VII – MEMOIRES SUR RAYMOND ARON

1 – TEMWA Théodore *Les avatars de la démocratie, une lecture de Démocratie et totalitarisme de Raymond Aron*. Mémoire présenté en vue de l'obtention de la Maitrise en philosophie, spécialité : philosophie morale et politique, sous la direction du Docteur Joseph ESSINDI EVINA chargé de cours à l'université de Yaoundé I, 2004-2005, p. 46.

2 – NKE Fridolin, *Raymond Aron, le scepticisme historique comme idéologie*. Mémoire présenté publiquement en vue de l'obtention du diplôme de Maitrise en philosophie, option philosophie morale et politique, sous la direction du Professeur Marcien TOWA, Université de Yaoundé I, 2001-2002, p. 23.

VIII – OUVRAGES GENERAUX

1 – AMILCAR CABRAL, *Unité et lutte I : l'arme de la théorie*, Editions F.Maspero, Paris, 1975.

2 – ARISTOTE, *La politique*, Traduction Barthélemy-Saint-Hilaire, Librairie philosophie de Ladrance, Paris, 1874,

3 – BADIE Bertrand, *Un monde sans souveraineté, Les Etats entre ruse et responsabilité*, Editions Fallois, Paris, 2005.

4 – BALANDIER Georges, *Le désordre*, Editions Fayard, Paris, 1998.

5 – BAUDRILLAND Jean, *L'esprit du terrorisme*, Edition Galilée, Paris, 2002.

6 – BASTISTELLA Dario, *Paix et guerres au XXIe siècle*, Editions sciences humaines, Paris, 2011.

- 7 – BODIN Jean, *Les six livres de la république*, Edition et présentation de Gérard Mairet, Librairie générale française, Paris, 1993.
- 8 – BOURDIEU Pierre, *Sur l'Etat. Cours de France 1989-1992*, Editions Seuil, « Points essais », Paris, 2005.
- 9 – CLAUSEWITZ Carl, *De la guerre*, Traduction Denise Naville, Editions de Minuit, Paris, 1955.
- 10 – FANON Frantz, *Les damnés de la terre*, Editions la découverte & Syros, Paris, 2002.
- 11 – FOUCAULT Michel, *Dits et écrits*, Vol2, Gallimard, Coll "Quarto", Paris, 2001.
- 12 – HEGEL Friedrich, *Principe de la philosophie du droit ou droit naturel et science de l'Etat*, J. vrin, Paris, 1986.
- 13 – HEGEL Friedrich, *La raison dans l'histoire*, Editions Pocket, Paris, Ledex, Mai 2012.
- 14 – HERACLITE, *Fragments*, Trad.E. Roussole, Editions Findakly, 1986.
- 15 – JONH Frédéric et FULLER Charles, *La conduite de la guerre*, Editions Payot, Paris, 1961.
- 16 – JURGEN Habermarx, *La technique et la science comme idéologie*, Traduit de l'allemand et préfacé par Jean-René Ladmiral, Editions Gallimard, Paris, 1973.
- 17 – KANT Emmanuel, *Projet pour la paix perpétuelle*, Presse Universitaire de Lyon, 1985.
- 18 – KANT Emmanuel, *Vers la paix perpétuelle, Esquisse philosophie*, G.F, Flammarion, Paris, 1991.
- 19 – KARL Marx et ENGELS Friedrich *Le manifeste du parti communiste*, Traduction Editions Fernand Nathan, 1981.
- 20 – LACROIX Jean, *Le personnalisme comme idéologie*, PUF, Paris, 1972.
- 21 – LAPLANTINE François, *Le philosophe et la violence*, P.U.F, Paris, 1976.
- 22 – LENINE, *L'impérialisme stade suprême du capitalisme*, Editions Sociales, Paris, Editions du Moscou, Moscou, 1979.
- 23 – MANENT Pierre, *Le regard politique*, Editions Flammarion, Paris, 2010.

- 24 - MANNIONIPierre, *Les logiques du terrorisme*, Editions in press, Paris, 2004.
- 25 –MARCHANDGerard, *guerre et civilisation. De l'Assyrie à l'ère contemporain*, odile Jacob, Paris, 2005.
- 26 – Michel FOUCAULT, *Il faut défendre la société*, cours au collège de France, Gallimard-Seuil, Coll ' Hautes études ', Paris, 1956.
- .27 – NJOH MOUELLE Ebenezer, *De la médiocrité à l'excellence, Essai sur la signification humaine du développement*, Edition Clé, Yaoundé, 1972.
- 28– NIETZSCHE Fridrieich, *Humain. Trop humain 2*, Traduit de l'allemand par Robert Rovini, un livre pour des esprits, texte établi par G.colli et M.Moutari, Editions Gallimard, Paris, 1968.
- 29– Œuvres politiques de Machiavel, 1881, Traduction Pérès, Edition Contenant, *Le prince et les décades de Tite-Live*, Paris, 62 – Nouveau Monde, *De l'ordre de Yalta ou désordre des nations*, Hachette/ pluriel, Paris, 1999.
- 30 –OKAH-ATENGAPierre-Paul, *Cosmologie et philosophie. De la justice comme fonctionnement du monde*, les presses Universitaires de Yaoundé, Yaoundé., 2014.
- 31 – ONDOUAPIus, *La raison unique « du village planétaire », Mythes et réalités de la mondialisation*, L'harmattan, Paris, 2010.
- 32 –PLAUCHUTAgathe, *L'ONU face au génocide rwandais « Le silence des machettes »*, L'harmattan, rue de l'Ecole polytechnique, Paris.2012.
- 33 – RAYMOND Polin, *Ethique et politique*, Editions Sirey, Paris, 1968.
- 34 –RAWLSJohn, *Paix et démocratie : le droit des peuples et la raison publique*, Trad. Boréal, Montréal, 2006.
- 35 –REVELJean-François, *Ni Marx ni Jésus. La nouvelle révolution mondiale est commencée aux Etats-Unis*, Editions Robert Laffront 6, Place Saint Simplicie, Paris-6,1970.
- 36–SIGMUNDFreud, *Malaise dans la civilisation*, Traduction de DAS UNBEHAGENDER RULTUR par Sigmund Freud 11^e Edition, PUF, Vienne, 1971.
- 37 –WALZERMichael, *Guerres justes et injustes*, Trad. Simone Chambon et Anne Wicke, ÉditionsGallimard, Paris, 2006.

IX – ARTICLES GENERAUX

- 1 –BEEKUlrich, « *La société globale du risque revue sous l'angle de la menace terroriste* », in cahiers internationaux de sociologie, 2003, p. 40.
- 2 –HASSNER Pierre, « L'histoire du XX^e siècle », commentaire n°28-29, février 1985 p. 230.
- 3– HINTER MEYER Pascal & SCHMOLL Patrick, « Nouvelles figures de la guerre », Revue des sciences sociales n° 35, 2006.
- 4– HUGH Smith, « The womb of war: Clausewitz and international politics », Review of international Studies, Vol 16, number 1, January 1990.
- 5– PHILONENKO Alexis, « Kant et le problème de la paix », essai sur la philosophie de la guerre, Vrin, Paris, 1976.

X – USUEL

- 1 – Encyclopédie Philosophique Universelle 1, '*Les notions philosophiques*', PUF, Boulevard Saint Germain, Paris, 1990.

XI – WEBORGRAPHIE

- 1 –DURIEUXGuillaume, « *Clausewitz, de la violence à l'Etat : une interprétation institutionnaliste de De la guerre* », 2015, Philosophe et société, [http:// Durieux-Guillaume-Vol2.pdf.Fox-Reader](http://Durieux-Guillaume-Vol2.pdf.Fox-Reader), page consultée le 8 décembre 2019.
- 2 – DUBOIS Nicolas, « *Le mal extreme, La guerre civile vue parles philosophes* », CNRS Editions, [WWW. Le conflit com/ article-philosophes-face-à-la-guerre-guerres-civiles](http://WWW.Le_conflit_com/article-philosophes-face-à-la-guerre-guerres-civiles), page consultée le 15 avril 2018.
- 3 – FLORINAJean François, « *CLES-Comprendre les enjeux stratégiques* »-Note-hebdomadaire n° 119-5 décembre 2013, WWW.grenoble-em.com-1-, page consultée le 14 janvier 2019.
- 4 – J. PAUWELS, *Le mythe de la bonne guerre*, [http//. Aden be/index Php? Aden = le-mythe-de-la-bonne-guerre](http://Aden.be/index Php? Aden = le-mythe-de-la-bonne-guerre), page consultée le 17 février 2018.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	i
DEDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iii
RESUME	iv
ABSTRACT	v
INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : HISTORIQUE DU RAPPORT ENTRE PAIX ET GUERRE	8
INTRODUCTION PARTIELLE	9
CHAPITRE I : EVOLUTION DE LA PERCEPTION DE LA GUERRE ET DE LA PAIX	10
I. 1. CLARIFICATION DES CONCEPTS	10
I.1.1. La Guerre	10
I.1.2. La Paix	11
I. 2. LA CONCEPTION PRE -ARONNIENNE DE LA GUERRE	14
I.2.1. L'antiquité gréco-romaine	14
I.2.2. Guerre et paix chez Saint Augustin	15
I.2.3. Machiavel et l'art de la guerre	16
I.3. LES RACINES PROFONDES DE LA GUERRE.	17
I.3.1. Le débat autour du déterminisme biologique	17
I.3.2. Les révélations Bibliques	18
I.3.3. La techno- science et ses implications	19
CHAPITRE II : ANALYSE COMPARATIVE DES CONCEPTS	21
II.1. LE VERITABLE PROBLEME DU RAPPORT QUI EXISTE ENTRE LA GUERRE ET LA PAIX	21
II.1.1. La dialectique de la paix et de la guerre	21
II.1.2. La guerre et la paix S'excluent mutuellement.	22
II.1.3. violence comme facteur de l'Etat de droit	23
II.2.PACIFISME ABSOLU : REALITE OU PURE ILLUSION ?	24
II.2.1. La thèse optimiste : les partisans du pacifisme absolu	24
II.2.2. La thèse pessimiste	25
II.3. LA TYPOLOGIE DES GUERRES A L'ERE DE LA MODERNITE	27
II.3.1. Les guerres idéologiques	27
II.3.2. les guerres impérialistes	28
II.3.2. Les guerres révolutionnaires	29
CHAPITRE III : LES PRESUPPOSES DE LA PENSEE ARONNIENNE	32
III.1. LES INTENTIONS PHILOSOPHIQUES DE RAYMOND ARON	32
III.1.1. Conscience historique comme fondement de la connaissance	32

III.1.2. De la philosophie critique de l'histoire à la philosophie politique	33
III.2. LA POLITIQUE ARONIENNE ENTRE REPUBLICANISME ET LIBERALISME	35
III.2.1. Héritage Républicain : Le commun et le conflit.....	35
III.2.2. Héritage libéral : Puissance, pouvoir, autorité et commandement.....	36
III.2.3. Etat, Souveraineté et Démocratie	38
III.3. LES ENJEUX DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE	39
III.3.1. L'implication du soldat et du diplomate.....	39
III.3.2. Stratégie et but de la guerre	39
III.3.3. Diplomatie et moyens militaires	40
CONCLUSION PARTIELLE.....	42
DEUXIEME PARTIE :LE REALISME POLITIQUE D'ARON	43
CHAPITRE IV : PHILOSOPHIE POLITIQUE DE CLAUSEWITZ ET SON IMPLICATION SUR ARON	45
IV.1. PENSER LA GUERRE CHEZ CLAUSEWITZ.....	45
IV.1.1. Théories de Clausewitz.....	45
IV.1.2. Contexte philosophique et historique de la pensée de Clausewitz	46
IV.1.3. De la guerre absolue aux limites des guerres.....	47
IV.2. POLITIQUE ET GUERRE CHEZ CLAUSEWITZ	48
IV.2.1. Politique	48
IV.2.2. Guerre.....	49
IV.2.3. Influence décisive de Montesquieu sur Clausewitz.....	50
IV.3. LE REALISME CRITIQUE DE RAYMOND ARON	51
IV.3.1. Entre idéalisme et réalisme.....	51
IV.3.2. Aron et l'idéalisme	52
IV.3.3. Aron et le réalisme.....	54
CHAPITRE V : RAYMOND ARON ET LA PHENOMENOLOGIE DE LA GUERRE	55
V.1. LES IMPLICATIONS GEOPOLITIQUES.....	55
V.1.1. De l'espace	55
V.1.2. Du nombre.....	56
V.1.3. Les ressources	56
V.2. LE MONDE A L'OMBRE DE L'APOCALYPSE NUCLEAIRE	58
V.2.1. stratégie de dissuasion.....	58
V.2.2. La course aux armements nucléaires	60
V.2.3. La communauté internationale et la question des expériences nucléaires.....	61
V.3. LES RELATIONS INTERNATIONALES SONT DES RELATIONS INTERETATIQUES	62
V.3.1. Système international et équilibre des puissances	62

V.3.2. Rôle de l'Etat dans la société internationale.....	63
V.3.3. L'influence de Clausewitz sur Aron	64
CHAPITRE VI : DIMENSION PHILOSOPHIQUE ET MORALE DE LA PENSEE ARONIENNE	66
VI.1. ARON EN QUETE D'UN ORDRE DU DEVENIR.....	66
VI.1.1. Pour un machiavélisme postkantien : Raymond Aron théoricien hétérodoxe	66
VI.1.2. Le primat du politique.....	67
VI.1.3. Guerre limitée et Guerre Totale	68
VI.2. LA PAIX COMME FINALITE DE LA GUERRE.....	69
VI.2.1. Raymond Aron, penseur de la stratégie moderne	69
VI.2.2. Finalité politique et finalité militaire dans la stratégie	70
VI.3. ENTRE MORALE DE L'ACTION, ET COEXISTENCE POLITIQUE	71
VI.3.1. La conduite raisonnable	71
VI.3.2. La morale de la sagesse	72
CONCLUSION PARTIELLE.....	74
TROISIEME PARTIE : EVALUATION CRITIQUE DE LA PENSEE ARONIENNE ET PERSPECTIVE POUR UNE NOUVELLE ETHIQUE A L'ECHELLE INTERNATIONALE	75
INTRODUCTION PARTIELLE	76
CHAPITRE VII : ARON ET LA POLITIQUE MODERNE	77
VII.1. RAYMOND ARON ET NOUS	77
VII.1.1. Aron, et le déclin de la justice internationale actuelle	77
VII.1.2. Terrorisme, et hyper-terrorisme mondialisé	78
VII.1.3. La guerre de guérilla.....	80
VII.2. LES PROJECTIONS PHILOSOPHIQUES DE LA PENSEE ARONIENNE	81
VII.2.1. <i>Paix et guerre</i> : une arme Républicaine	81
VII.2.2. Raymond Aron un moraliste au temps des idéologies.....	82
VII.3. ARON AU SECOURS DE L'AFRIQUE.....	83
VII.3.1. Aron : un acteur de la décolonisation.	83
VII.3.2. Aron un conseiller pour L'Afrique.....	84
CHAPITRE VIII : CRITIQUE ET LIMITE DE LA THEORIE DE RAYMOND ARON	85
VIII.1. CLAUSEWITZ D'ARON RETOURNE PAR LENINE ET LUDENDORFF	85
VIII.1.1. Lénine et la guerre révolutionnaire.....	85
VIII.1.2. Ludendorff et la guerre totale.....	86
VIII.1.3. L'oubli ou le mépris du droit international.....	87
VIII.2. FIN DE LA GUERRE, FIN DE L'ETAT ?	88
VIII.2.1. Carl Schmitt : la faillite de L'Etat libéral	88
VIII.2.2. Michel Foucault : dynamiser l'Etat	88

VIII.2. 3. René Girard : la politique court après la guerre	89
VIII.3. NOUVELLES FIGURES DE GUERRE	91
VIII.3.1. Violence et communication	91
VIII.3.2. Cybercriminalité : Un aperçu des criminels virtuels.	92
VIII.3.3. Le pouvoir des acteurs transnationaux	93
CHAPITRE IX : L'EXIGENCE D'UNE NOUVELLE HUMANITE : L'ETHIQUE	
HUMANITAIRE	95
IX.1. LA LEGITIMITE D'UNE ETHIQUE HUMANITAIRE	95
IX.1.1. Pourquoi l'éthique humanitaire ?.....	95
IX.1.2. Ethique de l'intervention humanitaire.....	96
IX.2. LA TRADITION DE LA GUERRE JUSTE ET ETHIQUE DE LA GUERRE : MICHAEL	
WALZER	97
IX.2.1. La réalité morale de la guerre	97
IX.2.2. Convention de la guerre et l'importance de bien combattre	98
IX.2.3. La question de la responsabilité.....	99
IX.3. JUSTICE, PAIX ET DEMOCRATIE : JOHN RAWLS.....	100
IX.3.1. Ethique de la justice internationale.....	100
IX.3.2. Théorie idéale.....	101
IX.3.3. La théorie non – idéale	102
CONCLUSION PARTIELLE.....	104
CONCLUSION GENERALE	105
BIBLIOGRAPHIE	110